



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

12^e séance plénière

Jeudi 23 septembre 2010, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

*En l'absence du Président, M. Kleib (Indonésie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

**Allocution de M. Mikheil Saakashvili,
Président de la Géorgie.**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la Géorgie.

*M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie,
est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au
nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations
Unies à M. Mikheil Saakashvili, Président de la
Géorgie, et je l'invite à prendre la parole devant
l'Assemblée.

Le Président Saakashvili (*parle en anglais*) :
C'est toujours un grand honneur pour moi de prendre
la parole à la réunion annuelle de l'Assemblée
générale.

Dans une période incertaine comme celle que
nous traversons actuellement, la coopération est plus
que jamais indispensable. Nous devons être solidaires
et concevoir de nouvelles approches pour faire face aux
défis mondiaux qui se dressent devant nous tous, si
nous ne voulons pas nous retrouver déchirés par la peur

et les intérêts autodestructeurs. Les rassemblements
comme celui-ci ne sont donc utiles que s'ils permettent
de modeler une vision commune pour agir
concrètement en faveur de la paix, du développement,
de la solidarité et de la justice.

Ce mois-ci, grâce aux efforts coordonnés de la
communauté internationale et à l'impulsion donnée par
le Président Obama et la Secrétaire d'État Clinton, les
Israéliens et les Palestiniens ont repris des pourparlers
de paix directs. C'est un moment très important, car
ces pourparlers reprennent alors même que beaucoup
avaient perdu l'espoir de voir une paix juste et durable
au Moyen-Orient.

Le chemin vers la paix, la sécurité et la justice est
encore long. Il reste d'énormes obstacles à surmonter.
Toutefois, l'objectif visé est tellement noble et
nécessaire qu'il ne faut épargner aucun effort. C'est
pourquoi aujourd'hui, je voudrais rendre hommage à
tous ceux qui prennent des risques en faveur de la paix.
Oui, des risques. En effet, la paix n'est jamais
évidente, elle n'est jamais facile. Cela est certainement
vrai au Moyen-Orient, mais également dans ma région.

Par conséquent, l'un de nos objectifs communs
doit être d'appuyer ceux qui prennent des risques en
ayant le courage de s'opposer aux idées reçues et qui
ouvrent de nouvelles voies vers la paix. La paix n'est
pas une voie facile mais c'est la seule possible.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des
autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des
interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la
signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de
rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après
la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-54834 (F)



Merci de recycler 

En tant que Président d'une jeune démocratie qui a récemment subi la guerre et l'invasion et dont le territoire est toujours partiellement occupé par une superpuissance nucléaire, je peux dire ceci : la paix est le plus précieux de nos objectifs communs et en même temps la seule voie vers les autres objectifs que nous partageons.

Pour ceux, ici ou dans mon propre pays, qui ne voient aucun moyen de mettre fin à l'occupation armée ou d'apaiser les tensions régionales, je dis ceci : la paix n'est pas seulement un but, elle est également le moyen d'atteindre tous les autres buts.

Aujourd'hui, ma région se trouve à la croisée des chemins. Trop longtemps, elle a souffert de la discorde, de l'injustice, des conflits, de la colonisation et de la violence. Mais, aujourd'hui, le changement est possible. En fait, le changement est déjà là. Je suis venu ici pour parler de ce changement et promouvoir une vision précise : la vision d'un Caucase libre, stable et uni.

De Pouchkine, Lermontov ou Tolstoï jusqu'à nos jours, les montagnes du Caucase ont toujours été un symbole de vie sauvage et de paradoxes, une région où les individus et les âmes étaient fondamentalement libres, mais où les citoyens étaient brutalement opprimés; où les peuples et les cultures étaient profondément tolérants, mais où les gouvernements et les autorités avaient créé des divisions artificielles; où les bergers franchissaient des montagnes de 5 000 mètres, mais où les dirigeants avaient érigé des murs que personne ne pouvait franchir. Je suis venu ici pour dire à l'Assemblée que ces temps sont révolus, que le rêve de l'unité et de la paix est possible.

Il y a deux ans, quand j'ai pris la parole devant l'Assemblée – au lendemain d'une invasion massive et au moment où le Ministre russe des affaires étrangères évoquait ouvertement la possibilité d'un anéantissement total de la Géorgie devant des diplomates étrangers et la communauté internationale –, peu de gens croyaient que notre pays allait survivre en tant qu'État indépendant et démocratique. Peu de gens pensaient que notre gouvernement allait résister, que notre économie survivrait à la guerre et à la crise mondiale, que nos réformes se poursuivraient avec une vigueur renouvelée ou que nous ferions des progrès constants sur la voie de l'adhésion aux structures euratlantiques et de l'Union européenne.

Eh bien, deux ans plus tard, je suis fier d'annoncer à l'Assemblée que nous avons réussi contre toute attente, grâce à la détermination du peuple géorgien et à l'appui de nos amis et alliés. Aujourd'hui, la Géorgie est de retour.

La Géorgie est de retour, tout d'abord en tant que laboratoire de réformes politiques et d'une transformation sociale.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à réaliser la promesse qui est au cœur de la Révolution des roses, à savoir transformer un État en faillite en un État européen moderne. Les élections locales de mai ont été la preuve de cette transformation et représentent un jalon pour notre démocratie, le résultat de sept ans de réformes patientes, constantes et inlassables.

Notre objectif est clair : créer un système plus institutionnalisé de gouvernance démocratique libérale.

Mon mandat présidentiel s'achève en 2013. Ces changements survivront à ma présidence et au Gouvernement actuel, car il ne s'agit pas seulement de changer l'équipe dirigeante ou de réformer les institutions. Il s'agit de quelque chose de plus profond et de plus fort – quelque chose que *The Economist* de Londres a récemment qualifié de « révolution mentale » de la Géorgie.

Le peuple géorgien a goûté à la liberté, à l'absence de corruption, aux fruits du développement et à l'émergence d'une véritable méritocratie. Son attitude, sa vision du monde et même ses rêves ont changé. Il résistera avec fougue à toute tentative de mettre fin à ces changements, qu'elle vienne de l'intérieur ou de l'étranger.

C'est là notre plus grande victoire : nous avons contribué à créer quelque chose qui transcende les leaders et les partis qui ont mené la Révolution des roses. Nous avons contribué à susciter une révolution des cœurs et des esprits.

La Géorgie, qui fut à une époque l'un des pays les plus corrompus du monde de l'ère postsoviétique, a fait davantage de progrès en matière de lutte contre la corruption que n'importe quel autre pays ces cinq dernières années, selon Transparency International. Autrefois, lieu où les investisseurs étrangers étaient enlevés par des gangs et des mafias, la Géorgie est aujourd'hui classée par la Banque mondiale au onzième rang des pays où il est le plus facile de faire des affaires – classement que nous espérons améliorer

cette année – et au premier rang pour l'Europe centrale et orientale. Ces classements permettent aisément de comprendre pourquoi la Géorgie n'a d'autre intérêt que le règlement pacifique des conflits. En effet, la Géorgie est en train de gagner la paix, la Géorgie est en train de gagner grâce à la paix.

Notre voisin du nord s'attendait à nous voir changer de trajectoire lorsqu'il nous a imposé un embargo total en 2006, lorsqu'il nous a envahis en 2008, lorsqu'il a procédé au nettoyage ethnique dans plusieurs régions géorgiennes et a occupé illégalement 20 % de notre territoire, occupation qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Toutes ces actions ne visaient qu'un seul objectif : détruire ce laboratoire de réformes politiques, économiques et sociales qu'était la Géorgie et empêcher la région de changer.

Nous avons réagi à ces attaques acharnées en menant avec une vigueur accrue nos réformes, en ouvrant davantage notre économie et en accélérant notre transformation sociale. C'est là notre politique et aucune provocation ne nous fera changer de cap. Grâce à son attachement à la réforme, la Géorgie est aujourd'hui un acteur responsable sur la scène internationale.

Je suis fier de ce que mon pays lutte contre le terrorisme international en Afghanistan. Je tiens à rendre hommage ici aux quelque 1 000 soldats géorgiens qui risquent leur vie chaque jour au sud de l'Afghanistan pour aider le peuple afghan à bâtir un avenir stable, à l'abri de la terreur. Aujourd'hui, je rends un hommage particulier au commandant de compagnie, le lieutenant Mukhran Shukvani, qui a trouvé la mort au début de ce mois. Mukhran a été tué alors qu'il servait la paix aux côtés des forces de l'OTAN dans la dangereuse province afghane du Helmand.

Nous luttons également contre d'autres fléaux communs, et plus particulièrement en ce moment, contre le terrible danger posé par le trafic nucléaire. Ces sept dernières années, nous avons vu de nombreuses reprises arrêté des criminels qui avaient en leur possession les éléments indispensables à la fabrication d'engins nucléaires. À tous les stades, nous avons coopéré avec nos alliés au sein de la communauté internationale pour faire en sorte que la Géorgie mette tout en œuvre pour lutter contre cette menace mondiale.

Je voudrais à présent attirer l'attention sur un problème grave résultant de l'occupation partielle de mon pays – un problème qui devrait préoccuper tout le monde, même ceux qui ferment les yeux sur les violations du droit international et ne s'en soucient guère, qui oublient l'existence de 500 000 déplacés et réfugiés; même ceux qui ne prennent pas au sérieux les attaques répétées contre les droits fondamentaux de la personne humaine, les libertés civiles et l'environnement.

Je parle ici de la criminalité résultant de l'occupation russe. Nos deux régions sous occupation vivent dans un vide gouvernemental. Aujourd'hui, les criminels agissent en toute impunité dans ces régions. Les droits de l'homme les plus élémentaires sont bafoués. On y pratique la contrebande de drogue et d'armes, ainsi que la traite des personnes. Des armes de destruction massive potentielles sont déplacées de part et d'autre de ces territoires, faisant peser un risque sur nous tous.

Il y a trois jours, nous nous sommes réunis dans cette même salle pour parler des objectifs du Millénaire pour le développement et des progrès que nous avons accomplis en vue de leur réalisation ces 10 dernières années. Je ne voudrais pas ennuyer l'Assemblée en énumérant tous nos efforts en vue d'atteindre ces objectifs, les progrès que nous avons enregistrés pour réduire de moitié notre taux de pauvreté et de deux tiers notre taux d'extrême pauvreté, réformer notre système d'enseignement et améliorer nos soins de santé.

Je tiens toutefois à dire à l'Assemblée que tous ces succès ont pour moi un goût amer, car ils ne profitent pas à tous les Géorgiens; ils ne profitent pas à ceux qui craignent que leurs droits fondamentaux soient violés dans les territoires occupés; ils ne profitent pas aux 500 000 déplacés et réfugiés expulsés de leur maison, qui ne peuvent pas retourner chez eux et reprendre possession de leurs biens.

Ces deux dernières années, la Fédération de Russie a violé l'accord de cessez-le-feu négocié en août 2008 par mon ami, le Président français Nicolas Sarkozy, qui agissait alors au nom de l'Union européenne. L'armée russe ne s'est pas retirée comme le prévoyait l'accord de cessez-le-feu. Les membres de la Mission de surveillance de l'Union européenne n'ont pas accès aux zones occupées de la Géorgie où le potentiel militaire se renforce. Des centaines de

milliers de personnes déplacées, victimes de la campagne de nettoyage ethnique dirigée par les forces russes, n'ont toujours pas le droit de regagner leur maison.

Comment la Géorgie a-t-elle répondu à ces violations du droit international et des droits de l'homme? Nous avons répondu avec patience et calme. Nous avons entièrement mis en œuvre l'accord de cessez-le-feu et sommes allés au-delà de nos obligations, sans jamais utiliser comme prétexte le refus d'obtempérer de la Russie. Le mois dernier, le chef de la Mission de surveillance de l'Union européenne, l'Ambassadeur Haber, a salué publiquement la politique géorgienne, qu'il a qualifiée d'« unilatéralisme constructif ».

Que veut dire unilatéralisme constructif? Cela veut notamment dire que nous avons gardé notre calme lorsque les milices appuyées par le Service de sécurité fédéral de la Russie a tué nos policiers sur la ligne d'occupation, ou que nous avons fait tout notre possible pour libérer les criminels œuvrant pour le régime d'occupation, alors même que l'autre partie enlevait des adolescents qui voulaient se rendre dans leur maison vide à la sortie d'école.

L'unilatéralisme constructif signifie que nous nous conduisons de manière civilisée et avec patience, même lorsque notre ennemi utilise des méthodes barbares ou qu'il met en œuvre une politique impulsive et irrationnelle. Cela signifie que – même si la paix exige que les deux parties s'assoient à la table des négociations – l'une d'entre elle peut tracer toute seule la voie de la paix, sans que l'autre ne coopère.

L'unilatéralisme constructif se fonde sur l'idée que la paix est dans l'intérêt suprême de la Géorgie, que la paix est la seule voie vers la « désoccupation » de notre pays. C'est la pierre de touche de la stratégie concernant les territoires occupés adoptée par mon gouvernement afin de venir en aide aux populations prises en otage par les occupants russes de l'autre côté du nouveau rideau de fer, qui divise illégalement notre pays.

Comme le Mur de Berlin, des murs comme celui qui divise la Géorgie seront renversés non par bombes, mais par la détermination des citoyens à édifier un pays libre et uni – et par la détermination de la communauté mondiale à faire respecter le droit international et les principes consacrés par la Charte.

Cette détermination se manifeste par le refus de presque toute la communauté mondiale de légitimer l'occupation russe et les résultats du nettoyage ethnique en reconnaissant la prétendue indépendance de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali, ce qui constitue une annexion de fait des territoires géorgiens par la Fédération de Russie.

On notera que, malgré les énormes pressions exercées par Moscou et les multiples menaces qu'il a proférées, pas une seule ex-République soviétique n'ait reconnu le démembrement de la Géorgie. Cela montre, à la grande surprise de ceux qui décrivent la chute de l'empire soviétique comme la pire catastrophe du XX^e siècle, que les temps anciens sont définitivement révolus; que le changement dont je viens de parler a déjà pris racine; que toutes les nations anciennement captives de l'empire soviétique sont maintenant des États indépendants qui peuvent décider de leurs propres politiques. Cela est remarquable, et cela est remarqué par Moscou.

Je lance un appel solennel aujourd'hui aux trois États Membres qui sont les seuls à avoir reconnu l'annexion de fait par la Russie de nos territoires et légitimé le nettoyage ethnique, dirigée par la Russie, d'environ 500 000 citoyens, afin qu'ils admettent qu'il n'est jamais trop tard pour revenir sur une politique nocive. Le démembrement de la Géorgie a complètement échoué – et même la Fédération de Russie devra un jour abandonner sa politique désastreuse. Imaginez combien les dirigeants de pays lointains seront mal à l'aise lorsque Moscou décidera de respecter le droit international et de retirer ses troupes. Car, ce jour viendra.

Ceux qui ont revendiqué une victoire militaire en 2008 courent actuellement le risque d'une défaite diplomatique et politique. À Moscou, l'occupation et l'annexion feront bientôt l'objet d'un débat. Ces questions font en fait déjà l'objet d'un débat dans les couloirs du Kremlin, car cette situation n'est pas tenable, même pour la direction russe.

Nous voyons maintenant dans notre pays des soldats russes qui désertent leurs unités pour rejoindre la partie géorgienne en escaladant les murs érigés par leurs supérieurs, comme l'ont fait les soldats soviétiques à Berlin pendant la guerre froide. Quelle direction l'histoire va-t-elle prendre? Elle n'ira certainement pas dans la direction souhaitée par ceux qui ont les moyens de déployer des milliers de chars en

un temps record, mais qui ne peuvent prendre soin de leurs soldats ou les empêcher de désertier.

Ceux qui refusent de moderniser leur société et de rendre leur appareil politique transparent ont peut-être intérêt à faire la guerre et à propager l'instabilité. Mais en Géorgie, nous savons, et nous avons toujours su, que la paix sert nos intérêts; c'est précisément le préalable à notre survie et à notre succès.

Je voudrais lancer trois appels aujourd'hui.

Je voudrais d'abord m'adresser à mes concitoyens, les Abkhazes et les Ossètes de souche, qui vivent derrière le nouveau rideau de fer qui divise notre nation. Je tiens à leur dire une fois encore : nous protégerons vos droits, votre culture, votre histoire – nous travaillerons avec vous, nous travaillerons pour vous. Vous faites partie de notre histoire commune, d'une culture commune et d'un avenir commun. Vos différences enrichissent notre tissu national dont nous sommes fiers. Au lieu d'assister à votre annexion par l'empire russe émergent, nous vous invitons à édifier avec nous une société multiculturelle et multiethnique qui sera un modèle de tolérance et de respect dans la région.

Le rêve du jour où – comme cela s'est déjà produit plusieurs fois dans notre histoire commune – un citoyen abkhaze ou un citoyen ossète de Géorgie sera élu Président et dirigeant de la Géorgie démocratique et européenne. Ce rêve se concrétisera dans une Géorgie unifiée et libre, une Géorgie qui établira des relations positives, voire une étroite coopération, avec la Fédération de Russie, une Fédération de Russie agissant en acteur international rationnel, pas en puissance révisionniste ou vengeresse; une Fédération de Russie qui aura choisi la coopération au lieu de l'affrontement, et aura abandonné la politique de l'embargo et de l'intolérance et, au lieu d'imposer des mesures de répression, sera un partenaire avec qui coopérer.

Mon deuxième appel s'adressera donc aux dirigeants russes à qui je dis : vous avez le choix. Soit vous contribuez activement à la transformation en cours de notre région commune, en acceptant que d'autres pays soient vos partenaires, et pas vos vassaux, ou cette transformation se produira sans vous. Nous voulons tous – moi y compris – voir en la Russie un grand partenaire, pas un ennemi. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement géorgien appuie la politique de relèvement promue par les États-Unis et la

collaboration de l'Union européenne avec la Russie. Il n'importe à personne autant qu'à nous de voir la Russie devenir un pays qui fait vraiment partie du concert des nations, qui respecte le droit international et, ce qui va souvent avec, défend les droits fondamentaux de la personne humaine.

Je tiens à dire aux Russes qu'ils seront toujours les bienvenus en Géorgie, en tant que touristes, étudiants, hommes d'affaires, journalistes ou simplement amis, mais jamais en tant que forces d'occupation. Je tiens en outre à dire aux dirigeants russes qu'ils devraient davantage s'occuper de leurs citoyens et moins de notre orientation diplomatique, davantage du Caucase-Nord en développement – une région en proie au chaos au moment où je parle – au lieu de tenter de saper notre développement. Ils sont également les bienvenus s'ils souhaitent venir comprendre comment une société postsoviétique peut se transformer en une société européenne. Nous les invitons à venir, munis de cahiers et d'iPads, pas de missiles et de Kalachnikovs.

J'ai constaté avec plaisir que certaines de nos réformes ont inspiré des discours présidentiels récemment prononcés à Moscou. Au lieu de nous battre les uns contre les autres, nous devrions nous employer à moderniser la région que nous avons en partage. Et au lieu de copier nos réformes en secret, ou de les envier, ils devraient coopérer avec nous à l'édification de pays stables et libres. En effet, ce n'est pas en copiant ce qu'a écrit le meilleur élève, que l'on comprendra pleinement ce que modernisation veut dire. L'idée générale est fort simple : on ne saurait instaurer une stabilité et une prospérité durables sans respecter certains principes essentiels.

La modernisation sans la liberté n'est pas viable. On ne peut pas espérer diversifier et développer une économie en envoyant ses hommes d'affaires les plus talentueux et les productifs au goulag, comme cela est arrivé à Mikhaïl Khodorkovsky. L'action des ordinateurs restera limitée sans des esprits libres pour les utiliser. Libérons donc nos esprits de notre passé soviétique commun pour édifier un avenir commun.

Mon troisième et dernier appel s'adresse à chaque membre de la communauté internationale : aidez-nous à instaurer la paix en Géorgie, mais aussi dans l'ensemble de la région. Nous, les Géorgiens, avons malheureusement appris qu'un « conflit gelé » peut très rapidement devenir actif.

Je suis persuadé qu'avec le ferme appui de la communauté internationale, une paix durable pourra être instaurée dans le Caucase. Je suis convaincu que si le monde agit en faveur d'un règlement pacifique des conflits dans ma région avec la même détermination que pour d'autres régions du monde, nous pourrons faire des miracles. Il est dans l'intérêt de tous de voir cette région stratégique, ce carrefour des civilisations, devenir plus stable, prospère et ouvert.

L'histoire nous a montré que les guerres éclatent rapidement, mais aussi que des dirigeants courageux peuvent instaurer la paix dans des situations où personne n'aurait cru qu'il était possible de régler un conflit. L'histoire nous a montré que des régions déchirées par les conflits armés et empoisonnées par la haine, en commençant par l'Europe, peuvent instaurer une paix durable grâce à la coopération, à l'interdépendance et à l'unité. L'histoire nous a montré qu'il est souvent plus réaliste de rêver que de se laisser aller à la résignation.

Je suis fermement convaincu qu'un marché commun, des intérêts partagés et une interdépendance politique et économique donneront un jour naissance à un Caucase unifié. C'est ce que j'appelle de tous mes vœux aujourd'hui.

Nous avons en partage une histoire marquée par l'oppression, mais nous avons également en commun un désir profond, essentiel et irrésistible de liberté. Profitons de ce désir. Notre région ne sera jamais réellement libre tant qu'elle ne sera pas unifiée.

Nous devons évidemment tous déployer tout un ensemble d'efforts et de gestes qui seront longs et difficiles, mais l'objectif en vaut la peine. Comme cela a été le cas il y a longtemps pour l'Union européenne – cette extraordinaire révolution géopolitique dont nous espérons devenir membre un jour –, ce mouvement historique vers l'unité du Caucase commencera avec des projets concrets, dans le secteur de l'énergie, dans les domaines de l'éducation et de la culture et au sein de la société civile.

Nous devons commencer par renforcer les échanges entre les peuples. Il est temps d'apprendre à se connaître et de tisser des liens qui nous rapprocheront sans pour autant changer les frontières interétatiques existantes.

La ville où je suis né, notre capitale, Tbilissi, est peuplée de Caucasiens de toutes les régions et de

toutes les origines. Cette ville où ils vivent ensemble est l'exemple même de la tolérance et de la coopération. C'est donc possible. Nous, dirigeants, devons tirer les enseignements de cette cohabitation des peuples et les appliquer dans notre géopolitique.

Notre unité n'est une menace pour personne. Encore une fois, nous ne cherchons pas à changer nos frontières. Il faut insister sur ce point.

Nous appartenons certes à différents États et à différents groupes ethniques et nous vivons des côtés différents des montagnes. Mais, d'un point de vue humain et culturel, il n'y a pas de Caucase-Nord ou de Caucase-Sud; il n'y a qu'un Caucase qui fait partie de la civilisation mondiale et de l'Europe et qui rejoindra un jour la grande famille européenne des nations libres, en suivant la voie géorgienne.

Nous, habitants du Caucase, sous la menace légitime ou imaginaire d'assimilation ou d'attaques par d'autres puissances ou par nos voisins, avons trop souvent espéré que les empires voisins nous protégeront. Cette quête fébrile d'une protection étrangère a conduit à l'assujettissement, à l'assimilation, à l'annexion et à une tragédie historique. Cet espoir a permis à des dirigeants étrangers de souligner artificiellement nos divisions et de les manipuler.

Nous, peuples du Caucase, avons tous commis la même erreur à un moment donné de notre histoire. Le moment est venu de changer. Le moment est venu de nous serrer les coudes, de nous aider l'un l'autre à survivre et à progresser. Le moment est venu de comprendre que notre région dispose de ressources suffisantes et a suffisamment de potentiel pour nous tous. Le moment est venu de compter sur nous-mêmes, sur les potentialités de nos citoyens, sur le développement de notre propre système d'éducation; le moment est venu d'organiser notre propre développement.

Le Caucase est l'un des berceaux de la civilisation mondiale. Le moment est venu de montrer que le dynamisme de nos ancêtres ne fait pas partie d'un passé mythique et que nous avons quelque chose à donner à nos enfants et au monde. Le moment est venu d'arrêter de nous battre et de nous affaiblir l'un l'autre, et de nous rendre compte que l'union fait la force. Le moment de l'unité et de la paix est venu. Le moment est venu de nous libérer de notre passé et d'aller de l'avant vers un avenir commun.

Par le passé, les citoyens géorgiens considéraient leur frontière avec l'Empire ottoman comme une menace absolue. Aujourd'hui, nous passons la douane sans présenter de passeports; nous pouvons nous rendre dans l'un ou l'autre pays sans avoir besoin de passeports ou de visas. Nous avons un aéroport en commun et commerçons librement avec la Turquie. Nos relations sont tout à fait amicales. Demain, les citoyens de l'Arménie et l'Azerbaïdjan pourront entrer dans notre pays sans passeport. Il existe même déjà une procédure très simplifiée; ils n'ont même pas à descendre de voiture.

Récemment, un diplomate étranger m'a dit qu'après être entré par le seul point de passage légal avec la Russie, il a rencontré des dizaines de barrages routiers tenus par des milices locales et des agents du Service de sécurité fédéral hirsutes et à l'allure dangereuse qui bloquaient le passage à chaque vallée et à chaque village, empêchant ainsi agressivement les habitants de circuler dans leur propre pays. On parle de l'éventualité et de la préparation d'une nouvelle guerre avec la Géorgie.

Le moment est venu de remplacer ces individus, ces fils de fer barbelé et ces barrages routiers par des frontières ouvertes et des douanes où l'on n'a pas besoin de présenter son passeport; de remplacer les camps de personnes déplacées par des écoles et des universités communes; de remplacer la Kalachnikov par l'ordinateur; et de remplacer les missiles par les livres et des téléviseurs.

En 2008, des milliers et des milliers de chars d'assaut, de véhicules blindés, de plates-formes de lancement de missiles, de soldats et de milices ont traversé les montagnes du Caucase, semant la destruction, la mort et la haine. Le moment est maintenant venu pour que les idées – les idées de liberté et d'unité que nous chérissons tous – traversent ces mêmes montagnes, apportant espoir, vie et même amour.

En ce moment même, des milliers de chars d'assaut, de véhicules blindés et de plates-formes de lancement de missiles sont positionnés dans le Caucase ou parcourent l'ensemble de la région. Si nous restons chacun dans son coin, isolés les uns des autres, ils réussiront sans aucun doute à l'emporter. Mais si chacun tend la main à son voisin, si des dizaines de millions de personnes sans armes se dressent pacifiquement, côte à côte, en une seule chaîne

semblable aux montagnes du Caucase, alors aucune force, aussi brutale soit-elle, ne pourra briser cette chaîne d'esprits humains inspirés et ne pourra éteindre ce désir irrésistible de liberté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Géorgie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmadinejad (*parle en farsi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je remercie Dieu tout-puissant de me donner une nouvelle occasion de prendre la parole devant cette Assemblée mondiale.

Je voudrais pour commencer rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie lors des horribles inondations au Pakistan et exprimer mes sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement pakistanais. J'exhorte chacun d'entre nous à aider les hommes et femmes qui en ont besoin : c'est notre devoir d'être humain.

Je voudrais remercier M. Ali Abdussalam Treki, qui a présidé l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, pour tous les efforts qu'il a déployés pendant son mandat. Je félicite également M. Joseph Deiss de son élection en tant que Président de l'Assemblée à sa session actuelle et lui adresse mes meilleurs vœux de succès.

Ces dernières années, j'ai exprimé devant l'Assemblée des espoirs et des préoccupations. Parmi ces préoccupations, figurent les crises familiales, les problèmes de sécurité, le non-respect de la dignité humaine, la dégradation de l'économie mondiale, le changement climatique et le mépris des aspirations humaines à la justice et à une paix durable.

Après quelque 100 ans de domination, le système capitaliste et l'ordre mondial en place se sont révélés incapables d'apporter des solutions adéquates aux problèmes des sociétés : ainsi se termine leur règne. Je vais maintenant m'efforcer d'analyser plusieurs des causes de cet échec et de dresser les grandes lignes d'un ordre idéal.

La première cause de cet échec est liée à nos attitudes et nos croyances. Comme le sait l'Assemblée, les prophètes divins avaient pour mission d'appeler tout un chacun à embrasser le monothéisme, l'amour et la justice et de montrer à l'humanité la voie de la prospérité. Ils invitaient les hommes à la contemplation et à la recherche de la connaissance afin de mieux apprécier la vérité et de s'abstenir de tout athéisme et égoïsme.

L'essence du message de tous les prophètes est unique. Chaque messenger faisait sien le message de celui qui l'avait précédé, et répandait la bonne nouvelle du prophète à venir, qui présentait une version plus complète de la religion, conformément aux capacités de l'homme à l'époque. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'au dernier messenger de Dieu, qui a présenté la perfection d'une religion sans exclusive.

S'opposant à l'appel clair lancé par les prophètes, les personnes égoïstes et cupides se sont dressées contre eux et se sont rebellées contre leur message. Nimrod est allé à l'encontre de Hazrat Abraham, Pharaon est allé à l'encontre de Hazrat Moïse et les cupides sont allés à l'encontre de Hazrat Jésus-Christ – que la paix soit avec tous nos prophètes.

Dans les siècles récents, l'éthique et les valeurs humaines ont été rejetées, du fait d'un retour en arrière. Elles ont même été décrites comme s'opposant à la sagesse et à la science, parce que, à une époque où l'Ouest était marqué par l'obscurantisme, les proclamateurs de la religion ont fait subir un retour en arrière à l'Homme. Ainsi déconnecté du paradis, l'Homme s'est détaché de sa véritable nature.

Apte à comprendre les secrets de l'univers, instinctivement en quête de vérité, aspirant à la justice et à la perfection, recherchant la beauté et la pureté, et capable de représenter Dieu sur terre, l'Homme a été réduit à une créature étriquée par le monde matérialiste, avec pour mission de s'octroyer le plus de plaisirs individualistes possible. L'instinct humain a donc remplacé la vraie nature humaine.

Les êtres humains et les nations sont considérés comme étant rivaux entre eux, et le bonheur d'un individu ou d'une nation est défendu au détriment de celui des autres, au point même de procéder à leur élimination ou leur suppression. L'élaboration d'une méthode de coopération constructive et propre à évoluer a été écartée au profit d'une lutte destructrice pour survivre. La soif de capital et de domination a supplanté le monothéisme, qui ouvre la voie à l'amour et à l'unité.

Cette confrontation générale entre l'égoïsme et les valeurs divines a donné naissance à l'esclavage et au colonialisme. Une grande partie du monde s'est retrouvée sous le joug de quelques États occidentaux. Des dizaines de millions de personnes ont été réduites en esclavage et des dizaines de millions de familles ont été détruites en conséquence. Toutes les ressources, tous les droits et toutes les cultures des nations colonisées ont été pillés. Leurs terres ont été occupées et les peuples autochtones ont été humiliés et massacrés.

Malgré tout, les nations se sont soulevées, le colonialisme a été vaincu et l'indépendance des États a été reconnue. Ainsi, les espoirs de respect, de prospérité et de sécurité ont pu renaître parmi les nations. Au début du siècle précédent, les magnifiques forces de la liberté, des droits de l'homme et de la démocratie ont généré l'espoir de voir guérir les profondes blessures du passé. Aujourd'hui pourtant, non seulement ces rêves ne se sont pas réalisés, mais notre histoire a donné lieu à des souvenirs parfois plus amers encore qu'auparavant.

En conséquence des deux Guerres mondiales, de l'occupation de la Palestine, des guerres du Viet Nam et de Corée, de la guerre de l'Iraq contre l'Iran, de l'occupation de l'Afghanistan et de l'Iraq et des nombreuses guerres en Afrique, des centaines de millions de personnes ont été tuées, blessées ou déplacées. Le terrorisme, la production illégale de drogues, la pauvreté et les inégalités sociales ont

augmenté. Les gouvernements dictatoriaux ou issus de coups d'État en Amérique latine ont commis des crimes sans précédent, avec l'appui de l'Occident.

Au lieu du désarmement, la prolifération et l'accumulation d'armes nucléaires, biologiques et chimiques ont augmenté, faisant peser sur le monde une menace encore plus grande. De ce fait, les anciens objectifs des colonialistes et des esclavagistes ont été de nouveau poursuivis – mais cette fois sous une nouvelle apparence.

La deuxième cause de l'échec de l'ordre mondial en place et du capitalisme est davantage liée au pouvoir mondial actuel et à ses structures. La Société des Nations puis l'Organisation des Nations Unies ont été créées sur la promesse de faire régner la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme, ce qui signifiait de fait une gestion globale.

On peut analyser le système actuel de gouvernance mondiale en se penchant sur trois événements.

Le premier est survenu le 11 septembre 2001 et continue d'affecter le monde entier depuis presque une décennie. Nous nous souvenons qu'à l'époque, l'annonce soudaine d'un attentat contre les tours jumelles avait été diffusée avec de nombreuses images de l'incident. Presque tous les gouvernements et les personnalités importantes avaient fermement condamné cet incident. Mais soudain la machine de propagande s'est accélérée et il a été sous-entendu que le monde entier était désormais exposé à un énorme danger, le terrorisme, et que la seule manière de sauver le monde était de déployer des forces en Afghanistan. En fin de compte, l'Afghanistan et, peu de temps après, l'Iraq ont été occupés.

Je demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre note : on a parlé de 3 000 victimes le 11 septembre, dont nous déplorons tous la mort. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, des centaines de milliers de personnes ont été tuées en Afghanistan et en Iraq, et des millions ont été blessées et déplacées, et le conflit ne cesse de s'intensifier.

Trois thèses ont prévalu quant il a fallu identifier les auteurs de l'attentat du 11 septembre. La première était que l'attentat était le fait d'un groupe terroriste très puissant et complexe, capable de passer à travers toutes les mailles du renseignement et des services de

sécurité américains. C'est la thèse dominante défendue par les hommes d'État américains.

La deuxième était que certaines factions à l'intérieur du Gouvernement des États-Unis avaient orchestré l'attentat pour inverser le déclin de l'économie américaine et renforcer leur emprise sur le Moyen-Orient afin de sauver également le régime sioniste. La majorité des Américains ainsi que d'autres pays et hommes politiques dans le monde entier privilégient cette thèse.

La troisième était que l'attentat avait été perpétré par un groupe terroriste, mais que le Gouvernement des États-Unis avait appuyé la chose et tiré profit de la situation. Cette thèse a apparemment moins de partisans.

Le principal élément de preuve à l'appui de cette thèse réside dans quelques passeports retrouvés au milieu des montagnes de débris et de gravats ainsi qu'une vidéo tournée par une personne dont on ne connaît pas le lieu de résidence et dont on a dit qu'elle avait été impliquée dans des transactions pétrolières avec des responsables américains. Cet élément de preuve a également été dissimulé et l'on a annoncé qu'en raison de l'explosion et de l'incendie qui s'était déclaré par la suite, aucune trace des auteurs de l'attentat-suicide n'avait été retrouvée.

Quelle que soit la véracité de ces trois thèses, il conviendrait de répondre à certaines questions.

Premièrement, n'aurait-il pas été plus logique d'ouvrir d'abord une enquête indépendante approfondie pour identifier de façon concluante les éléments impliqués dans l'attaque et de décider ensuite, grâce à l'élaboration d'un plan rationnel, des mesures à prendre contre eux?

Deuxièmement, à supposer que l'on adopte la thèse du Gouvernement des États-Unis, est-il rationnel de déclencher une guerre classique en déployant d'importants effectifs militaires et faisant ainsi des centaines de milliers de victimes pour lutter contre un groupe terroriste?

Troisièmement, n'était-il pas possible de faire comme l'Iran lorsqu'il a mené des opérations de lutte contre le groupe terroriste Riggi, qui avait tué ou blessé 400 innocents? Aucune victime innocente n'a été enregistrée lors de l'opération iranienne.

Il est proposé que l'ONU mette en place un groupe indépendant d'établissement des faits concernant les événements du 11 septembre de façon que les différentes thèses auxquelles ils ont donné lieu ne soient pas écartées des discussions futures.

Je tiens à annoncer ici que la République islamique d'Iran accueillera l'année prochaine une conférence sur la question du terrorisme et les moyens d'y faire face. J'invite les responsables, les universitaires, les penseurs, les chercheurs et les instituts de recherche de tous les pays à y participer.

La deuxième cause de la disparition de l'actuel ordre mondial est l'occupation des territoires palestiniens. Le peuple opprimé de Palestine vit depuis 60 ans sous un régime d'occupation, et est privé de liberté, de sécurité et du droit à l'autodétermination, tandis que l'occupant jouit de la reconnaissance. Tous les jours, des habitations sont détruites sur les têtes de femmes et d'enfants innocents. Les habitants sont privés d'eau, de nourriture et de médicaments dans leur propre patrie.

Les sionistes ont imposé cinq guerres totales aux pays voisins et au peuple palestinien. Les sionistes ont commis les crimes les plus horribles contre des personnes sans défense lors des guerres contre le Liban et Gaza. Le régime sioniste a attaqué une flottille humanitaire, au mépris flagrant de toutes les normes internationales, et tué des civils. Ce régime, qui jouit de l'appui absolu de certains pays occidentaux, menace régulièrement les pays de la région et continue d'annoncer publiquement l'assassinat de personnalités palestiniennes, alors que ceux qui défendent les palestiniens et ceux qui sont opposés au régime sioniste subissent des pressions, sont catalogués comme terroristes et sont accusés d'antisémitisme. Toutes les valeurs, même la liberté d'expression, qui semble si chère à l'Europe et aux États-Unis, et si importante, ont été sacrifiées sur l'autel du sionisme.

Parce qu'elles ne tiennent pas compte du droit du peuple palestinien, les solutions sont vouées à l'échec. Aurions-nous été les témoins de crimes aussi abjects si au lieu de l'occupation, c'était le droit souverain des Palestiniens qui avait été reconnu?

Nous sommes clairement favorables au retour des réfugiés palestiniens dans leur patrie et à la tenue d'un scrutin qui permettrait au peuple palestinien, à tous les Palestiniens, d'exercer leur souveraineté et de choisir le mode de gouvernement qui leur convient.

La troisième cause de la disparition de l'ordre existant tient à l'énergie nucléaire et à ses perspectives d'avenir. L'énergie nucléaire est une énergie propre et peu coûteuse, un don du ciel, et constitue l'une des meilleures solutions pour réduire la pollution engendrée par les combustibles fossiles. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) autorise tous les États parties à utiliser l'énergie nucléaire sans limites, et l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a pour mandat de fournir à ces États un appui technique et juridique.

L'arme nucléaire est la pire et la plus inhumaine des armes, et doit être totalement éliminée. Le TNP interdit sa mise au point et son stockage et appelle au désarmement nucléaire. Pourtant, certains membres permanents du Conseil de sécurité et d'autres puissances nucléaires – ceux qui détiennent l'arme nucléaire – ont eu recours à la mesure suivante. Ils ont assimilé l'énergie nucléaire à l'arme nucléaire, et ont mis cette énergie hors de portée de la majorité des pays en établissant des monopoles et en exerçant des pressions sur l'AIEA. Parallèlement, ils ont continué de maintenir, d'élargir et de développer leurs propres arsenaux nucléaires. L'Assemblée sait peut-être que le Gouvernement des États-Unis a demandé cette année 80 milliards de dollars pour entretenir ses armes nucléaires.

La situation que je viens de décrire a eu pour conséquence que non seulement le désarmement nucléaire n'a pas eu lieu, mais aussi qu'il y a eu prolifération des armes nucléaires dans certaines régions, notamment de la part du régime sioniste d'occupation qui use de l'intimidation. Je voudrais proposer ici que 2011 soit proclamée année du désarmement nucléaire et de l'énergie nucléaire pour tous, et des armes nucléaires pour personne.

Dans tous les cas que j'ai mentionnés, je l'admets, l'ONU n'a pas été en mesure d'apporter une seule solution efficace et viable. Malheureusement, au cours de la décennie proclamée « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix », des centaines de milliers de personnes ont été tuées et blessées du fait de la guerre, de l'agression et de l'occupation, et les hostilités et les affrontements se sont multipliés.

Très récemment, le monde a été le témoin d'un acte odieux et barbare consistant à brûler une copie du Saint Coran. Le Saint Coran est le livre de Dieu et le

miracle éternel du prophète de l'islam. Il appelle à adorer le Dieu unique, et prône la justice, la compassion envers autrui, le développement et le progrès, la réflexion et la pensée, la défense des opprimés et la résistance aux oppresseurs; et il nomme – et approuve – avec respect les messagers de Dieu qui ont précédé, comme Noé, Abraham, Isaac, Joseph, Moïse et Jésus-Christ – que la paix de Dieu soit sur eux. Le Coran a été brûlé pour que brûlent toutes ces vérités et précieux jugements.

Cependant, la vérité ne saurait être brûlée. Le Coran est éternel, car Dieu et la vérité sont éternels. Cet acte, ou tout autre acte, qui élargit le fossé et l'écart entre les nations ne peut être que nuisible. Nous devrions judicieusement éviter de jouer entre les mains de Satan. Au nom de la nation iranienne, je rends hommage à tous les livres divins et à ceux qui y croient. Dans une main je tiens le Coran et dans l'autre la Bible. Nous respectons les deux livres, car ils sont tous deux chers à notre cœur.

Depuis des années, nous avons pu suffisamment constater l'inefficacité du capitalisme et des structures mondiales de gestion actuellement en place pour en comprendre la signification. La majorité des États et des peuples a commencé à rechercher des changements fondamentaux en vue d'instaurer le règne de la justice dans les relations mondiales.

L'incapacité de l'ONU tient à la nature injuste de sa structure. Les grandes puissances ont monopolisé le Conseil de sécurité en raison du privilège que leur octroie le droit de veto, et ont marginalisé l'Assemblée générale, qui est le pilier central de l'Organisation.

Au cours des dernières décennies, il y a toujours eu au moins un membre permanent du Conseil de sécurité qui a été partie à un conflit. Lorsque le juge et le procureur sont dans le même camp, comment peut-on espérer que justice soit faite? La structure même de l'ONU leur donne le sentiment de pouvoir commettre un acte d'agression en toute impunité. Par exemple, si l'Iran jouissait du privilège du droit de veto, le Conseil de sécurité et le Directeur général de l'AIEA auraient-ils adopté la même position vis-à-vis de la question nucléaire?

L'ONU est le centre de coordination principal de la gestion mondiale commune. Il faut réformer sa structure de manière à ce que tous les États indépendants puissent prendre une part active et constructive à la gouvernance mondiale.

Le privilège du veto doit être révoqué. L'Assemblée générale doit être l'organe principal, et le Secrétaire général doit être le responsable le plus indépendant, et toutes ses prises de position et ses activités doivent recevoir l'approbation de l'Assemblée générale et viser à promouvoir la justice et à éliminer la discrimination dans l'ordre mondial.

Le Secrétaire général ne doit pas faire l'objet de pressions de la part de grandes puissances ou du pays où siège l'Organisation parce qu'il dit la vérité et assure l'administration de la justice. Il a été proposé que d'ici un an et dans le cadre d'une session extraordinaire, l'Assemblée générale parachève la réforme de la structure de l'Organisation. La République islamique d'Iran a fait des propositions claires en la matière et est prête à prendre une part active et constructive à ce processus.

Je tiens à dire clairement que l'occupation d'autres pays au nom de la liberté et de la démocratie est un crime impardonnable. Le monde a besoin de la logique de la compassion, de la justice et de la participation universelle plutôt que de la logique de la force, de la domination, de l'unilatéralisme, de la guerre et de l'humiliation. Le monde doit être régi par des êtres vertueux comme les Messagers de Dieu.

Ces dernières décennies, les deux grandes zones géographiques que sont l'Afrique et l'Amérique latine ont connu une évolution historique qui les a profondément changées. Les nouvelles approches adoptées dans ces deux continents, fondées sur des niveaux croissants d'intégration et d'unité et sur l'adaptation locale des modèles de croissance et de développement, ont été extrêmement fructueuses pour les peuples de ces régions. La prise de conscience et la sagesse des dirigeants de ces deux continents ont permis de surmonter les crises et les problèmes régionaux, sans l'ingérence dominatrice des puissances non régionales.

Ces dernières années, la République islamique d'Iran a développé ses relations avec l'Amérique latine et l'Afrique dans tous les domaines.

Et j'en viens maintenant à l'Iran, cet illustre pays. La Déclaration de Téhéran a été une mesure de confiance extrêmement constructive, une mesure rendue possible par la bonne volonté admirable des Gouvernements brésilien et turc et par la coopération étroite, sincère et honnête du Gouvernement iranien. Bien que certaines puissances occidentales aient eu une

réaction inappropriée face à cette déclaration, laquelle a été suivie d'une résolution illégale, elle est toujours en vigueur.

Nous avons respecté les règlements de l'AIEA, au-delà de ce à quoi nos engagements nous obligeaient, mais nous ne nous sommes jamais soumis à des pressions illégales et nous ne le ferons jamais.

Il a été dit que d'aucuns souhaiteraient faire pression sur l'Iran pour qu'il accepte un dialogue. Premièrement, l'Iran a toujours été disposé à entamer un dialogue basé sur le respect et la justice. Deuxièmement, les méthodes fondées sur l'irrespect des nations sont inefficaces, et ce, depuis longtemps. Ceux qui ont eu recours à l'intimidation et aux sanctions en réponse à la logique claire de la nation iranienne sont effectivement en train de détruire la crédibilité qui reste au Conseil de sécurité et la confiance que les nations lui accordent, preuve encore une fois du caractère injuste de la fonction du Conseil.

Lorsque ces mêmes pays menacent une grande nation, un grand peuple comme l'Iran, un pays connu tout au long de l'histoire pour ses savants, ses poètes, ses artistes et ses philosophes, et dont la culture et la civilisation sont synonymes de pureté, de soumission à Dieu et de quête de justice, comment peuvent-ils espérer la confiance d'autres nations?

Il va sans dire que les méthodes dominatrices – et principalement le capitalisme – de gestion du monde ont échoué. Non seulement l'époque de l'esclavage, du colonialisme et de la domination du monde est révolue, mais il en est de même des tentatives visant à faire renaître les anciens empires.

Nous avons annoncé que nous sommes prêts à tenir un débat libre et sérieux avec les hommes d'État américains ici même afin d'exprimer clairement nos opinions sur les questions d'importance mondiale. Il a été proposé ici d'organiser un débat annuel libre au sein de l'Assemblée générale dans l'optique d'ouvrir un dialogue constructif.

Enfin, la nation iranienne et la majorité des pays et des gouvernements du monde sont opposées à la gestion mondiale discriminatoire actuellement en place. La nature inhumaine de cette gestion a abouti à une impasse. Il faut procéder à une refonte totale.

La réforme des affaires mondiales et l'instauration de la tranquillité et de la prospérité exigent la participation de tous, des pensées pures et la

gestion divine et humaniste qui nous a été accordée. Nous pensons tous que la justice est l'élément fondamental de la paix, de la sécurité durable et de la propagation de l'amour parmi les peuples et les nations. C'est dans la justice que l'humanité cherche à réaliser ses aspirations, ses droits et sa dignité, car elle en a assez de l'oppression, de l'humiliation et des mauvais traitements.

La vraie nature de l'humanité se manifeste par l'amour du prochain et l'amour de tout ce qui est bon dans le monde. L'amour est la meilleure base à partir de laquelle établir les relations entre les peuples et les nations. Comme le dit Vahshi Bafgi, le grand poète iranien, « Bois mille gorgées de la Fontaine de Jouvence/Sans l'amour, tu tomberas en désérence ». Dans la recherche de la pureté, de la sécurité et de la prospérité, les peuples ne sont pas des rivaux, mais des compagnons. Ceux qui ne trouvent leur bonheur que dans le malheur des autres et leur bien-être et leur sécurité dans l'insécurité des autres, ceux qui s'estiment supérieurs aux autres, s'écartent de la voie de l'humanité pour s'enfoncer dans celle du diable.

L'économie et les moyens matérialistes ne sont que des outils pour servir l'humanité, créer l'amitié et renforcer les relations humaines dans l'optique de la perfection spirituelle. Ce ne sont pas des outils qui servent à se faire valoir ou à dominer les autres.

Les hommes et les femmes se complètent, et l'unité familiale – faite de relations pures, aimantes et durables entre les époux – est le centre et le garant de la continuité et de l'éducation des générations. Elle est source des vrais plaisirs, de la propagation de l'amour et de la réforme de la société.

La femme est le reflet de la beauté divine et une source d'amour et d'attention. Elle est la gardienne de la pureté et du raffinement de la société. La tendance à l'endurcissement des âmes et des comportements des femmes les prive de leur droit fondamental à être des mères aimantes et des épouses attentionnées. Ceci va engendrer une société plus violente affublée de défauts irréversibles.

La liberté est un droit divin qui doit servir la paix et la perfection humaine. Les pensées pures et la volonté des justes sont les clefs qui ouvriront la voie vers une vie pure emplie d'espoir, d'allégresse et de beauté. C'est la promesse de Dieu – que les purs et les justes hériteront de la terre. Et les personnes dépourvues d'égoïsme prendront les rênes du monde. Il

ne restera aucune trace de souffrance, de discrimination, de pauvreté, d'insécurité et d'agression. L'heure du bonheur véritable et de l'épanouissement de la vraie nature de l'humanité viendra, telle que Dieu l'avait voulue.

Tous ceux qui sont en quête de justice et tous les esprits libres attendent ce moment et ont reçu la promesse d'une époque si glorieuse. L'humain accompli, le véritable serviteur de Dieu et ami de l'humanité, dont le père était de la génération du bien-aimé Prophète de l'Islam et dont la mère était une fervente apôtre de Jésus-Christ, attendra auprès de Jésus, le fils de Marie, et des autres justes pour apparaître en ces jours glorieux et venir en aide à l'humanité. En leur souhaitant la bienvenue, nous devons nous rallier et rechercher la justice, car c'est ce qui est attendu de l'homme.

Gloire à l'amour et à la dévotion, gloire à la justice et à la liberté, gloire à la véritable humanité, à l'humain accompli, au véritable compagnon de l'humanité. Je tiens à dire à tous ceux qui m'écoutent : « Que la paix soit avec vous et avec tous les justes et les purs. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République slovaque.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gašparovič (*parle en slovaque; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je tiens à féliciter M. Joseph Deiss de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Puisse l'ONU, sous sa conduite, confirmer qu'elle joue un rôle central dans les affaires mondiales. La Slovaquie est prête à lui apporter son appui. Je salue également le travail accompli par son prédécesseur à la précédente session.

La République slovaque s'associe aux déclarations de l'Union européenne. Nous notons avec plaisir que les 27 États Membres européens, ainsi que d'autres pays associés, se sont exprimés d'une seule voix dans cette enceinte internationale universelle. C'est un bon préalable pour ouvrir la voie à une coopération efficace tant attendue entre l'Union et l'ONU.

Je vais maintenant faire part aux membres de l'Assemblée de plusieurs réflexions sur certains problèmes mondiaux et régionaux envisagés en tenant compte des priorités de la Slovaquie en matière de politique étrangère.

La politique étrangère de la Slovaquie, qui est un Membre de l'ONU, est fondée sur le respect des valeurs démocratiques fondamentales, du droit international et d'un multilatéralisme efficace. Par conséquent, nous saluons et nous appuyons le thème principal de la soixante-cinquième session : « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale ». Ce sujet est d'autant plus important que nous sommes souvent témoins du non-respect des décisions contraignantes prises par les organes de l'ONU, parfois même au sein des différentes institutions de l'ONU.

L'une des missions les plus importantes de l'ONU est de garantir la formulation, la protection et l'application du principe de la sécurité collective des États. En conséquence, la protection de la paix et de la sécurité internationales au niveau mondial et dans les limites du droit international doit demeurer l'une des activités fondamentales de l'ONU. En effet, la paix et la sécurité deviennent particulièrement vulnérables en temps de crises financières et économiques. Nous devons leur accorder une attention accrue afin qu'elles restent sous le contrôle des États et de la communauté internationale.

Le processus de la maîtrise des armements et du désarmement représente l'instrument principal en vue

de prévenir les guerres et d'autres conflits. Les progrès accomplis dans le domaine de la non-prolifération des armes de destruction massive nous donnent des raisons d'être modérément optimistes. Nous avons le devoir de poursuivre nos efforts et de renforcer le système mondial de non-prolifération des armes de destruction massive. Pourtant, le risque que ces armes tombent entre les mains de terroristes reste élevé. Nous nous tenons également prêts à coopérer avec nos partenaires sur un certain nombre de questions prioritaires, notamment l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous saluons la signature du nouveau Traité entre la Fédération de Russie et les États-Unis pour remplacer le Traité START. Nous estimons que le nouveau traité relancera le processus de désarmement, qui est en perte de vitesse, et renforcera la pression sur certains États afin qu'ils abandonnent leurs ambitions de posséder des armes nucléaires. Je tiens en particulier à souligner le rôle prépondérant que joue la Conférence sur le désarmement, qui est décrite comme étant la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement.

Dans le domaine des armes classiques, il importe de poursuivre les négociations devant mener à l'adoption d'un nouveau traité sur le commerce des armes. Il convient également d'accorder l'attention nécessaire aux armes légères, dont la prolifération incontrôlée pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur le maintien de la paix et de la sécurité, en particulier dans les zones de conflit.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies représentent l'une des activités les plus en vue de l'ONU dans le cadre de son action en faveur de la paix et de la sécurité mondiales. La Slovaquie, en tant que participante active aux missions des Nations Unies et aux autres opérations de gestion des crises internationales entrant dans le cadre d'un mandat de l'ONU, salue les mesures prises pour relancer la réforme des opérations de maintien de la paix, que décrit le document intitulé « Un partenariat renouvelé : définir un nouvel horizon pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ».

Je pense que la Stratégie globale d'appui aux missions contribuera concrètement à accélérer le déploiement des missions de maintien de la paix tout en garantissant une meilleure utilisation des ressources humaines et financières.

La bonne coordination des activités de l'ONU et des organisations régionales est également essentielle. Des améliorations peuvent être apportées, par exemple, sur le plan opérationnel, pour ce qui est de la coopération avec l'Union européenne et l'OTAN, mais aussi sur le plan stratégique, pour rendre la coordination plus efficace.

L'Organisation des Nations Unies doit également jouer un rôle clef dans la prévention des conflits. La Slovaquie appuie le rôle de prévention et de médiation joué par l'ONU et est favorable au renforcement de ses capacités en la matière. Il est toutefois nécessaire de rassembler les synergies en tenant dûment compte des intérêts de toutes les parties prenantes aux niveaux local, régional et mondial afin d'éliminer les causes de conflit et de passer directement à la phase d'instauration de la paix.

La création du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, dirigé par un diplomate slovaque, a constitué un pas dans la bonne direction. Les faits survenus récemment au Kirghizistan ont confirmé l'utilité de cet instrument et souligné la nécessité de lui fournir un appui supplémentaire.

La Slovaquie participe activement aux processus de paix. Nous avons été membre non permanent du Conseil de sécurité en 2006 et 2007, et depuis, nous avons maintenu notre engagement en faveur de la réforme du secteur de la sécurité. Nous nous félicitons que, depuis lors, plusieurs documents stratégiques aient été élaborés et que des progrès aient été réalisés pour renforcer les capacités nécessaires, notamment en coopération avec les pays africains.

Dans le cadre de notre présidence du Groupe des Amis de la réforme du secteur de la sécurité, nous continuons de nous employer activement à consolider les relations entre les États Membres et le Secrétariat dans ce domaine. À la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, nous avons fait équipe avec nos partenaires argentins et indonésiens pour organiser des ateliers régionaux sur la réforme du secteur de la sécurité qui ont abordé la question dans le contexte plus large du maintien et de la consolidation de la paix, tout en établissant un lien entre ses dimensions mondiale et régionale. Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts en coopération avec l'Équipe spéciale interorganisations pour la réforme du secteur

de la sécurité ainsi qu'avec d'autres États Membres et organisations sous-régionales.

En vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le processus de réforme de cet organe peut quasiment être qualifié d'histoire sans fin. C'est pourquoi nous nous félicitons que le cadre des négociations intergouvernementales relatives à la réforme du Conseil de sécurité ait été plus clairement défini. Ces négociations doivent être axées sur les éléments fondamentaux suivants : représentativité du Conseil, efficacité dans l'accomplissement de son mandat et transparence de ses méthodes de travail, tout en lui laissant la possibilité d'adopter des sanctions pour faire respecter ses décisions.

La crise financière et économique mondiale a mis au jour les faiblesses des structures actuelles de l'ordre économique mondial. Le rôle déterminant de l'ONU et de ses États Membres doit également être réaffirmé au niveau mondial dans la sphère financière et économique.

À la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons convenu que depuis que nous avons commencé à déployer, il y a une dizaine d'années, des efforts pour les atteindre, ces objectifs n'ont perdu ni de leur pertinence ni de leur importance. L'éradication de la pauvreté et de la faim, l'amélioration de la qualité de l'éducation, l'accès à un emploi décent, l'amélioration des services de santé et de la qualité des logements, l'amélioration de la santé maternelle, l'égalité des sexes et la préservation de l'environnement sont des préoccupations qui demeurent au cœur des activités des programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies.

Par ailleurs, dans notre vie quotidienne, nous nous rendons compte que la création de conditions propices à un développement équitable et durable va de pair avec le respect de la nature et de ses lois. Il existe un lien intrinsèque entre ces deux éléments qui ont tous deux un impact sur la vie des personnes, membres du système universel.

La population slovaque a malheureusement pu constater la force de la nature à l'occasion des inondations d'une ampleur sans précédent qui ont ravagé notre pays au début de cet été. Il faut trouver un bon équilibre entre développement et respect de la

nature, reposant sur des arguments solides étayés par une analyse correcte et sans céder à l'influence que tentent d'exercer certaines organisations transnationales aux vues étroites qui se prétendent écologistes.

Pour la première fois cette année, la Slovaquie a participé aux réunions du Conseil économique et social en qualité de membre. Notre expérience montre qu'il est nécessaire de renforcer les liens entre le Conseil économique et social et d'autres organisations, appartenant ou non au système des Nations Unies, qui poursuivent les mêmes objectifs.

La Slovaquie se félicite de la création d'ONU-Femmes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. Nous sommes convaincus que cette entité contribuera à faire reculer les différentes formes de violence dont les femmes sont victimes. Nous souhaitons également plein succès à la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

La Slovaquie condamne l'intolérance, la xénophobie, la discrimination, le racisme et l'ultranationalisme sous toutes leurs formes. Nous nous employons à protéger et à défendre les droits de l'homme aux niveaux national et international. Nous jouons un rôle prépondérant dans le cadre de l'initiative interrégionale visant à l'adoption d'un nouveau protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant.

La Slovaquie appuie pleinement la lutte en vue de mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs des crimes les plus graves au regard du droit international, notamment les actes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. En tant que facilitateur des efforts en faveur de l'universalité et de l'application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, la Slovaquie s'emploie activement à accroître le nombre d'États parties au Statut de Rome et à faire en sorte que le Statut soit dûment appliqué.

La Slovaquie suit de très près la situation et les problèmes de régions particulières du monde.

L'action à long terme menée pour parvenir à une paix durable au Moyen-Orient n'a pas permis d'obtenir les résultats escomptés. Au stade actuel, nous accueillons favorablement les contributions apportées par tous les facilitateurs s'employant à concilier les exigences des deux parties dans le cadre des

pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens lancés récemment. Nous espérons que les dirigeants palestiniens et israéliens parviendront à un accord qui jettera les bases d'un cadre définitif pour leurs relations mutuelles. Cela est nécessaire pour garantir la paix mondiale.

L'Afrique, continent qui connaît la situation la plus difficile, doit continuer de bénéficier d'une attention particulière de la part de la communauté internationale. Nous devons nous attaquer à l'origine et à la nature profondes des problèmes et pas seulement traiter leurs conséquences. Par ailleurs, nous sommes heureux de constater que des progrès ont été accomplis dans la stabilisation et le développement de pays tels que le Ghana, le Bénin, le Togo, Maurice et d'autres encore.

En tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, chacun d'entre nous doit défendre le respect du caractère contraignant des résolutions du Conseil de sécurité – en particulier lorsqu'elles visent à maintenir la paix dans le monde. C'est pourquoi nous appuyons les négociations diplomatiques sur le dossier iranien et sur la situation préoccupante dans la péninsule coréenne.

La Slovaquie se félicite des conclusions de la Conférence internationale de Kaboul sur l'Afghanistan. Cette conférence a marqué une nouvelle étape dans le partenariat entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, sur la base du principe d'une afghanisation progressive du pays, à savoir la transmission de l'ensemble du contrôle et des responsabilités aux Afghans, qui doit être menée à bien dans le cadre du processus de Kaboul. La Slovaquie continuera de participer à la stabilisation et au développement de l'Afghanistan en contribuant aux opérations de stabilisation et aux activités de formation menées par l'OTAN et l'Union européenne, et en mettant en œuvre des projets humanitaires et d'aide au développement.

La Slovaquie demeure un fervent partisan d'un règlement équitable et pacifique de la question chypriote sous les auspices du Secrétaire général. Le fait que nous appuyons depuis plus de 20 ans, les négociations et que, depuis 2001, le plus important contingent de forces armées slovaques participant aux activités de gestion des crises de l'ONU soit déployé au sein de la Force des Nations Unies chargée du

maintien de la paix à Chypre, prouve notre engagement à cet égard.

Pour ce qui est des Balkans occidentaux, nous cherchons à renforcer la stabilité et à appuyer les processus démocratiques. Nous espérons voir progresser les processus d'intégration européenne des pays des Balkans occidentaux. Nous espérons en outre que les Balkans parviendront d'eux-mêmes à des accords de paix, pour éviter toute solution imposée.

L'ONU doit être en mesure de répondre efficacement aux défis actuels du XXI^e siècle. Cela requiert toutes les synergies possibles entre les organes, programmes, fonds et institutions spécialisées du système des Nations Unies. Plus important encore, étant donné que les États Membres définissent les activités à mener et la voie à suivre, nous devons consolider les synergies entre nous. Nos peuples attendent des résultats positifs.

Je suis convaincu que, grâce au leadership du Président de l'Assemblée générale, l'ONU accomplira de grands progrès pour faire avancer sa cause.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République slovaque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie.

S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Abdullah (parle en anglais) : Plus que jamais, notre monde est confronté à des crises

mondiales multiples qui ne peuvent être efficacement réglées sans une action multilatérale coordonnée. Aucun pays ne peut, seul, affronter ces crises et assurer son avenir. Les menaces sont mondiales, et les solutions le sont donc également. Il est essentiel que l'ONU occupe un rôle central et fort.

Il est également essentiel de résister aux forces de la discorde qui sèment l'incompréhension et la méfiance, en particulier entre les peuples de religion différente. Le fait est que l'humanité est liée, en tous lieux, non seulement par des intérêts mutuels, mais aussi par des commandements partagés : aimer son prochain pour l'amour de Dieu; aimer faire le bien autour de soi.

Cette semaine, ma délégation, avec l'appui de nos amis de tous les continents, présentera un projet de résolution sur l'organisation d'une semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle. Nous proposons d'organiser une semaine spéciale pendant laquelle les peuples du monde entier, dans leurs lieux de culte respectifs, pourraient présenter les enseignements de leur propre foi en matière de tolérance, de respect d'autrui et de paix. J'espère que le projet de résolution recevra l'appui de l'Assemblée.

La paix est un autre domaine essentiel dans lequel l'ONU peut jouer un rôle phare. Or, il est une paix dont l'avenir est en jeu actuellement. Avec la tenue de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens, une porte s'ouvre en faveur d'un règlement final du conflit israélo-palestinien concrétisant la solution des deux États. La création d'un État palestinien indépendant, viable et souverain, vivant côte à côte avec Israël, ouvrira la voie à une paix régionale globale. Il est plus que temps de mettre fin à ce conflit.

Aucune crise régionale n'a eu un impact aussi long et aussi vaste sur la sécurité et la stabilité internationales. Aucune crise n'a figuré si longtemps à l'ordre du jour de l'ONU ou n'a autant tenu en échec les artisans de la paix. Chaque ressource dépensée pour ce conflit est une ressource qui n'est pas investie dans le progrès et la prospérité. Chaque jour qui passe est un jour perdu au profit des forces de la violence et de l'extrémisme qui nous menacent tous, dans la région et au-delà.

La population a peur d'être déçue, et les fauteurs de trouble font tout pour nous faire échouer. Nous ne saurions sous-estimer l'importance de réussir, ni le prix

douloureux de l'échec. Chacun d'entre nous doit œuvrer pour une action rapide, des choix ardues et des résultats tangibles, sinon les souffrances et les frustrations s'accroîtront et une guerre plus pernicieuse gagnera du terrain. Ce scénario catastrophe se répandra au monde entier, menaçant la sécurité et la stabilité bien au-delà des frontières du Moyen-Orient. Pour empêcher cela, les pourparlers doivent être abordés avec enthousiasme, sincérité et courage.

Aucune action unilatérale ou provocatrice ne doit venir faire dérailler les négociations. Au contraire, les parties doivent travailler d'arrache-pied pour obtenir des résultats, et ce, rapidement. Cela suppose d'aborder toutes les questions relatives au statut final, en vue de mettre fin à l'occupation et de parvenir dès que possible à la solution des deux États, seule solution à pouvoir fonctionner. Le statu quo est tout simplement inacceptable – halte à l'injustice, halte à l'effusion de sang.

La Jordanie et le reste du monde arabe et musulman sont actifs. Avec l'Initiative de paix arabe, nous avons offert à Israël une occasion inédite de parvenir à un règlement global lui permettant d'entretenir des relations normales avec 57 pays arabes et musulmans, soit un tiers des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, nous nous adressons à l'ensemble des Membres de l'ONU. Nous serons tous perdants si les pourparlers échouent, nous serons tous gagnants si la paix est réalisée. L'influence que nous pouvons exercer collectivement à l'échelle internationale sera déterminante. Tous ensemble, nous devons faire pencher la balance du côté de la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Joseph Kabila Kabange,
Président de la République démocratique
du Congo**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kabila Kabange : Avant toute chose, je voudrais féliciter M. Joseph Deiss pour son élection à la présidence de cette soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et féliciter également l'ensemble de son bureau. Je voudrais aussi saluer le mérite de son prédécesseur, M. Ali Treki, et le féliciter pour le dévouement et la compétence avec lesquels il a rempli son mandat, à la grande satisfaction générale.

Je voudrais enfin rendre un vibrant hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts louables et inlassables qu'il ne cesse d'entreprendre pour défendre et promouvoir les buts et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. La République démocratique du Congo le remercie d'avoir accepté d'être présent à Kinshasa pour la célébration du cinquantenaire de son accession à l'indépendance. C'est la preuve de son engagement et de celui des Nations Unies aux côtés du peuple congolais en quête de paix, de stabilité et de développement. Mon pays tient à réaffirmer sa détermination à l'accompagner et à soutenir ses efforts d'impulser un monde plus sûr pour tous.

Le Président assume la présidence.

La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment de conjoncture particulièrement difficile pour l'humanité tout entière. La physionomie qu'elle présente est celle d'une société en crise, caractérisée par une remise en cause des principes fondamentaux des relations internationales et exacerbée par l'égoïsme des nations. La déclaration adoptée hier sur l'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en étant un message d'espoir, donne néanmoins la mesure du fossé qui sépare les nations nanties des pays pauvres dans la recherche de meilleures conditions de vie pour nos populations.

La crise alimentaire et la famine frappent plusieurs peuples de notre planète. Les maladies et les

endémies naguère disparues refont surface, de même que tant d'autres fléaux nouveaux. On observe notamment une avalanche de catastrophes naturelles dans la foulée des changements climatiques qui s'annoncent encore plus dévastateurs.

Le tableau sombre que je viens de brosser succinctement devrait nous inciter à plus d'unité pour mobiliser davantage les efforts dans un élan de solidarité constructive, afin de trouver des solutions concertées et globales à la mesure de l'immensité des défis qui doivent être relevés.

La République démocratique du Congo lance un appel pressant à tous les États du monde afin qu'ensemble, nous puissions contribuer à la réalisation d'un monde meilleur en poursuivant de manière inlassable les efforts de pacification partout où persistent encore des foyers de tensions.

La République démocratique du Congo se réjouit aussi de tous les efforts déployés par plusieurs États, sous l'égide des Nations Unies, pour ramener la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans certaines parties du Moyen-Orient, dans les Balkans, dans la corne de l'Afrique, ainsi qu'en Afrique centrale et dans bien d'autres parties du monde.

Mon pays sort d'une crise multiforme aggravée par les différentes guerres qui l'ont ravagé il y a peu. Et comme bon nombre de nations africaines, il souffre également des conséquences néfastes de la crise économique et financière mondiale. Quoiqu'il en soit, et comme j'ai eu à le dire à mon peuple le 30 juin dernier, à l'occasion du cinquantenaire de notre indépendance, la pauvreté, la misère, la précarité qui accablent nos populations ne sont ni une fatalité, ni un état irrémédiable.

Les 50 prochaines années, la République démocratique du Congo les veut plus radieuses et prometteuses. Elle s'engage pour cela à apporter sa contribution à la marche de l'humanité vers un monde meilleur.

S'agissant de l'enjeu mondial autour de la question de la préservation de la planète, mon pays, qui est largement pourvu et gâté par la nature, réaffirme son engagement solennel à défendre la biodiversité dans sa politique et son plan national de développement.

En tant que deuxième poumon du monde par sa forêt, mon gouvernement estime que désormais, la

question du changement climatique et de l'environnement passe par la mise en place d'une autorité mondiale de l'environnement et devra impliquer les institutions tant publiques que privées, la société civile, ainsi que les milieux scientifiques.

En ce qui concerne l'instauration et la consolidation de la paix, mon pays se réjouit de l'acceptation par le Secrétaire général de notre demande de créer à Libreville, en République gabonaise, un bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique Centrale. Ce bureau favorisera certainement une plus grande proximité et une meilleure coordination entre les Nations Unies et les pays de la région. Les questions de paix, de sécurité, d'aide humanitaire et de développement seront ainsi examinées dans des délais plus courts. Elles connaîtront l'urgence qu'elles méritent dans l'application des mesures adoptées.

Il nous incombe de consolider la paix partout au moyen des mécanismes et des instruments internationaux et régionaux de maintien, de prévention et de règlement des conflits.

La République démocratique du Congo est résolument déterminée à éradiquer le phénomène des groupes armés étrangers sur son territoire national. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les opérations militaires que nous avons organisées systématiquement depuis 2009 pour les contraindre à déposer définitivement les armes. Grâce aux pressions militaires et à des campagnes de sensibilisation et d'information, à la délocalisation loin de leurs frontières d'origine, les rapatriements volontaires s'intensifient et vont s'amplifier.

Quant à l'Armée de résistance du Seigneur, force est de constater que la question ne relève plus de la défense, mais plutôt désormais de l'ordre public. Toutefois, au regard des crimes et autres atrocités qu'elle commet encore sur nos populations civiles, nous demeurons mobilisés et vigilants, l'objectif ultime étant de mettre hors d'état de nuire ce groupe particulier.

Parallèlement à nos efforts consacrés à l'éradication de l'insécurité à l'est du territoire national, la République démocratique du Congo s'emploie à renforcer l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance.

Concernant la justice particulièrement, je voudrais m'appesantir quelque peu sur le calvaire des femmes congolaises des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. L'insécurité est la cause principale de cette tragédie. Les groupes armés, qui se nourrissent de l'exploitation illégale des matières premières, sont à la base de ce fléau. Nous avons arrêté des mesures appropriées pour faire face à cette situation inacceptable.

Désormais, la République démocratique du Congo s'attaque aux causes de la violence faite à la femme, aux causes des conflits récurrents, et en même temps, elle renforce son appareil judiciaire de manière à conjuguer ensemble paix, justice et sécurité. La lutte contre l'impunité demeure un aspect fondamental de l'action gouvernementale.

Mon gouvernement s'attèle, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, à tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, à savoir la santé, l'éducation, l'autosuffisance alimentaire, les infrastructures de base, l'électricité, l'eau potable pour tous, sans oublier évidemment la lutte contre le paludisme, le VIH/sida et le combat contre la pauvreté. J'apprécie, à juste titre, l'engagement des partenaires qui nous accompagnent dans la réalisation des axes prioritaires du développement de mon pays.

La complexité de ces différents axes qu'il importe de réaliser sur un territoire de plusieurs millions de kilomètres carrés fait que la République démocratique du Congo est un vaste chantier qui nécessite des contributions plurielles pour sa reconstruction et sa modernisation. Celles-ci sont les bienvenues, notamment dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé, que nous voulons respectueux et actif.

Aujourd'hui les indicateurs économiques évoluent positivement. Plusieurs actions essentielles sont exécutées avec succès. Le crédit de ce succès nous donne les moyens d'un nouveau départ et revient en premier lieu au peuple congolais. Il en résulte également des apports précieux et de la collaboration et contribution de nos partenaires.

Sur le plan de la gestion politique et administrative de notre territoire, il est prévu la tenue, en 2011, des élections présidentielles et législatives. Mon gouvernement met un point d'honneur à la consolidation de la démocratie par le respect du cycle

électoral, la redevabilité vis-à-vis du souverain primaire et le parachèvement de la mise en place des institutions prévues par la Constitution, dans le cadre du processus de décentralisation.

Mon pays soutient le processus de réforme de notre Organisation universelle. La République démocratique du Congo réaffirme que les États Membres devraient résolument s'inscrire dans cette dynamique. La réforme de l'ONU et de son Conseil de sécurité devrait donc être entreprise sans tarder, car elle vient en appui à la réalisation de nos rêves face aux nouveaux défis et changements qui s'imposent à notre planète.

L'élargissement du Conseil de sécurité s'avère une exigence démocratique indispensable, et cette vision doit être renforcée par l'affirmation de l'autorité de l'Assemblée générale afin de permettre à son président de jouer un rôle primordial dans la recherche de solutions aux problèmes de notre temps.

La nature, dit-on, ne pose à l'homme que des défis qui sont à la portée de son potentiel créatif, lequel compte à son actif des inventions prodigieuses. En dépit de nos diversités, le moment est venu de mettre nos ressources humaines au service de la créativité collective. Il importe de ne pas laisser les manettes de l'économie mondiale à un capitalisme sauvage qui n'admet aucune réglementation des mouvements de capitaux et n'est mû que par le seul souci de réaliser des profits. Nous avons le devoir de mondialiser aussi les valeurs universelles de justice, de solidarité et d'altruisme qui concourent à la paix et à la sécurité internationales.

Ensemble, nous pouvons donner des jours meilleurs à l'humanité, si, jour après jour, nous travaillons à la réalisation des idéaux de notre Organisation.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République démocratique du Congo de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Azerbaïdjan.

M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Aliyev (parle en anglais) : J'ai l'honneur de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Je vous souhaite plein succès dans ces fonctions à hautes responsabilités. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, M. Ali Abdussalam Treki, de son travail fort productif. Je voudrais également exprimer mon profond respect et ma reconnaissance au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour sa direction efficace de l'Organisation et ses efforts afin de la revitaliser.

L'Azerbaïdjan reconnaît le rôle central joué par l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion du développement durable et la défense des libertés fondamentales des peuples du monde. L'Azerbaïdjan estime que l'ONU doit être plus forte et plus à même d'intervenir dans tout un ensemble de domaines, partout dans le monde, et de répondre aux attentes et aux préoccupations de chaque État Membre.

L'Azerbaïdjan, qui a souffert des effets dévastateurs de la guerre et de l'occupation, est fermement convaincu que le strict respect des normes et des principes universellement acceptés du droit international, relatifs au bon voisinage, aux relations amicales, à la coopération entre États et à l'exécution, de bonne foi, des obligations souscrites par les États, sont de la plus haute importance pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'actuel conflit armé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan constitue toujours une menace à la paix et à la sécurité

régionales et internationales. Le conflit a conduit à l'occupation d'un cinquième du territoire de l'Azerbaïdjan et environ un habitant sur neuf de mon pays est devenu une personne déplacée ou un réfugié.

La communauté internationale a reconnu que la République d'Arménie porte la responsabilité principale de l'occupation des territoires azerbaïdjanais, la perpétration de très graves crimes internationaux au cours du conflit, la pratique du nettoyage ethnique et la tentative de création d'une culture monoethnique dans les territoires azerbaïdjanais conquis. Le Conseil de sécurité a adopté quatre résolutions et exprimé son plein appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, et il a réaffirmé l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force. Il a également reconnu que le Haut-Karabakh faisait partie de l'Azerbaïdjan et a demandé le retrait immédiat, complet et inconditionnel des forces d'occupation de tous les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. L'Assemblée générale et d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et l'Organisation de la Conférence islamique, ont adopté des positions similaires. Malheureusement, malgré la position commune de la communauté internationale, les territoires azerbaïdjanais sont toujours sous occupation.

Jusqu'à présent, l'Arménie, au lieu de négocier de bonne foi pour parvenir le plus rapidement possible à un règlement durable du conflit, a préféré une escalade aux conséquences imprévisibles. En dépit des efforts politiques déployés actuellement pour régler au plus tôt le conflit, les activités menées dans les territoires azerbaïdjanais occupés constituent une violation flagrante du droit international et servent à consolider davantage le statu quo actuel de l'occupation, en essayant de légitimer les résultats du nettoyage ethnique et de la colonisation des territoires occupés et faisant ainsi grandement obstacle au règlement pacifique du conflit.

Ainsi, depuis le début du conflit, de très nombreux colons ont été encouragés à s'installer dans les zones occupées dépeuplées de leurs habitants azerbaïdjanais. En 2005, l'OSCE a envoyé une mission d'établissement des faits dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Celle-ci y a constaté la présence de colons et a demandé que tout soit fait pour empêcher la

poursuite de la colonisation de ces territoires. L'Arménie prend également constamment des mesures pour modifier les caractéristiques historiques et culturelles des territoires occupés dans le but de supprimer tout ce qui pourrait rappeler leurs origines culturelles et historiques azerbaïdjanaises. De ce fait, pas un seul monument historique ou culturel azerbaïdjanais n'est resté intact et aucun site sacré n'a pu échapper au vandalisme dans les territoires occupés. L'installation de colons et la destruction et l'appropriation du patrimoine historique et culturel des zones occupées ainsi que divers types d'activités illégales portent directement atteinte aux droits de propriété des personnes déplacées.

L'absence d'accord sur les questions politiques, la persistance du conflit et la lenteur des négociations ne doivent pas servir de prétexte pour ne pas s'attaquer aux autres problèmes liés à la violation continue et délibérée du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme dans le cadre du conflit.

Le règlement le plus rapide possible du conflit armé dans la région du Haut-Karabakh de l'Azerbaïdjan et ses alentours reste une priorité pour nous. Les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE s'emploient à instaurer la paix et la stabilité dans la région. Le règlement du conflit implique le retrait des forces arméniennes des territoires azerbaïdjanais occupés selon un calendrier établi, le rétablissement de toutes les communications, le retour de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées dans leur foyer d'origine, des garanties de sécurité internationales, notamment le déploiement de forces de maintien de la paix, et un statut intérimaire pour le Haut-Karabakh. Nous sommes prêts à poursuivre les pourparlers de bonne foi afin de finaliser le statut du Haut-Karabakh au sein de la République d'Azerbaïdjan.

L'approche progressive proposée à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan en décembre 2009 par le Groupe de Minsk de l'OSCE a été acceptée en principe par l'Azerbaïdjan comme point de départ pour parvenir à un règlement durable du conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Malheureusement, l'Arménie tarde toujours à donner une réponse définitive à la proposition des coprésidents.

L'Azerbaïdjan est profondément reconnaissant aux États Membres de la position de principe qu'ils ont

adoptée sur des questions d'une importance cruciale pour l'Azerbaïdjan relatives à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. Nous comptons sur la solidarité constante de la communauté internationale qui appuie la position juste de l'Azerbaïdjan et sur l'appui précieux apporté au sein de l'ONU à nos initiatives en vue de remédier aux problèmes actuels de manière impartiale, ouverte et exhaustive.

Malgré l'existence de ce conflit non réglé à propos du Haut-Karabakh et des territoires occupés, le Gouvernement azerbaïdjanais a réussi à garantir la stabilité politique, le développement démocratique, la prospérité économique et le bien-être social du pays. Aujourd'hui, l'Azerbaïdjan affiche l'une des croissances les plus rapides du monde : au cours des cinq dernières années, son produit intérieur brut a presque triplé. Fort de sa situation géographique stratégique au croisement des principales routes commerciales qui longent les couloirs émergents Est-Ouest et Nord-Sud pour le transport et l'énergie, le pays dispose d'un atout important pour devenir un pôle majeur de l'infrastructure et de l'énergie.

L'Azerbaïdjan possède d'énormes réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel et affiche de bonnes perspectives en termes de nouvelles découvertes. Les infrastructures modernes de transport d'hydrocarbures vers les marchés internationaux déjà construites en Azerbaïdjan ont été utilisées pour exporter pétrole et gaz naturel, ce qui peut aider à diversifier les sources d'énergie et à renforcer la sécurité énergétique internationale, question qui revêt une importance toute particulière pour l'approvisionnement en gaz. Avec des réserves prouvées de 2 000 milliards de mètres cube de gaz naturel et des réserves potentielles d'au moins 5 000 milliards de mètres cube, l'Azerbaïdjan est prêt à apporter sa propre contribution pour assurer le développement stable du marché gazier mondial.

La construction et l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire régionale constitue un autre projet d'importance mondiale sur lequel l'Azerbaïdjan travaille énergiquement avec ses voisins. Grâce à cette liaison ferroviaire, il sera possible d'acheminer toutes sortes de cargaisons entre l'Asie et l'Europe.

En tant que membre très actif de l'Initiative de transparence des industries extractives, c'est en toute transparence que l'Azerbaïdjan affecte au développement du pays ses revenus provenant de

l'énergie – notamment au renforcement du capital humain et à l'élimination de la pauvreté. De ce fait, nous avons pu enregistrer une réduction spectaculaire de la pauvreté, passée de 49 % en 2003 à 11 % en 2009. Je suis persuadé que le développement durable aidera l'Azerbaïdjan à en faire encore davantage dans ce domaine dans les années à venir.

L'Azerbaïdjan a toujours été un lieu de coexistence dans la tolérance de différentes confessions, ethnies et philosophies. En tant que membre actif du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations, l'Azerbaïdjan contribue à la promotion du dialogue interreligieux et interculturel, fondé sur le respect et la compréhension mutuels. Au printemps dernier, l'Azerbaïdjan a accueilli le Sommet mondial des chefs religieux, dont les participants représentaient 32 pays, et a présenté une initiative pour accueillir en avril 2011 un forum mondial sur le dialogue interculturel.

Défi de taille et de longue haleine, le changement climatique peut toucher toutes les régions du globe. En Azerbaïdjan, nous avons proclamé 2010 année de l'écologie et avons adopté divers programmes spécifiques dans le domaine de la protection de l'environnement.

L'Azerbaïdjan fait la preuve de son attachement à la promotion du développement durable et de la prospérité pour tous en y consacrant des efforts inlassables. Le pays accorde notamment une attention particulière aux besoins et aux faiblesses propres aux pays en développement et les moins avancés, ainsi qu'aux pays relevant de catastrophes naturelles. L'Azerbaïdjan continuera de contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus au sein de l'ONU.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Azerbaïdjan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République du Panama.

M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Martinelli Berrocal (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Nous appuyons pleinement votre proposition d'analyser le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale. Cette instance internationale nous permet en effet d'échanger des idées et de prendre les mesures qui consolident les piliers sur lesquels est fondée notre gouvernance.

Du fait de sa situation géographique, le Panama sert de passerelle et de point de rencontre aux cultures et aux civilisations les plus diverses. Grâce à la découverte en 1513 de notre emplacement privilégié et à l'ouverture en 1914 du canal de Panama, nous relierons aujourd'hui l'Europe, les Amériques et l'Orient. C'est ainsi que notre histoire s'est écrite. Cinq cents ans plus tard, nous œuvrons toujours au profit du commerce maritime mondial.

Notre diversité ethnique est un symbole et un exemple de notre unité nationale. Le Panama est résolu à promouvoir la croissance économique et la justice sociale, et nous rendons possible la coexistence pacifique de toutes les ethnies et de toutes les confessions. Les Panaméens aiment la paix, et nous gérons notre canal en respectant scrupuleusement notre neutralité. Notre politique extérieure est ancrée dans le respect, la promotion et la défense de la démocratie, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité internationales, tout en s'inscrivant dans le cadre de la doctrine sur la sécurité humaine.

Le Panama a joué un rôle actif au service de la communauté internationale au sein d'organes importants de l'ONU, notamment le Conseil de sécurité, la Commission des droits de l'homme, le Comité des droits de l'homme et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Notre pacifisme n'est pas synonyme de passivité face aux situations qui ont une incidence

négative sur la sécurité internationale et la gouvernance des peuples. Le vent du changement souffle à travers le monde. Les peuples exigent encore plus d'action de la part de leurs fonctionnaires et notre action politique et diplomatique est fondée sur les principes de la coopération internationale et du renforcement du multilatéralisme mondial.

Les trafics de drogues, d'armes et d'organes humains et la traite des êtres humains – associés aux migrations illégales – et le blanchiment d'argent, le grand banditisme et le terrorisme sont l'œuvre d'organisations criminelles qui cherchent à déstabiliser nos démocraties. Le trafic et la détention illégale d'armes ont un effet dévastateur sur la sécurité humaine et sur la gouvernance de nos pays.

Pour le Panama et la région centraméricaine, le trafic de drogues et les armes de destruction massive sont des questions cruciales. Les trafiquants de drogues s'infiltrent dans notre pays par nos frontières terrestres et maritimes pour empoisonner notre jeunesse. En outre, notre région est exploitée par des réseaux de trafiquants d'êtres humains qui font passer nos frontières à des flux migratoires mixtes de personnes en provenance d'autres continents.

Face à ces défis, mon pays et d'autres membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale ont décidé de créer un centre de coordination régionale pour la sécurité. Ces initiatives régionales de lutte contre la criminalité transnationale organisée, basées dans mon pays, donnent déjà des résultats encourageants.

Nous considérons qu'il est essentiel, pour le bien de l'humanité, d'œuvrer ensemble à l'amélioration du fonctionnement des institutions internationales. À cet égard, il me paraît très encourageant pour la région que le Président Lobo du Honduras participe pleinement aux travaux de l'Assemblée. Pour pouvoir vivre dans un monde plus stable et plus sûr, nous devons laisser de côté nos divergences. La stabilité exige que nous travaillions ensemble au renforcement de la sécurité humaine, aux niveaux tant régional que mondial.

La mondialisation est entrée dans une phase de convergence de diverses économies, qui va se poursuivre pendant quelques années encore. Si la phase précédente a duré quelque 60 ans, nous sommes convaincus que les réajustements nécessaires de celle qui a commencé en 1990 seront achevés d'ici le milieu du siècle. Il convient aussi de noter que, du fait de ce

processus de convergence, nous avons pâti au cours des deux années écoulées des effets d'une crise de grande ampleur.

Cette crise mondiale requiert la mise en place de nouvelles et meilleures formes de gouvernements pour nos sociétés. Cette crise mondiale exige un élargissement de nos marchés et une meilleure gestion de nos relations intergouvernementales. Nous nous félicitons à cet égard des efforts faits pour développer les échanges de biens, de travailleurs, de touristes et d'investissements à travers le détroit de Chine, ce qui accroît les possibilités de développement de nos relations commerciales avec cette région.

Pour sa part, le Panama s'emploie aussi à élargir ses relations commerciales grâce à la négociation d'accords de libre-échange avec le Pérou et la Colombie. Nous cherchons également de manière active à conclure des accords de libre-échange avec le Canada et les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'un accord d'association entre l'Amérique centrale et l'Union européenne. Par conséquent, je souhaite saisir cette occasion pour demander l'appui de tous les gouvernements concernés afin que tous ces traités soient approuvés et ratifiés.

Nous sommes à l'aube d'une ère de croissance et de perspectives économiques en Amérique latine. Nous réaffirmons donc notre attachement à des relations de libre-échange plus justes et non exclusives qui offrent des possibilités économiques et la prospérité à tous nos peuples. Alors que la région connaît de grands changements et réformes, nous avons suffisamment de raisons de promouvoir une nouvelle ère de coopération et de collaboration. Nous pouvons ensemble saisir cette occasion qui nous est donnée et relever ensemble avec succès nos défis communs.

Le Panama entretient des relations étroites et très saines avec son principal partenaire, les États-Unis d'Amérique – un partenaire attaché à la réussite de notre région. Dans les domaines aussi bien de la sécurité que du commerce, les États-Unis sont, et ont toujours été, un allié et un ami prêt à nous aider.

De plus, nous sommes conscients de ce que davantage de mesures garantissant un recouvrement efficace des impôts sont nécessaires au développement complet des relations commerciales et au renforcement de nos économies. À cette fin, le Panama a signé des accords pour éviter la double imposition et prévenir l'évasion fiscale. Cela fait partie d'une stratégie

nationale dont l'objectif est de renforcer la transparence et la compétitivité des services internationaux offerts par notre pays. Nous avons déjà signé des accords avec le Mexique, la Barbade et le Portugal et, il y a peu, avec l'État du Qatar. Nous avons également conclu des négociations avec l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, la France, le Luxembourg, la République de Corée et Singapour.

Nous voulons présenter l'expérience du Panama comme un exemple pour le reste du monde. C'est une histoire économique faite de réformes internes et de solides relations commerciales et économiques interrégionales qui ont donné d'excellents résultats et qui se sont révélées fructueuses.

Le Gouvernement panaméen se félicite de l'adoption de la résolution 65/1, intitulée « Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement » et réaffirme son adhésion à ce texte.

En un peu moins d'un an au gouvernement, nous avons déjà mis en œuvre des réformes structurelles et des programmes pour répondre aux besoins de notre population, en mettant l'accent particulier sur les groupes les plus vulnérables de la société. L'un de ces programmes a donné lieu à de grands changements économiques au profit des personnes âgées qui ne bénéficient pas d'un fonds de retraite ou ne touchent pas de pension de retraite. En outre, nous avons mis en place un système universel de bourses d'études dans le cadre duquel une allocation mensuelle est versée à tous les élèves du 1^{er} au 12^e niveaux d'études, qu'ils soient inscrits dans une école publique ou dans une école privée où les frais de scolarité sont peu élevés. Cela permet de réduire le taux d'abandon scolaire et de renforcer les relations entre enseignants, parents et élèves.

De plus, nous avons décrété, en décembre 2009, une augmentation du salaire minimum, la plus importante de ces 50 dernières années. Ainsi nous venons en aide aux travailleurs des secteurs public et privé touchant de très bas salaires. Et nous avons aussi créé un fonds de solidarité pour aider les Panaméens aux faibles revenus à acheter leur première maison.

Le Panama investira plus de 13 milliards de dollars dans l'infrastructure publique durant les cinq prochaines années, notamment pour la construction d'hôpitaux, l'expansion du réseau routier, l'extension de l'aéroport international Tocumen et la construction

d'autres aéroports ainsi que la création du Metrobus et d'un métro moderne dans la capitale. Cette première ligne de métro améliorera la qualité de vie de toutes les familles panaméennes qui disposeront ainsi de plus de temps pour partager et renforcer les valeurs familiales.

Ces projets ainsi que l'extension du Canal et l'exploitation responsable et viable des ressources naturelles du pays coûteront plus de 20 milliards de dollars dans les années à venir et généreront des milliers d'emplois dont le pays a si grandement besoin. Tous ces projets seront exécutés dans le respect des normes les plus élevées en matière d'environnement et contribueront à la redynamisation de l'économie du Panama et de toute la région.

Le thème retenu pour le présent débat ne saurait être plus approprié; nous approuvons l'idée que l'ONU est appelée à jouer un rôle central dans la gouvernance mondiale. À cette fin, il faut approfondir le processus de réformes engagé au sein de l'Organisation. Le Panama est résolu à contribuer à ce processus, en mettant au service de l'Organisation sa position géographique et son infrastructure logistique.

À cet égard, mon gouvernement a deux projets clefs, à savoir la création d'un centre interinstitutions des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et d'un centre logistique régional d'aide humanitaire, tous deux sis à Panama. Le premier renforcera la cohérence et la synergie entre l'ensemble des bureaux régionaux, et garantira une utilisation plus efficace des ressources. Le second améliorera la capacité régionale de réaction aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires, et servira de site d'entreposage pour l'ONU, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.

Nous réaffirmons notre conviction que l'ONU est l'instance internationale appropriée pour l'échange d'idées et l'adoption de mesures qui renforcent les piliers sur lesquels repose la gouvernance mondiale. L'ONU est également une instance de bonne volonté où les nations peuvent travailler ensemble sur des objectifs communs. Dans notre région, cela veut dire des emplois, des perspectives et la sécurité pour nos populations. Cela veut dire aussi moderniser les économies, réformer les gouvernements et garantir le bien-être social.

Le Panama est un bon exemple de cette réussite. Aujourd'hui, mon pays réaffirme sa solidarité avec le système des Nations Unies et sa confiance en son

action. Je le dis clairement et en toute certitude. Nous avons l'intention et la volonté de rendre à tous les peuples de la planète des services aussi utiles et fructueux que possible et ainsi d'aider au développement de nos citoyens. C'est la mission du Panama, et nous allons l'accomplir.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Biya : Permettez-moi tout d'abord d'adresser au Président de cette soixante-cinquième session mes chaleureuses félicitations pour son élection unanime. Sa grande expérience des affaires internationales nous autorise à croire que sa mission sera couronnée de succès. À son prédécesseur, M. Ali Abdussalam Treki, je suis heureux de rendre hommage pour l'engagement et l'habileté avec lesquels il s'est acquitté de ses délicates fonctions au cours de la session précédente. Qu'il en soit particulièrement remercié.

Je salue également notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et ses collaborateurs pour leurs efforts constants au service de la paix et du développement dans le monde et notamment des pays les moins avancés.

Alors que la première décennie du XXI^e siècle se termine, il n'est sans doute pas inutile d'évaluer le chemin parcouru depuis que fut proclamée, il y a de cela 10 ans, dans cette même salle, notre volonté commune de réduire de moitié la pauvreté dans le

monde en 2015. Chacun se souviendra de l'enthousiasme qui avait accompagné cet engagement solennel.

Force est de constater aujourd'hui que nous sommes assez loin du compte. Plus d'un milliard de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté. L'écart de développement entre les pays du Nord et ceux du Sud se creuse au lieu de diminuer. L'aide internationale stagne et reste en deçà des engagements des pays développés de lui consacrer 0,7% de leur produit national brut. Dans les huit domaines reconnus comme prioritaires par les objectifs du Millénaire, les résultats sont décevants, voire insatisfaisants, alors que nous nous approchons de l'échéance de 2015.

Que s'est-il donc passé? La crise économique qui a suivi les récents bouleversements des marchés financiers est manifestement en cause. Le ralentissement de l'activité mondiale et la récession dans certains cas ont accaparé l'attention des pays du Nord. Ils ont donné la priorité à la relance de leurs économies et à la solution de leurs problèmes sociaux. Mais, même si nous pouvons le comprendre, cela n'explique pas tout.

La prise de conscience, au tournant du siècle dernier, des conséquences catastrophiques d'un accroissement continu de la pauvreté dans le tiers monde paraît en effet s'être considérablement émoussée. Or, non seulement la situation de ce point de vue ne s'est pas améliorée, mais elle continue de s'aggraver. J'ai, à différentes reprises, du haut de cette tribune et dans d'autres circonstances, appelé l'attention de la communauté internationale sur le problème que pose l'extension de la pauvreté dans le monde. J'ai souligné que, pour des raisons éthiques, il est imposé à tous un devoir de solidarité à l'égard des plus démunis. Mais j'ai aussi indiqué que c'était là l'intérêt bien compris de chacun, car l'écart grandissant entre riches et pauvres ne pouvait qu'exacerber les tensions et compromettre la paix et la sécurité internationales.

On me pardonnera, j'en suis sûr, de m'appesantir quelque peu sur le cas de l'Afrique. Elle est incontestablement le continent le plus touché par l'extrême pauvreté. Celle-ci s'accompagne le plus souvent de la pénurie alimentaire, des épidémies, des déplacements de population et de l'insécurité. Peut-on s'étonner que cette profonde misère explose parfois, comme on l'a vu il y a deux ans, lors de ce que l'on a

appelé « les émeutes de la faim »? La communauté internationale ne peut rester indifférente devant cette menace qui risque de miner nos efforts pour faire progresser la démocratie et assurer notre développement.

Que l'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas ici de récriminer au nom d'une quelconque idéologie, de faire le procès de tel ou tel pays ou groupe de pays, de s'ériger en donneur de leçons. Je suis le premier à reconnaître que l'Organisation des Nations Unies et ses organismes ont dispensé aide et conseils à notre continent depuis les indépendances; que la plupart des pays du Nord, à travers leur coopération, leur aide financière et les annulations de dette ont apporté et continuent à apporter à l'Afrique un soutien irremplaçable; et que les pays émergents ont pris le relais. Nous leur en sommes à tous naturellement reconnaissants.

Mais manifestement cela ne suffit pas. Il n'est pas question de rechercher les responsabilités de cet état de choses. Je veux simplement dire que les solutions retenues n'étaient probablement pas à la hauteur de l'enjeu. J'ajouterai que du côté africain nous avons accumulé trop de handicaps au cours de l'histoire : esclavage, colonisation, dépendance économique, conflits internes et externes, et sans doute aussi que nous avons manqué de rigueur et d'esprit de suite.

Pour des raisons d'intérêt mutuel déjà évoquées, je pense que nous devons revoir la question de fond en comble, sans arrière-pensées idéologiques ou préjugés de nature politique ou économique. L'Afrique qui, quoi qu'on dise, a beaucoup changé au cours des 50 dernières années, me paraît prête à un large débat d'idées sur le sujet, pourvu qu'il soit conduit dans un véritable esprit de partenariat. Ainsi pourrait prendre corps ce fameux plan Marshall pour l'Afrique, souvent évoqué mais qui tarde à voir le jour.

C'est cette préoccupation qui a amené le Cameroun, à l'occasion du cinquantenaire de son accession à la souveraineté, à organiser à Yaoundé une conférence internationale – Africa 21 – au cours de laquelle a été dressé un bilan sans complaisance des 50 années d'indépendance africaine et ont été évaluées les chances qui vont s'ouvrir à l'avenir à notre continent. Cette réunion a été honorée de la présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement, d'anciens premiers ministres, de hauts représentants d'organisations internationales, d'experts de renommée

mondiale, de dirigeants de grandes entreprises ainsi que de prix Nobel de la paix.

La déclaration finale de la conférence, que ma délégation tient à votre disposition, se présente comme une sorte de guide pour la réhabilitation de l'Afrique, tant en ce qui concerne son redressement économique que sa participation à la vie internationale. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, faire en sorte que notre continent ne reste pas en position d'éternel assisté et qu'il joue le rôle qui lui revient dans les affaires internationales.

On me permettra dans cette enceinte d'insister sur le deuxième point. Comment justifier aujourd'hui que l'Afrique soit le seul continent à ne pas disposer d'un représentant permanent au Conseil de sécurité? Comment comprendre qu'elle ait du mal à se faire entendre lorsque ses problèmes sont examinés dans les instances économiques et financières mondiales alors que les décisions prises lui seront imposées? Au moment où les pays émergents réclament à juste titre une représentation au Conseil de sécurité à la mesure de leur poids économique et politique, l'Afrique dans son ensemble ne doit pas être oubliée.

Notre continent a été longtemps traité, si j'ose dire, en objet des relations internationales. Il est pourtant directement concerné par la plupart des grands problèmes qui se posent à l'humanité d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des flux migratoires, du réchauffement climatique, de la régulation économique et financière, du terrorisme, etc. En un mot, il est parfois la victime de phénomènes où sa responsabilité n'est pas engagée. Sur ce plan également, il conviendra de sortir des ornières où les grandes négociations paraissent s'être enlisées.

Les peuples africains aspirent à davantage de compréhension et de sympathie au vrai sens du terme. Le retard de développement dont ils souffrent ne se réduit pas en effet aux objectifs du Millénaire. Certes, ils veulent être moins pauvres, manger à leur faim, mais surtout être à l'abri de la peur et du besoin, être plus libres, envisager l'avenir sans inquiétude. Bref, ils veulent vivre dans une société qui leur garantit ces conditions minimales d'existence et de bien-être.

La plupart des pays africains se sont engagés dans cette voie. Pour sa part, le Cameroun, au cours des dernières décennies, a créé des institutions représentatives, établi l'état de droit et assuré le respect des droits de l'homme. Aux plans économique et

social, des progrès sensibles ont été accomplis dans les domaines des finances publiques, de l'éducation et de la santé. Si cette évolution se confirme, notre pays peut espérer à moyen terme accéder au statut de pays émergent.

Tel est, me semble-t-il, l'état d'esprit de la majorité des pays africains. La communauté internationale a certainement un rôle à jouer pour les conforter dans leur détermination à s'intégrer dans la société mondiale. Pour cela, il faudra de sa part plus de compréhension, plus de solidarité et sans doute aussi davantage de fraternité.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Cameroun de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Sebastian Piñera Echeñique, Président de la République du Chili

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Chili.

M. Sebastian Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sebastian Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Piñera Echeñique (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je commencerai par vous adresser nos plus chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Vos qualités humaines et professionnelles sont des garanties de succès dans ces fonctions importantes que vous aurez à remplir.

Je suis ici pour représenter le Chili, un pays très éloigné sur la carte et pourtant habité par un peuple proche, solidaire et fraternel; un pays au territoire étroit, mais dont le cœur est grand et généreux; un pays encerclé par un désert aride au nord, une montagne majestueuse à l'est, un immense océan à l'ouest et par

le magnifique Antarctique au sud. Malgré cela, c'est un peuple qui a une vocation permanente et résolue à s'intégrer au monde. C'est un pays qui, comme beaucoup d'autres, a connu la division et le désaccord entre ses enfants, mais qui est aujourd'hui uni et réconcilié; un pays où la nature indomptable et tellurique ne le prive pas d'une volonté et d'une énergie inébranlables; un pays de guerriers et de héros, qui jouit pourtant d'une paix ininterrompue depuis 130 ans. C'est un pays jeune, mais dont les institutions sont centenaires et qui envisage le présent avec confiance et l'avenir avec optimisme.

Le Chili est un pays qui vit des temps historiques, spectaculaires et offrant d'énormes possibilités. Historiques, car il y a seulement cinq jours, les Chiliens fêtaient le bicentenaire de l'indépendance et amorçaient ainsi le début d'un troisième siècle de régime républicain. Nous célébrons ce bicentenaire comme une grande famille unie sous un même drapeau, rendant hommage aux mêmes héros et chantant le même hymne national, quelles que soient nos idées politiques, nos croyances religieuses, nos origines ethniques ou notre situation économique.

Mais le Chili vit également une période tragique, faite d'adversité et de tristesse. Il y a quelques mois seulement, notre pays a subi l'un des cinq plus graves séismes de l'histoire de l'humanité; un séisme, qui a été suivi d'un raz de marée et dans lequel 521 compatriotes ont perdu la vie, tandis que de nombreux autres sont toujours portés disparus. Plus de 2 millions de Chiliens ont été touchés. Des villes et des villages entiers ont été rasés. Des centaines d'hôpitaux, de centres de soins de santé, de ponts et de ports ne peuvent toujours pas être utilisés. Un enfant sur trois, soit 1,25 million, ne pouvait plus retourner à l'école, leur école ayant été détruite ou gravement endommagée. Le montant total des dégâts s'élève à près de 30 milliards de dollars, l'équivalent d'environ 18 % de notre produit national. Cette catastrophe est incontestablement la pire que notre pays ait subie en 200 ans d'indépendance.

Mais de ces ruines est sorti un peuple solidaire et fraternel. En 45 jours seulement, tous les enfants et les jeunes ont pu reprendre leur scolarité. En 60 jours seulement, nous avons rétabli l'accès à des services de santé corrects dans les zones touchées. En 90 jours seulement, nous avons construit le plus grand nombre de logements provisoires jamais construits dans l'histoire de notre pays. En 100 jours, nous avons

rétabli l'intégralité des moyens de communication, permettant ainsi la réouverture partielle ou totale des aéroports, des ports, des routes, des ponts – tout ce qui avait été détruit par le séisme. En 120 jours, notre économie a repris sa croissance et a recommencé à créer des emplois avec une vigueur sans précédent.

Manifestement, le travail de reconstruction ne fait que commencer et nécessitera des années d'effort. Mais pour y parvenir, nous continuerons de travailler sans relâche jusqu'à ce que nous ayons reconstruit toutes les écoles, tous les hôpitaux et tous les logements détruits. En effet, pour un pays comme le Chili, forgé dans l'adversité, la détermination et le dur labeur, toute crise, si douloureuse soit-elle et aussi lourdes que soient ses conséquences, représente une nouvelle occasion – l'occasion de construire un pays meilleur, ensemble.

En plus d'être historique et extraordinaire, le présent offre d'énormes possibilités. En effet, la génération actuelle de Chiliens – celle du bicentenaire – est en passe de remplir le rôle dont rêvaient nos parents et nos aïeux, rôle qu'ils convoitaient sans pouvoir le réaliser : faire du Chili, avant la fin de la présente décennie, un pays capable d'éradiquer la pauvreté, de sortir du sous-développement et de créer des possibilités de développement matériel et spirituel pour tous ses enfants, une situation jusque-là inconnue au Chili.

Comment ferons-nous? En renforçant d'abord les trois bases indispensables pour favoriser le développement et multiplier les possibilités. Sur le plan politique, cela requiert une démocratie stable, participative, transparente et vitale; sur le plan économique, une économie de marché sociale ouverte sur le monde et reposant sans complexe sur l'esprit d'entreprise et la créativité des citoyens chiliens; et sur le plan social, un État fort et efficace dans la lutte contre la pauvreté et dans la recherche d'une plus grande égalité des chances.

Mais si l'on veut construire sur la roche et non sur le sable, ce qui a été fait précédemment ne suffira pas. Nous devons consolider les piliers de la société, la connaissance et l'information. Je pense ici au développement de notre capital humain, qui est la principale richesse dont nous disposons. Nous devons encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise, qui sont les seules ressources naturelles réellement renouvelables et inépuisables sur lesquelles nous

pouvons compter. Nous devons investir dans les domaines de la science et des technologies, qui ouvriront des perspectives insoupçonnées pour l'avenir qui nous attend tous et nous devons promouvoir des marchés et des institutions plus dynamiques et plus souples afin de répondre au mieux aux défis du monde moderne et exploiter pleinement les possibilités qu'ils offrent.

Pour toutes ces raisons, il y a près de 65 ans, le Chili a concouru, avec 50 autres pays, à la création de l'Organisation des Nations Unies dans le but de préserver la paix, la sécurité et la coopération internationales. C'était alors l'après-guerre et notre monde se trouvait divisé par deux murs perpendiculaires. Le premier, le rideau de fer, allant du nord au sud, a longtemps séparé le monde en deux blocs irréconciliables, chacun doté des capacités suffisantes pour anéantir plusieurs fois notre planète. L'autre mur, allant d'est en ouest, séparait les pays riches et prospères du Nord des pays pauvres et sous-développés du Sud.

Or ces deux murs se sont effondrés sous nos yeux, ensemble, à la fin du XX^e siècle. Le premier à Berlin, en Europe centrale, et le second dans la Silicon Valley, à Bangalore, à Singapour, en Nouvelle-Zélande et dans les autres grands centres technologiques dispersés dans le monde. Mais la chute de ces murs en a fait apparaître un troisième, moins visible que les deux autres et pourtant aussi nocif, voire plus nocif. Ce mur existe depuis toujours dans nos pays et dans nos sociétés; il sépare les esprits ankylosés qui vivent dans la nostalgie et la crainte de l'avenir des esprits créateurs et entrepreneurs qui envisagent le futur sans crainte car ils sont convaincus que le meilleur reste à venir.

Ce mur a empêché un grand nombre de nos pays de participer à la révolution industrielle au XIX^e siècle. Cela explique qu'il existe encore des pays sous-développés tandis que d'autres, moins nombreux, ont su faire tomber ce mur à temps et se lancer dans la voie du progrès.

Aujourd'hui, nous faisons face à une nouvelle révolution, plus puissante et plus importante que la révolution industrielle : la révolution de la société de la connaissance, de la technologie et de l'information. Elle frappe à nos portes depuis plusieurs années. Elle sera très généreuse avec les pays qui y adhéreront mais absolument indifférente et même cruelle à l'égard de

ceux qui la méconnaîtront ou la laisseront tout simplement passer. Pour approfondir notre intégration et gérer au mieux la mondialisation – pour éviter que ce soit elle qui finisse par nous gouverner – nous devons adopter une approche différente face à la crise.

Les crises financières ne sont plus un problème national mais prennent des dimensions régionales et ont souvent même des incidences mondiales. Les maux de la société moderne, tels le terrorisme, le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, ne connaissent ni frontières, ni territoires, ni juridictions. En outre, même si une volonté de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète se manifeste, les catastrophes naturelles, les urgences sanitaires, la faim et l'extrême pauvreté exigeront une action plus attentive, plus concertée et plus efficace de la communauté des nations.

L'Organisation des Nations Unies comme les institutions de Bretton Woods – la Banque mondiale et le Fonds monétaire international notamment – doivent donc d'urgence se moderniser et s'adapter aux temps nouveaux si elles veulent jouer un rôle prépondérant et ne pas seulement être les spectatrices des événements auxquels nous assisterons et dont nous serons les protagonistes. Ces temps nouveaux se caractérisent par les changements qui marquent déjà ce nouveau siècle.

Comme en 1945, quand le Chili a contribué à la création de l'ONU, et avec l'autorité que nous donne le fait d'avoir participé activement à chacune de ses instances, de ses opérations de la paix et de ses missions humanitaires, nous demandons aujourd'hui à participer à l'effort de réforme et de modernisation dont a besoin l'ONU et l'ordre international. Cette entreprise doit être menée de manière à ce que cette institution soit plus exigeante et efficace dans ses objectifs et ses aspirations, plus souple et efficace dans sa structure et plus solide et déterminée dans la défense des idéaux qui ont inspiré sa création.

En bref, une Organisation des Nations Unies qui soit à la hauteur des défis et des besoins du XXI^e siècle, qui ne sont autres que la paix, le progrès et le respect de la dignité de tous les habitants de la planète. Entre autres réformes, citons la modernisation du Conseil de sécurité, de façon qu'il soit mieux représentatif de la nouvelle réalité mondiale, et, à ce propos, nous réitérons notre demande d'y inclure d'autres pays émergents, tels le Brésil sur notre continent.

Je souhaite également saisir cette occasion pour féliciter à nouveau mon prédécesseur à la présidence du Chili, M^{me} Michelle Bachelet, qui vient d'être désignée Secrétaire générale adjointe à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme, et exprimer toute ma fierté et celle de tout le peuple chilien, de voir une compatriote diriger l'action mondiale en faveur d'une meilleure égalité entre les hommes et les femmes. Je suis persuadé que ses qualités humaines et professionnelles lui permettront de mener cette mission avec efficacité et excellence.

Je tiens à réaffirmer également notre attachement aux principes qui ont régi et orienté depuis toujours la politique extérieure chilienne. Parmi ceux-ci, je voudrais mentionner spécialement le respect intégral du droit international, le caractère inviolable des traités, l'égalité juridique des États, le règlement pacifique des différends et le droit des peuples à l'autodétermination, autant d'éléments qui constituent les bases essentielles de la stabilité internationale et de la coexistence pacifique des pays.

Je mentionne également la promotion de la démocratie et le respect des droits de l'homme, à tout moment, en tout lieu et en toutes circonstances, ainsi que notre attachement permanent aux principes du multilatéralisme, d'un régionalisme ouvert au monde et d'une concurrence économique loyale et constructive entre les pays du monde entier et de notre région. Le Chili s'attachera toujours à s'exprimer dans les instances internationales pour défendre ces principes chaque fois qu'ils ne seront pas intégralement respectés.

Aujourd'hui devant les Nations Unies, je tiens également à exprimer de sincères remerciements aux populations autochtones, ces populations qui habitaient notre territoire depuis des millénaires avant que les explorateurs et conquérants européens n'y arrivent. Tous les Chiliens sont fiers de constituer une nation multiculturelle, mais nous reconnaissons que, depuis des siècles, les possibilités de progrès matériel et spirituel des diverses communautés ethniques n'ont pas été pleinement reconnues ni respectées comme elles le méritent. C'est pour cela que notre gouvernement a proposé la reconnaissance constitutionnelle de tous les peuples autochtones, délaissant la stratégie d'assimilation pour appliquer la stratégie d'intégration, qui traduira un respect authentique, une mise en valeur et une protection de leur langue, de leur culture et de leurs valeurs, autant d'éléments constitutifs de notre

identité nationale. Outre cette reconnaissance constitutionnelle, nous avons organisé une table ronde réunissant le Gouvernement, les églises, la société civile et nos populations autochtones, en particulier le peuple mapuche, qui aboutira à un programme de rencontre historique, l'initiative la plus audacieuse, la plus puissante et la plus ambitieuse que le Gouvernement ait jamais lancée dans ce domaine, à savoir le Plan Araucanía.

Je tiens en outre à rappeler qu'il y a quelques semaines, mon pays était saisi d'effroi, un effroi qui s'est propagé au monde entier lorsqu'une roche de plus de 100 millions de tonnes a piégé 33 mineurs dans les profondeurs d'une montagne du désert de l'Atacama. À partir de cet instant, notre gouvernement et notre pays se sont engagés corps et âme, mettant en œuvre tous leurs efforts, pour lancer des opérations de recherche et de sauvetage. Après 17 jours d'angoisse, nous sommes parvenus à savoir où ils se trouvaient et avons reçu d'eux ce message, qui a rempli de joie le cœur de nos compatriotes, et qui dit textuellement : « Nous sommes en bonne santé, dans le refuge, les 33 ». Il est paradoxal que dans notre pays nous ayons lutté pour sauver la vie de ces 33 mineurs, alors qu'au même moment, 34 autochtones mapuches attendent à leur propre vie par une grève de la faim.

C'est pourquoi je voudrais terminer en disant à cette assemblée que cet exemple de courage et de persévérance de ces 33 compatriotes illuminera le chemin de l'avenir. L'avenir est toujours une aventure. Pour les pessimistes, l'aventure est redoutable, pour les sceptiques elle signifie le doute, mais pour les Chiliens et tous les hommes de bonne volonté, l'aventure signifie les défis à relever, les occasions à saisir. Nous devons aborder l'avenir tous ensemble pour construire un monde meilleur que celui dont nous avons hérité de nos aïeux, pour le transmettre aux futures générations. Ce défi nous est adressé, ici et maintenant, car si ce n'est pas maintenant, alors quand? Et si ce n'est pas à nous, alors à qui?

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Chili de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sebastian Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Tanin (Afghanistan), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Bamir Topi, Président de la République d'Albanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Bamir Topi, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Bamir Topi, Président de la République d'Albanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Topi (*parle en albanais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est un honneur tout particulier pour moi que de prendre la parole à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je voudrais féliciter le Président de son élection à ce poste important. Son expérience et son engagement constant me confortent dans ma conviction qu'il consolidera les réalisations de son prédécesseur. L'Albanie l'appuie pleinement dans l'exécution de son mandat. Je saisis cette occasion pour remercier tout particulièrement le Secrétaire général pour les efforts qu'il continue à déployer pour revitaliser le rôle mondial de l'ONU et pour réformer l'Organisation.

L'Albanie est d'avis que le rôle de l'ONU au cœur d'une action mondiale efficace demeure puissant, cohérent et irremplaçable. Il faut continuer à l'encourager et à l'appuyer dans ses efforts pour surmonter les obstacles à la coopération internationale, à la paix et à la sécurité durables, au développement et à un plus strict respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous vivons à l'heure de la mondialisation, dans un monde caractérisé par l'interdépendance, où les États et les nations se doivent assistance et appui les uns envers les autres dans la recherche d'une réponse globale aux problèmes communs et aux nouveaux défis que nous rencontrons. Le multilatéralisme demeure une priorité pour l'ensemble de la communauté internationale. Dans ce contexte, une ONU réformée – revitalisée, dynamique, puissante et efficace – est essentielle au processus complexe de gouvernance mondiale. Sur cette voie de la coopération à travers le

monde, le rôle de l'ONU est irremplaçable, en particulier concernant l'usage que nous faisons de nos ressources humaines et matérielles.

Il convient d'accorder une priorité spéciale aux questions qui évoluent rapidement à travers le monde, chacune ayant ses conséquences positives et négatives qui influenceront inévitablement les défis à venir, et de les aborder avec un soin particulier. Dans l'ordre du jour exigeant de l'ONU, il faut donner plus de place au renforcement de la paix et de la sécurité, à la lutte contre le terrorisme, et aux questions telles que le développement durable, les changements climatiques, la réduction de la pauvreté, la non-prolifération des armes de destruction massive, les catastrophes naturelles, les droits de l'homme, les migrations, etc. L'Albanie reste déterminée à contribuer à ce programme.

Dans le rôle de chef de file qu'ils jouent dans l'administration des ressources budgétaires et humaines de l'ONU, l'Organisation et ses organismes doivent être plus prompts à réagir aux demandes des États Membres. La création d'une Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) est le succès le plus récent enregistré dans le cadre de la réforme des Nations Unies. Renforcer le rôle des femmes dans la société non seulement améliorera la vie politique mais contribuera également à l'émancipation et au développement harmonieux des femmes.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont une priorité de notre action. Après l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) il y a 10 ans, l'Albanie a fait des progrès dans la réalisation des OMD dans tous les domaines et par rapport à tous les indicateurs. Elle a également fait des efforts considérables pour intégrer les OMD dans sa stratégie nationale de développement.

Nous sommes fermement déterminés à atteindre les objectifs énoncés dans l'acquis communautaire de l'Union européenne, qui exige notamment d'accroître les investissements sociaux, de mettre en place des systèmes de gouvernance locale et centrale et de renforcer les capacités de développement afin d'assurer l'amélioration continue du bien-être du peuple albanais. Cependant, en tant que membre à part entière de l'OTAN et grâce à sa stabilité démocratique interne, l'Albanie cherche à affermir davantage sa position

dans le monde afin de stimuler son développement à long terme.

La notion « Unis dans l'action » est un facteur essentiel de la réforme destinée à concourir au développement à travers le monde. Les efforts qui sont déployés au sein des Nations Unies pour assurer la cohérence de l'action du système sont réellement susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'action de l'ONU. En tant que pays pilote, l'Albanie est un cas exemplaire de réussite, s'étant engagée pleinement dès le départ. La notion d'Unité d'action des Nations Unies en Albanie est en train d'être mise en œuvre, en parfaite harmonie avec la souveraineté nationale et la prise en charge nationale des efforts de développement, tout en répondant aux besoins spécifiques du pays. La responsabilité que confère le statut de pays pilote nous incite davantage à veiller à ce que cette initiative soit couronnée de succès. Elle nous donne également l'occasion de contribuer à la réforme générale de l'ONU.

L'Albanie a signé un mémorandum d'accord avec le Département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies. En tant que membre de l'OTAN, l'Albanie est un facteur de paix et de stabilité dans la région. Non seulement l'Albanie applique une politique de bon voisinage et œuvre en faveur de la préservation et du renforcement de la stabilité dans la région, mais elle a également démontré qu'elle porte un intérêt à la stabilité et à la paix dans d'autres parties du monde et qu'elle y est attachée, en fournissant du personnel militaire et civil aux missions de maintien de la paix de diverses organisations internationales de sécurité et de l'ONU, y compris la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad et les missions déployées en Afghanistan et en Iraq. Nous sommes disposés à fournir des contingents pour les missions de maintien de la paix dans n'importe quelle partie du monde, sous les auspices de l'ONU et des organisations de sécurité régionales comme l'OTAN.

Le terrorisme demeure une grave menace à la paix, à la sécurité internationale et à l'ordre mondial. La lutte contre le terrorisme demeure une priorité qui exige beaucoup de détermination. Cette menace mondiale peut être prévenue et écartée au moyen d'une action collective, des réponses fermes et de la mobilisation de tous les États Membres de l'ONU. Nous devons montrer à nos pays que, dans le cadre de nos responsabilités, nous allons nous mobiliser avec

détermination et unité contre le terrorisme. Ensemble, nous devons définir une stratégie et un programme communs en vue de gagner la guerre contre le terrorisme en renforçant le système et l'ordre internationaux.

Nous saluons le travail réalisé par le Conseil de sécurité et ses comités, ainsi que leur collaboration avec les États Membres et l'appui qu'ils leur apportent par la mise en œuvre efficace des résolutions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme, en particulier les résolutions 1269 (1999), 1373 (2001), 1540 (2004) et 1624 (2005). L'Albanie reste pleinement déterminée à coopérer avec le Conseil de sécurité dans ce domaine.

L'Albanie se réjouit des contributions du Secrétaire général aux efforts visant à régler la question du Moyen-Orient, et surtout aux discussions visant à trouver une solution viable et acceptable pour toutes les parties. Tous les peuples ont en commun le désir de vivre dans la paix, et les gouvernements ont l'obligation de faire que cela se réalise. Nous appuyons la reprise des négociations et espérons que, avec l'engagement de la communauté internationale, les Palestiniens et les Israéliens prendront les mesures qui s'imposent afin d'instaurer une paix durable dans cette région importante.

L'Albanie estime que l'Alliance des civilisations est un moyen politique pour l'ONU de promouvoir la paix et l'harmonie entre les civilisations et de bâtir une société ouverte à tous grâce à l'éducation, à la compréhension et à la connaissance mutuelle. En tant que membre du Groupe d'amis, nous y participerons activement, car nous croyons au dialogue et aux contacts entre différentes cultures, à la nécessité de se connaître et de se respecter mutuellement, ainsi qu'à la nécessité de défendre l'unicité en tant qu'élément de la richesse globale. La stratégie nationale de dialogue interculturel que nous avons adoptée et le Forum œcuménique qui s'est tenu à Tirana en janvier nous ont permis d'enrichir nos expériences en la matière. Cependant, suite à notre participation au troisième Forum mondial de l'Alliance des civilisations, nous avons compris qu'il y avait encore beaucoup à faire pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés, et qu'il était nécessaire de déployer des efforts supplémentaires afin de rendre les sociétés multiculturelles modernes plus homogènes.

L'intégration et l'adhésion de l'Albanie à l'Union européenne sont des objectifs prioritaires de notre politique étrangère, et elles font actuellement l'objet d'un consensus politique et social sans précédent. Les mesures importantes adoptées par l'Albanie en vue de son adhésion à l'Union européenne et les étapes de coopération qu'elle a franchies dans le cadre du processus d'intégration s'avèrent très prometteuses.

La fin de cette année promet d'être décisive car deux décisions de la plus haute importance sont imminentes : la fin du processus de libéralisation du régime des visas avec l'Union européenne et l'acquisition du statut de pays candidat à l'Union européenne. Les Albanais pourront enfin jouir de la liberté pour laquelle ils ont lutté et se sont davantage sacrifiés et pendant plus longtemps que toute autre nation européenne. La décision quasi unanime de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen de lever la condition exigeant aux Albanais d'avoir un visa pour pouvoir entrer dans les pays de l'Union européenne non seulement nous réjouit beaucoup, mais elle nous encourage davantage à remplir nos engagements en ce moment où nous nous apprêtons à adhérer à l'Union européenne.

Nous affirmons que dans nos efforts pour obtenir le statut de pays candidat le plus tôt possible, nous agissons avec le même sérieux que celui avec lequel nous avons répondu au questionnaire de l'Union européenne, et avec responsabilité dans le cadre de nos relations avec tous les pays membres et institutions de l'Union européenne.

L'adhésion de l'Albanie à l'OTAN et son intégration dans l'Union européenne sont des processus régionaux importants, qui sont inséparables de l'intégration de l'ensemble de la région. Nous sommes d'avis que chaque pays des Balkans occidentaux a le droit d'apporter sa contribution et d'assumer des responsabilités en ce qui concerne l'intégration et l'émancipation de la région. Je suis heureux de dire que le niveau élevé de coopération et de prise de conscience politique dans la région indique que le seul moyen de faire des progrès passe par l'intégration dans les institutions euro-atlantiques.

Nous vivons à une époque d'espoir et de promesses, maintenant que le passé tragique de l'Europe est désormais de l'histoire ancienne. L'Albanie et les Albanais continueront de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la paix à long terme et à la

croissance économique en encourageant des politiques d'intégration portant non seulement sur la sécurité et le développement économique, mais également sur la coexistence entre les pays, les peuples et les nations, les cultures, les traditions et leur histoire.

Il y a quelques jours, un événement exceptionnel s'est produit dans cette même salle : l'adoption par consensus de la résolution 64/298 portant sur la légitimité internationale de la déclaration d'indépendance du Kosovo. Il s'agit d'un événement très important pour le Kosovo, la Serbie, les Balkans occidentaux, une Europe unie et l'ONU. Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les acteurs internationaux pour leur détermination et leur engagement, en particulier l'Union européenne, qui a imprégné la résolution de la philosophie moderne et de l'esprit d'ouverture de l'Europe. L'Union européenne a démontré sa cohésion et a prouvé qu'on ne pouvait pas arrêter les politiques d'intégration de notre région et qu'elles étaient prometteuses, et que seuls le dialogue et la coopération entre pays voisins nous permettront d'intégrer l'Europe.

Maintenant que la question du statut du Kosovo et de ses frontières est définitivement réglée, le moment est venu d'amorcer un dialogue sur des questions concrètes. Nous espérons que le message inscrit dans cette résolution sera immédiatement mis en pratique par les deux pays indépendants. Nous appuyons le lancement immédiat d'un dialogue entre le Kosovo et la Serbie. Nous sommes favorables à un dialogue sincère et constructif qui permettrait de répondre aux préoccupations concrètes et quotidiennes de leurs citoyens afin de leur venir en aide, de faciliter les relations, voire même de calmer les tensions entre les minorités albanaise et serbe respectives. Le moment est venu de régler les problèmes relatifs à la représentation, la langue et l'éducation, notamment dans l'optique d'un avenir européen commun.

L'Albanie considère que l'adoption par consensus de la résolution 64/298 marque une étape importante non seulement au regard de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et de l'autorité de l'ONU, mais également pour la consolidation de l'État du Kosovo et de ses institutions démocratiques et européennes, de son indépendance et de son intégrité et de son avenir en tant qu'État Membre de l'ONU.

L'Albanie se félicite des travaux du Conseil de sécurité et de sa détermination à mettre en œuvre la

Charte des Nations Unies et le droit international, qui sont essentiels pour la coexistence pacifique des États Membres et leur coopération en vue de relever les défis communs et de contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

L'avis consultatif de la Cour internationale de Justice a confirmé sur le plan juridique que l'indépendance du Kosovo demeure un cas unique en son genre qui ne crée pas de précédent pour d'autres pays. Le moment est venu de prouver, par des faits concrets, que nous respectons l'ONU et les valeurs qui nous réunissent ici aujourd'hui. Nous devons aujourd'hui démontrer que nous reconnaissons l'autorité de l'ONU et de ses institutions indépendantes. C'est l'occasion ou jamais d'accepter la vérité et de le dire haut et fort.

Nous avons aujourd'hui une responsabilité envers un pays et un peuple qui souhaitent, à juste titre, se joindre à nous, et nous ont fourni d'abondantes preuves qu'ils le méritent vraiment. Je saisis donc cette occasion pour exhorter tous mes collègues, dont les pays n'ont pas encore reconnu l'indépendance du Kosovo, à le faire aujourd'hui, en les assurant que c'est la seule manière de contribuer à l'instauration d'une stabilité et d'une paix durables, non seulement dans la région, mais dans le monde entier.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que l'Albanie est déterminée à maintenir son appui au programme de l'ONU et à un fonctionnement plus efficace de l'Organisation à tous les niveaux.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Albanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bamir Topi, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Fernández Reyna (parle en espagnol) : Huit ans après l'admission de la Suisse en tant que Membre à part entière à l'Organisation des Nations Unies, nous nous félicitons de ce que la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale ait été confiée au Président de la Confédération suisse en 2004, M. Joseph Deiss, à qui nous souhaitons le plein succès dans ses fonctions.

Tenue en 1998, la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale avait pour but de contribuer à l'élimination ou à la réduction substantielle de la production illégale et de l'abus de drogues, avant 2008. Dix ans plus tard, une réunion de suivi, tenue sous l'égide de cette prestigieuse organisation mondiale, a conclu que l'on avait peu progressé dans la réalisation des objectifs fixés, et que la communauté internationale avait donc toutes les raisons d'être préoccupée par la menace croissante que représente le problème mondial de la drogue. Il a été jugé nécessaire d'établir un nouveau plan échelonné sur 10 ans jusqu'en 2019, date à laquelle l'Assemblée générale devrait convoquer à nouveau les États Membres pour évaluer les résultats des mesures visant à éliminer la menace la plus grave qui pèse sur la sécurité de nos citoyens à l'aube du XXI^e siècle : la criminalité transnationale organisée et le trafic illicite de stupéfiants.

De nos jours, près de 250 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans consomment de la drogue dans le monde. Bien que ces consommateurs soient dispersés dans de nombreuses régions de la planète, c'est surtout dans les pays les plus développés sur les plans économique et social, comme les États-Unis, l'Europe occidentale et l'Asie centrale qu'ils sont les plus nombreux.

La consommation de drogue a des effets néfastes sur la santé, causant des troubles de la personnalité, qui se manifestent souvent par une perte de volonté et de l'apathie et conduisent à des comportements pathologiques. Des dizaines de milliers de personnes meurent en outre chaque année de causes directement liées à la consommation de stupéfiants tandis que

d'autres, selon la manière dont elles consomment ces stupéfiants, sont atteintes de maladies telles que le VIH/sida et l'hépatite C.

De nos jours, le trafic illicite de drogue donne lieu à un marché noir d'une ampleur mondiale, une sorte d'économie souterraine ou cachée liée à la culture, la fabrication, la distribution et la vente de cette marchandise sous forme de marijuana, d'opium, d'héroïne, de cocaïne, de méthamphétamines ou de toute autre substance de même type ou d'une autre nature. Ce marché, régi comme tout autre marché par la loi de l'offre et de la demande, génère des revenus astronomiques chiffrés à environ 400 milliards de dollars par an. Ce chiffre est tel que les sommes fabuleuses générées par le trafic mondial de drogues sont plus élevées que le produit intérieur brut de 122 des 184 pays cités dans l'index économique publié chaque année par la Banque mondiale. Le marché mondial des drogues génère chaque année plus de richesses que des pays comme le Chili, le Danemark, l'Égypte, la Finlande, Israël, l'Afrique du Sud ou le Portugal. De même il est économiquement plus puissant que les principaux pays producteurs de pétrole du monde, tels que le Koweït, le Qatar, l'Iraq, les Émirats arabes unis ou la République bolivarienne du Venezuela.

En cherchant à mener à bien ses objectifs de conquête de marchés et d'accumulation de richesses, la criminalité transnationale organisée a recours à un nouveau type de violence, d'une cruauté inhumaine sans précédent. Les narcotrafiants ont ainsi recours aux enlèvements, aux services de tueurs à gages, à la torture et à la décapitation, aussi bien pour les besoins de leurs luttes intestines qu'à l'encontre de ceux qui se mettent en travers de leur route, particuliers ou représentants d'institutions. Les narcotrafiants sèment la peur et la terreur. Ils exécutent des fonctionnaires et des citoyens ordinaires. Ils assassinent des journalistes, des enseignants, des médecins, des étudiants ou des femmes au foyer. Les narcotrafiants ne connaissent ni limites, ni frontières. Ils ne connaissent que l'horreur, la barbarie, le sang et le crime.

Leur pouvoir est tel qu'ils peuvent influencer et intervenir dans certains domaines cardinaux de l'administration publique tels que les forces armées, la police, les services de renseignement et la justice, cherchant ainsi à mettre les institutions de l'État au service de leurs intérêts macabres et sinistres.

Face à tout cela, certains se demandent, à juste titre, s'il est possible de vaincre la criminalité transnationale organisée et le trafic international de drogues. Est-il vraiment possible d'affronter et de vaincre tout ce que représente cette forme d'activité criminelle internationale?

Nous répondons que oui, c'est possible. Il est possible de l'affronter et de la vaincre. Il est possible de la réduire et d'en atténuer les effets préjudiciables. Toutefois, pour ce faire, plusieurs conditions doivent être réunies. Tout d'abord, il faut un engagement réel et sérieux à l'échelle mondiale et une volonté politique authentique et véritable au niveau des différents gouvernements nationaux.

Il faut qu'il y ait également un changement de paradigme ou une nouvelle vision stratégique qui concentre nos efforts sur la lutte contre ce fléau, non seulement du point de vue de l'offre, comme cela a été principalement le cas par le passé, mais aussi du point de vue de la consommation ou de la demande.

Il est impératif de lutter contre la vente d'armes à feu sans discrimination et la traite des êtres humains et d'élaborer des politiques d'échange et de coopération entre les pays producteurs, les pays de transit et les pays consommateurs. Il faut introduire de nouvelles technologies, renforcer les systèmes de renseignement, professionnaliser et former le personnel chargé d'assurer la sécurité publique, élaborer des mécanismes de prévention, générer des possibilités d'éducation, réduire la pauvreté, créer des emplois et associer les communautés à l'élaboration de filets de sécurité contre le crime.

Nous espérons qu'en 2019, lorsque les États membres de cette Assemblée générale se réuniront de nouveau pour évaluer les résultats du nouveau Plan d'action décennal sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue (voir résolution 64/182), nous pourrons dire, dans l'intérêt de nos familles, de nos jeunes et de nos sociétés, et enfin, de toute l'humanité : « Nous avons triomphé! Nous avons vaincu la principale menace à la sécurité de nos peuples à l'aube du XXI^e siècle! Nous avons vaincu la drogue! ».

Il convient en outre de noter que les pertes humaines et matérielles provoquées par les catastrophes naturelles en 2010 sont évidemment une grave source de préoccupation. À ce jour, nous avons

eu 47 inondations et glissements de terrain dans des pays aussi éloignés que l'Inde et le Brésil, la Chine et la Colombie, la Russie et le Congo, le Kazakhstan et les pays d'Afrique de l'Est, le Mexique et l'Amérique centrale, le Pakistan, le Yémen et le Soudan.

À ce jour, 12 ouragans, cyclones et typhons ont déjà frappé des pays comme le Mexique, l'Inde, les Îles Salomon et Madagascar. Nous avons subi huit sécheresses graves, avec leur cortège d'incendies, en Bolivie, en Californie, dans les Caraïbes, en Chine, en Espagne et en Russie. Nous avons connu sept tremblements de terre depuis le tragique séisme en Haïti jusqu'à ceux ressentis en Chine ou du Tadjikistan à l'Afghanistan et du Chili au Mexique.

Et tout ceci sans compter les éruptions volcaniques qui n'ont pas non plus fait de distinction entre les riches et les pauvres et qui, dans le cas de l'Islande, ont entraîné la plus grave perturbation du trafic aérien depuis la Seconde Guerre mondiale. Il faut également ajouter les nombreuses vagues de froid et les avalanches, les tempêtes et les épidémies qu'elles entraînent. Citons notamment le choléra en Afrique et la dengue en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Comme on peut le constater, le monde est de plus en plus vulnérable aux catastrophes naturelles et, à cause de ces catastrophes, les niveaux de développement chutent sensiblement. La plupart de ces catastrophes naturelles sont provoquées par les changements climatiques ou le réchauffement de la planète et c'est pourquoi il est essentiel que cet organe mondial adopte, dans les plus brefs délais, des directives visant à maîtriser les émissions de dioxyde de carbone et à protéger la diversité biologique de la planète.

Il reste encore beaucoup à faire pour que le monde puisse élaborer et adopter des politiques et des pratiques qui nous permettront de remédier aux effets des catastrophes naturelles. À cet égard, il convient de tenir compte de la gestion des risques dans la planification du développement et l'aménagement du territoire. Il faut élaborer et mettre en œuvre des systèmes d'alerte précoce dans les zones côtières, dans les villes, les écoles et les hôpitaux qui sont menacés, et il faut reconstituer de toute urgence les infrastructures essentielles pour qu'elles puissent résister aux catastrophes futures et réduire ainsi au minimum les pertes humaines. Face à une telle situation, la République dominicaine entend participer

activement aux travaux du Dispositif mondial pour la réduction des risques de catastrophe, dont la prochaine réunion se tiendra à Genève, en Suisse, en mai 2011.

De même, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Université de Columbia, à New York, nous rencontrerons en octobre les ministres responsables des politiques sociales et sectorielles et les maires des villes les plus exposées afin d'examiner les activités menées actuellement en matière d'intégration et de planification de la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour suggérer au système des Nations Unies, comme nous l'avons fait lorsque nous nous sommes rendus à L'Aquila, en Italie, de créer une alliance mondiale des pays à risque leur permettant d'échanger leurs expériences, leurs connaissances et leurs idées et de partager les pratiques optimales tirées de la lutte contre les catastrophes naturelles. Nous sommes convaincus que cette alliance serait d'une grande utilité dans la conception et la mise en œuvre de mesures permettant de sauver des vies et de limiter les dommages matériels.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République dominicaine de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Présidente de la République de Lituanie, S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grybauskaitė (*parle en anglais*) : Je suis très heureuse et honorée de prendre la parole devant la présente Assemblée. Je suis convaincue que cette salle est l'endroit idéal pour discuter des questions les plus préoccupantes pour la communauté internationale. Ces dernières années ont été marquées par de nombreux défis : tous les pays, grands et petits, ont dû faire face à un ralentissement économique et financier, ainsi qu'aux conséquences douloureuses de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Avec la mondialisation, tous les pays se partagent la responsabilité désormais de ce qui nous arrivera. Ce sont l'envergure de notre action et l'ouverture de nos cœurs qui feront la différence, et non la taille de nos pays ou de nos territoires. Je voudrais maintenant présenter ici quelques points de vue de la Lituanie.

Je commencerai par nos propositions dans les domaines de la sécurité et de l'environnement. La Lituanie a pris l'initiative de déposer à l'attention de l'Assemblée générale un projet de résolution sur l'immersion en mer d'armes chimiques. La Lituanie veut intensifier les efforts internationaux de sensibilisation du public au danger des munitions immergées en mer. Il est dans l'intérêt de tous les pays d'appuyer l'échange volontaire d'informations afin de renforcer la sécurité collective. Chacun doit être conscient que, une fois déversées en mer, ces armes continuent de représenter un danger mortel. Nous avons besoin de directives sur le comportement à adopter en cas de catastrophe. Voilà pourquoi il est indispensable que l'ONU s'empare de cette question pour adopter une résolution. Voilà pourquoi j'appelle l'ONU à s'impliquer de façon beaucoup plus active dans des projets très concrets, même lorsqu'ils ne semblent pas suffisamment importants pour mériter une attention mondiale.

L'égalité des sexes est une autre question qui revêt une importance cruciale pour toutes les nations du monde. Nous avons décidé d'en faire la promotion dans le cadre de la Communauté des démocraties. Il s'agit là d'un nouvel exemple d'action parfaitement ciblée. Les problèmes liés à l'égalité des sexes sont rarement abordés lorsqu'il s'agit de surmonter la crise économique ou de mettre un terme aux changements climatiques, par exemple, et pourtant, selon les estimations, l'élimination de la discrimination sexuelle sur le marché européen du travail pourrait entraîner une augmentation du produit intérieur brut à hauteur de 30 %.

La population lituanienne a d'ailleurs décidé de mettre cette estimation en pratique, comme en attestent les nombreux postes à responsabilités occupés par des femmes en Lituanie, tant en politique que dans les affaires. Les femmes lituanaises ont prouvé leur capacité de faire face aux situations difficiles. Mais nous devons faire en sorte que nos efforts soient beaucoup plus concertés. L'égalité des sexes à l'échelle mondiale ne sera possible que lorsqu'un certain degré de sécurité et de développement économique aura été atteint. Joignons toutes nos forces pour éliminer l'intolérance et la discrimination, qui sont si souvent sources de nombreux conflits sur notre planète. Ce faisant, nous mettrons en place les bases nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels nous aspirons tous. Les activités de l'Union européenne, avec entre autres l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, dont le siège est en Lituanie, peuvent servir à inspirer les autres régions. J'espère sincèrement que la Réunion de haut niveau sur les questions liées à l'égalité des sexes, qui se tiendra le 30 juin 2011 à Vilnius, en Lituanie, dans le cadre de la Communauté des démocraties, permettra d'étudier de nombreuses autres idées et pratiques optimales.

Sécurité, environnement et égalité des sexes : toutes ces questions sont interdépendantes et doivent être abordées de manière appropriée à l'échelon international, sans quoi nous ne parviendrons pas à assurer le développement durable. Depuis des années, l'Union européenne est le donateur international le plus important et le plus responsable, un exemple à suivre pour tout pays prêt à contribuer. Ces valeurs européennes sont très chères à mon pays, qui est membre de l'Union européenne depuis 2004. Malgré ses ressources limitées, la Lituanie a apporté une aide humanitaire à Haïti, au Pakistan, à la République de Moldova, à l'Ukraine, à la Russie et à d'autres pays.

Nous nous sommes engagés dans des initiatives difficiles telles que la formation des Forces nationales de sécurité afghanes. Dans le cadre de sa collaboration avec les habitants de la province de Ghor, en Afghanistan, la Lituanie a financé un certain nombre de programmes éducatifs au niveau local; elle a construit 19 écoles dont les portes sont également ouvertes aux filles, et a fondé la première bibliothèque publique à Chaghcharan, capitale de la province. Notre contribution est certes modeste, mais elle a un impact. Je suis certaine que, chaque fois que nous mettons en

œuvre un projet concret, nous nous rapprochons de l'ensemble de nos objectifs.

J'invite tous les dirigeants réunis ici à apporter leur contribution. Nous devons saluer tous les efforts constructifs, les appuyer et les encourager, même s'ils peuvent parfois nous sembler insignifiants. Seuls les efforts concertés et les actions concrètes se traduiront par une transformation positive de la politique internationale. Prenons donc des initiatives, mettons-les en œuvre, mettons en place les pratiques optimales afin de travailler au mieux ensemble.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État plurinational de Bolivie.

M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales Ayma (*parle en espagnol*) : C'est ma première participation au débat général depuis la refondation de l'État plurinational de Bolivie et ma cinquième en tant que Président – depuis que j'ai assumé la lourde responsabilité que mon peuple m'a confiée suite à un vaste mouvement social.

Je voudrais indiquer rapidement qu'après quatre ans et demi à la tête du gouvernement, nous avons commencé à introduire de profonds changements structurels et sociaux en Bolivie. Fort heureusement, l'ONU a reconnu il y a deux semaines que la pauvreté a diminué, passant de 41 % à 32 %. En quatre ans et demi, notre petit pays de 10 millions d'habitants a vu

ses réserves de change passer de 1,7 milliard à 9 milliards de dollars. Le taux de croissance économique est actuellement de 5 % par an, alors qu'il n'était avant notre arrivée que de 3 % à peine.

La démocratisation de l'économie nationale, qui s'est traduite par l'allocation de pensions et de subventions a permis d'améliorer la situation économique des plus pauvres et des plus délaissés – en particulier les paysans et les autochtones, mais aussi nos frères et sœurs travailleurs, et nos frères et sœurs qui vivent dans les bidonvilles des grandes villes boliviennes.

Toutefois, c'est fondamentalement la nationalisation de nos réserves de pétrole et de gaz qui a permis d'améliorer notre économie. Je voudrais rappeler qu'auparavant, nos ressources naturelles étaient hélas privatisées, et ce sur instruction du Fonds monétaire international (FMI). En outre, les contrats du FMI stipulaient que le propriétaire, la compagnie pétrolière transnationale en l'occurrence, disposait des droits en tête de puits. Le Conseil des Gouverneurs du Fonds nous disait que tant que le pétrole et le gaz restaient dans le sous-sol, ils appartenaient à l'État et au peuple boliviens, mais que dès qu'ils étaient pompés et parvenaient aux puits, ils redevaient propriété des transnationales. C'est ainsi que 82 % des recettes gazières et pétrolières tirées de ces champs géants allaient aux transnationales pétrolières et seulement 18 % au peuple bolivien.

Bien entendu, cela pose une question de responsabilité. Les entreprises qui investissent ont le droit de récupérer leurs investissements et de réaliser des profits, mais pas 82 % de l'ensemble des profits tirés de nos ressources pétrolières et gazières. C'est pourquoi, le 1^{er} mai 2006, le gouvernement a décrété, premièrement, que l'État contrôlerait tous les gisements pétrolifères. Nous les avons nationalisés. Deuxièmement, nous avons examiné avec attention les chiffres afin que la compagnie qui a investi et qui cherche à récupérer son investissement puisse le faire et réalise même un profit sans être lésée. Ces chiffres ont montré qu'avec 18 % des profits, l'entreprise en question récupérerait ses investissements et enregistrait même des bénéfices.

Avec ce décret présidentiel, j'ai voulu qu'après la prise de contrôle total par l'État du gaz et du pétrole, 82 % des profits aillent à l'État et au peuple boliviens et 18 % à la compagnie pétrolière ayant réalisé les

investissements. Ces compagnies sont d'ailleurs toujours présentes en Bolivie où elles continuent d'investir. En fait nous avons découvert comment nos ressources naturelles étaient soumises à un pillage permanent et ce simple fait a permis de transformer notre économie. Par exemple, depuis 1940, la Bolivie n'enregistrait que des déficits, jamais de surplus budgétaire. Mais une fois le pétrole et le gaz nationalisés par nos soins en 2006, première année de mon gouvernement, nous avons réalisé un surplus. Avec ce surplus, nous avons pu allouer des pensions et des subventions aux secteurs les plus vulnérables de la population, à savoir les jeunes et les personnes âgées.

En février 2003, j'étais alors syndicaliste et député à l'Assemblée nationale, le Fonds monétaire international a ordonné au gouvernement de l'époque soit d'instituer un impôt sur le revenu, soit d'augmenter le prix des combustibles, et ce, pour réduire le déficit budgétaire – non pas pour l'éliminer mais simplement pour le réduire. Le gouvernement a alors décidé d'instituer un impôt sur le revenu. Les principales victimes de cette mesure se sont révoltées et en deux jours d'émeutes, il y eut 15 morts.

Depuis l'ONU, je voudrais rappeler ici au monde et au peuple bolivien que sans recourir à l'impôt ni augmenter le prix des carburants, nous avons dès notre première année au gouvernement réalisé un excédent. C'est dire combien il était important de nationaliser nos ressources naturelles et de recouvrer le contrôle des entreprises chargées de fournir des services de base.

Tôt ou tard, le Fonds monétaire international devra réparer les torts causés à la Bolivie et à l'Amérique latine. Mais il semble que le Fonds monétaire international, sous le couvert d'ajustements structurels, continue d'imposer des politiques à certains pays – des politiques de pillage des ressources naturelles. Ces politiques nous ont fait beaucoup de tort. Nous allons étudier la possibilité de demander officiellement que le Fonds monétaire international paye pour les dommages économiques et les torts causés aux être humains, car les mesures qu'il a imposées ont entraîné des morts, des blessés et la faim en Bolivie.

M^{me} Lucas (Luxembourg), Vice-Présidente, assume la présidence.

Je me réjouis donc des changements qui sont introduits en Bolivie. Bien sûr, il est impossible de

répondre à toutes les demandes de nos populations autochtones – demandes vieilles de 500 ans – ou à celles que nos frères et nos régions formulent depuis 200 ans, ni même à celles qui ont fait naître 20 années de gouvernement néolibéral dans notre pays.

Nous vivons une époque de vastes et profonds changements. Nous avons une très grande responsabilité vis-à-vis des générations futures. L'avenir de la planète dépend de ce que nous ferons ou ne ferons pas.

Nous nous connaissons déjà. De nombreuses différences idéologiques nous séparent. Nous avons de grandes différences programmatiques, culturelles et sociales. Il existe beaucoup de différences d'un continent à un autre. Les asymétries économiques sont très profondes, mais en dépit de ces différences, je crois qu'à l'ONU, nous devons nous efforcer d'œuvrer de concert et unis. Unis pour quoi? Pour que, partout dans le monde, les droits de l'homme deviennent une réalité. C'est pourquoi je viens proposer ici une véritable alliance de tous les présidents et de tous les gouvernements afin de sauver l'humanité et la planète Terre, ou pour sauver l'humanité en sauvant la planète Terre.

Il y a quatre grands objectifs. Le premier a trait aux droits de l'homme. Je salue les gouvernements qui, la semaine dernière, ont approuvé ici une proposition du Gouvernement national de l'État plurinational de Bolivie tendant à ce que l'eau soit reconnue comme un droit fondamental. La prochaine proposition portera sur l'énergie, et la suivante sur les communications. Nous devons aller de l'avant, répondre aux demandes des populations les plus vulnérables – les pauvres, les laissés-pour-compte et les migrants. La Constitution bolivienne garantit que tous les services de base sont un droit fondamental. Nous sommes en train de faire en sorte que ces services de base soient vraiment un droit fondamental. C'est pourquoi je crois qu'il est important de créer dès maintenant une alliance, en ce nouveau millénaire, afin que les droits de l'homme deviennent vraiment universels.

Mais je voudrais également ajouter que l'on ne peut pas, en ce XXI^e siècle, poursuivre et expulser des migrants, qu'il s'agisse de migrants économiques, de migrants provoqués par les changements climatiques ou enfin, de migrants fuyant des catastrophes naturelles. Je tiens à saisir la présente occasion pour dire que j'ai entendu sur les ondes que le Président

Obama avait annulé par décret la loi promulguée en Arizona. Nous devons reconnaître la nécessité d'abolir certaines lois, d'où qu'elles proviennent. Il serait bon que les présidents européens prennent les mêmes initiatives pour en finir avec les politiques européennes de rapatriement, qui constituent une autre forme d'expulsion des migrants. Lorsque nos ancêtres ont émigré à cause de la guerre ou de la faim, de l'Europe vers l'Amérique latine, il n'y a jamais eu d'expulsion de migrants. Ces migrants ont accaparé des milliers d'hectares et pillé nos ressources naturelles, et personne n'a rien dit. Maintenant que nos frères, à cause du chômage, vont chercher du travail aux États-Unis ou en Europe, ils sont persécutés et expulsés, et font l'objet de discrimination. Cela doit cesser. Notre alliance doit également être l'occasion d'une profonde réflexion sur le sort de nos frères.

J'ai aussi entendu dire que l'on construit des murs, comme par exemple au Mexique et en Palestine. Autant que je sache, on ne construit des murs ou des barrières que pour le bétail. On ne peut pas confondre de la sorte les êtres humains et les animaux. C'est incompréhensible. Mais je voudrais également savoir comment on peut empêcher les êtres humains de passer d'un continent à un autre. Nous avons entendu ici diverses déclarations sur la politique de libre échange. L'objet du commerce peut circuler en toute liberté, mais pas l'être humain. Quelles sont là ces politiques discriminatoires? Quant à ces murs, ce sont des murs de la honte qui doivent disparaître. J'ai écouté avec attention l'intervention du Secrétaire général. Il souhaite une ONU forte dans l'intérêt d'une bonne gouvernance. Je partage son avis, mais cela ne sera possible que lorsque nous aurons réglé les problèmes des populations les plus vulnérables de l'humanité, ce que les migrants sont, en l'occurrence. C'est pourquoi j'estime important d'éliminer ces murs.

Mais il y a autre chose. Il ne paraît pas possible, en ce XXI^e siècle, que l'embargo économique contre Cuba soit toujours en place. Le monde entier réclame qu'il soit levé. Cuba fait l'objet de ce blocus économique parce que c'est un pays communiste, socialiste. Moi aussi, je suis le Président d'un gouvernement anticapitaliste, et c'est pourquoi le Département d'État des États-Unis tente de nous marginaliser et de nous exclure. Ce n'est pas une solution. Les peuples continueront à se rebeller contre les systèmes et les modèles économiques qui ne règlent pas les problèmes de la majorité de nos peuples et de

nos nations. Je demande respectueusement au Président Obama qu'il mette fin au blocus économique de Cuba, ainsi qu'à celui de Gaza, en Palestine. Si ce pays est – comme chacun en convient – la première puissance mondiale, il a les moyens de faire cesser l'injustice que constitue cette forme de violation des droits fondamentaux de millions d'êtres humains partout dans le monde.

Le deuxième objectif de cette alliance des gouvernements pour sauver l'humanité relève de sa responsabilité la plus importante : sauver la Terre. Je suis très inquiet de voir que certains pays, au lieu de préserver la nature, pensent faire un commerce des changements climatiques et mettre un prix sur la nature. Nous ne pouvons pas privatiser nos forêts, ni vendre des certificats de carbone comme si les forêts avaient pour seule fonction d'absorber le dioxyde de carbone. Ces pays se fourvoient.

Je voudrais évoquer certains aspects de notre culture. Dans le monde autochtone, on vit en harmonie avec la Terre et en harmonie avec la nature. Et pourquoi cette harmonie avec la nature? Nous venons de la Terre, vivons sur la Terre et retournerons à la Terre. La planète, la Terre, la nature, la Pachamama ou Terre nourricière est notre foyer, notre mère. Si la Terre nous donne la vie, l'eau, les ressources naturelles, etc., comment pouvons-nous faire commerce de notre Terre?

Je suis convaincu, de par mes discussions avec les mouvements sociaux et en particulier avec les mouvements autochtones du monde, que la Terre peut exister sans l'être humain, mais que l'être humain ne saurait vivre sans la planète. De même que les êtres humains ont des droits, comme le droit à la vie, il en va de même pour la Terre nourricière. De même que les êtres humains se reproduisent, la biodiversité a elle aussi le droit de se régénérer. C'est pour toutes ces raisons que nous nous devons de sauver la Terre.

Dans ce contexte, notre proposition est très simple. Nous devons élaborer au sein de l'ONU un projet sur les droits de la Terre nourricière. Ce matin, le Président Obama a fait référence à l'adoption en 1948 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'était il y a 62 ans; avant cela nous n'avions pas de droits. Puis, les droits civils, les droits économiques et les droits politiques ont été adoptés. Il y a trois ans, nous avons consacré ici même les droits des peuples autochtones. Nous devons en ce nouveau millénaire

consacrer les droits de la Terre nourricière. Ne pas le faire reviendrait à nous rendre responsables d'une catastrophe mondiale.

Je vais prendre un exemple : dans un avion, certains voyagent en première classe, d'autres en classe affaires et la majorité des personnes voyagent en troisième classe, la classe économique. Mais, si cet avion s'écrase, personne n'en sortira vivant – ni la personne qui voyage en première classe, ni celle qui voyage en classe économique. Est-ce ce que nous voulons? Il en sera de même en effet si nous ne sauvons pas la Terre nourricière. La société transnationale, le très riche, le millionnaire ne seront pas sauvés par leur argent. Nous serons tous touchés de la même manière par les problèmes environnementaux liés au changement climatique.

C'est pourquoi je tiens à souligner combien il est important que nous préparions dès maintenant pour Cancún, qui nous offrira une excellente occasion à saisir. Je proposerai à Cancún la création d'une alliance entre les chefs de gouvernement et les peuples du monde, avec à sa tête le Secrétaire général de l'ONU. Pourquoi créer cette alliance? Pour que nous trouvions ensemble un moyen de refroidir notre planète. Nous parlons de réchauffement mondial. Comment pouvons-nous refroidir notre planète? Nous, les peuples et les gouvernements, sommes responsables de l'humanité. Les peuples, au sommet organisé à Cochabamba, en Bolivie, ont déclaré que la hausse de la température ne devait pas aller au-delà de 1 °C. Les pays développés, qui sont les principaux responsables du réchauffement climatique, doivent s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 50 % pendant la deuxième période du Protocole de Kyoto. Nous devons assumer nos responsabilités pour refroidir la planète Terre.

Je voudrais évoquer la grave situation dans laquelle se trouve mon pays. Nous achetons parfois des foreuses pour lutter contre la sécheresse. Pourtant, nous ne trouvons pas d'eau, même en forant; et quand nous en trouvons, elle est toujours plus en profondeur et en quantité inférieure. À quoi vont servir toutes ces foreuses? Nos montagnes sont de moins en moins enneigées, ce qui est extrêmement grave. C'est pourquoi il me paraît si important de trouver un moyen de limiter la hausse de la température à 1 °C, comme l'ont déclaré les peuples du monde.

Le troisième objectif, si souvent mentionné dans les différentes déclarations, est la paix. Nous luttons tous pour la paix, nous luttons tous pour la liberté, mais les fondements de la liberté sont l'égalité et la justice pour tous les peuples. Il n'y aura pas de paix sans justice sociale. Or, la paix ne s'obtient pas avec des bases militaires. La paix ne peut être garantie par des interventions militaires qui, sous prétexte de lutter contre le trafic de stupéfiants et le terrorisme, servent des intérêts géopolitiques que je ne partage pas. Il est vrai que nous devons lutter contre le trafic de stupéfiants. La manière la plus efficace de le faire est de mettre fin au secret bancaire. Il n'est pas normal que le Gouvernement des États-Unis ne certifie pas les pays qui ne suivent pas la ligne du capitalisme. Le Gouvernement bolivien s'efforce de réduire de manière concertée la culture de la feuille de coca. Mais, alors que les principaux pays producteurs de cocaïne sont certifiés, un pays qui lutte sincèrement contre le trafic de stupéfiants, un petit pays, lui, ne l'est pas.

Il s'agit bien évidemment de décisions politiques, et c'est pourquoi je suis parvenu à la conclusion que les pays anti-impérialistes et anticapitalistes ne seront jamais certifiés par le Gouvernement des États-Unis. En fin de compte, cela n'intéresse ni ne touche mon gouvernement. Nous savons bien que cette tactique de terreur, de harcèlement et d'intimidation sera utilisée. Elle l'a toujours été. Elle se perd cependant dans ses contradictions. L'ONU nous dit que la culture de la coca a augmenté de 1 %, et le Département d'État des États-Unis soutient qu'elle a augmenté de 9,4 %. Qui devons-nous croire? Les États-Unis ou l'ONU? Imaginez les subterfuges qui sont nécessaires pour pénaliser un gouvernement, un pays. Ces rapports reconnaissent les efforts intenses que déploie le Gouvernement bolivien pour lutter contre le trafic de stupéfiants. Par exemple, la quantité de coca séchée est passée de 43 500 à 43 000 tonnes. Mais même cet effort ne nous vaut aucune reconnaissance. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le problème est clairement politique.

J'estime qu'il importe de mettre fin aux actes d'agression, aux interventions dans les pays comme l'Afghanistan et l'Iraq et aux menaces proférées contre l'Iran. Nous devons éliminer tout l'arsenal nucléaire, parce que l'arsenal nucléaire menace la vie. Le processus doit commencer aux États-Unis et se poursuivre dans tous les autres pays, au lieu de chercher simplement à punir un pays qui pourrait avoir

envie de mettre en œuvre d'autres politiques. Au lieu d'être dépensé pour appliquer une soi-disant politique de défense et de sécurité, tout cet argent sert en fait à faire la guerre. Si nous sommes responsables envers l'humanité, nous n'avons d'autre choix que de changer la mentalité de chacun.

Notre dernier objectif dans le cadre de cette alliance doit être de travailler ensemble pour renforcer l'ONU, mais également de commencer à démocratiser l'Organisation. C'est bien évidemment une tâche très ardue. Nous avons écouté les déclarations de certains chefs d'État et de gouvernement. Ils nous accusent, nous les présidents des pays anticapitalistes, d'être non seulement autoritaires, mais totalitaires et dictatoriaux. Les délégations savent, et le monde sait également, comment on a avalisé depuis cette salle un coup d'État dans un pays comme le Honduras. Ce matin, le Président Obama a déclaré qu'il allait collaborer avec les pays qui luttent contre la pauvreté. La Bolivie a considérablement réduit son taux de pauvreté, et pourtant les investissements ont diminué. Il a dit qu'il travaillerait avec les gouvernements démocratiques. En Bolivie, j'ai gagné deux référendums et trois élections en cinq ans, toujours avec plus de 50 % ou de 60 % des voix. De quelle dictature parle-t-il? De quel autoritarisme? C'est ici, à l'ONU, que s'exerce l'autoritarisme. Certains gouvernements et certains pays ont un siège permanent et un droit de veto éternels. Voilà l'autoritarisme, et c'est pourquoi nous devons commencer à démocratiser l'ONU si nous voulons faire évoluer les mentalités et nous axer sur la démocratie. Nous devons commencer par pratiquer la démocratie ici même. Je tiens en particulier à vous dire que si nous voulons sauver l'humanité, nous avons l'obligation de travailler ensemble pour que, tôt ou tard, l'ONU devienne une organisation internationale anticapitaliste. Sans quoi, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes. Pour ma part, j'assume ma responsabilité en exposant ce problème de manière directe et franche. Je ne ressens aucune crainte car je connais les conséquences du capitalisme – en particulier en ce qui concerne la destruction de la Terre nourricière.

Il m'est venu à l'idée que notre Organisation – et, en tant que Président, j'estime en faire partie – devait avoir un mot d'ordre, un cri de ralliement pour son action de sauvegarde de l'humanité. Je propose à l'Assemblée, à son président et aux représentants d'adopter le cri de guerre suivant : « La planète ou la

mort; nous sortirons vainqueurs! » Je tiens à ajouter que mes quatre années et demie d'expérience en tant que Président de mon pays m'ont appris qu'avec la volonté politique de servir les peuples du monde, les peuples du monde seront sauvés.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État plurinational de Bolivie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Koroma (parle en anglais) : C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de prendre de nouveau la parole devant cette auguste Assemblée. Je voudrais tout d'abord féliciter M. Joseph Deiss pour son accession à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et l'assurer du plein appui et de la coopération de ma délégation. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance sincère à S. E. M. Ali Abdussalam Treki pour avoir mené les travaux de la session précédente de manière efficiente et efficace. J'exprime également mes remerciements au Secrétaire général pour son rapport détaillé sur les activités de l'Organisation et pour son analyse des défis auxquels la communauté mondiale fait face.

Au cours de mon intervention, j'évoquerai à la fois les progrès que mon pays a accomplis avec l'aide de la communauté internationale et les réformes que nous devons maintenant introduire dans les relations internationales et la gouvernance au niveau mondial. Mon gouvernement est sincèrement reconnaissant à la

communauté internationale de l'appui qu'elle a apporté aux efforts déployés par la Sierra Leone pour engager le pays sur la voie d'une croissance économique et d'un développement durables. Faisant fond sur cet engagement, notre pays a considérablement renforcé sa stature internationale dans de nombreux domaines.

L'indicateur Global Peace Index classe désormais la Sierra Leone au cinquante-troisième rang des pays les plus pacifiques du monde. L'Index Mo Ibrahim indique que nous sommes un des cinq pays touchés par des crises à avoir considérablement amélioré nos résultats en matière de bonne gouvernance. Une étude menée récemment par le Fonds monétaire international fait état d'améliorations dans nos finances publiques, notre taux de croissance économique annuel de 4 % étant supérieur au taux moyen de 2 % enregistré en Afrique subsaharienne. Notre place dans les classements sur la pratiques des affaires, la perception de la corruption et la démocratie a également progressé de manière régulière. En outre, il y a quelques mois, j'ai eu l'honneur de recevoir au nom du peuple sierra-léonais, le prix de la paix décerné par le Centre africain pour une résolution constructive des conflits (ACCORD). La semaine dernière encore, mon pays s'est vu décerner le Prix de l'Organisation des Nations Unies pour les objectifs du Millénaire pour le développement pour son rôle exceptionnel de mobilisation dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

Mon gouvernement continue également de mettre l'accent sur la protection des droits fondamentaux de la population sierra-léonaise. Nous avons engagé une réforme globale du secteur de la justice, à la suite de requêtes formulées aux niveaux national et international, pour veiller à ce que les droits des citoyens soient garantis et que tous aient accès à la justice. En outre, la Commission des droits de l'homme de la Sierra Leone joue un rôle prépondérant dans le développement d'une culture des droits de l'homme par les conseils qu'elle fournit à mon gouvernement. Elle s'assure que le Gouvernement ratifie les traités et protocoles internationaux pertinents et s'acquitte de ses obligations en matière d'établissement de rapports. À titre d'exemple, nous avons récemment validé le document de base commun qui sert à l'établissement de tous les rapports soumis en vertu des traités internationaux.

La Sierra Leone fait partie des rares pays sortant d'un conflit à avoir élaboré un plan d'action global

pour l'application des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité. Mon Gouvernement est déterminé à assurer la bonne mise en œuvre de ce plan d'action, en particulier pour lutter contre la violence sexiste et accroître la participation des femmes à la vie politique et leur présence dans le secteur public.

L'engagement de mon gouvernement est tout aussi ferme s'agissant de la liberté de la presse. Aucun journaliste n'a été emprisonné dans mon pays depuis que j'ai pris mes fonctions. Nous avons fait des services de radiodiffusion publics le deuxième service public indépendant de radiodiffusion d'Afrique, en créant la société sierra-léonaise indépendante de radiodiffusion, la Sierra Leone Broadcasting Corporation (SLBC). Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a assisté en juin au lancement de cette initiative historique et sans précédent. Elle marque le début d'une nouvelle ère dans notre pays en garantissant l'accès à des informations objectives, indépendantes et impartiales.

Mon gouvernement obtient également des résultats dans les priorités principales de mon programme pour le changement qui vise à améliorer les conditions de vie de tous les Sierra-Léonais. Nous avons mis en place un programme de soins de santé gratuits à l'intention des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants de moins de 5 ans, qui a permis, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, de garantir un accès aux soins de santé à environ 300 000 femmes et plus d'un million d'enfants. Nous avons également commencé à mettre sur le marché une part importante de la production agricole, l'agriculture étant le pilier de notre économie, en nous appuyant sur les petits exploitants, à qui nous facilitons l'accès à la mécanisation et à une meilleure irrigation, et sur la création de coopératives agricoles. Nous avons enregistré des progrès notables en matière de construction routière et de rétablissement de la fourniture d'électricité dans les villes provinciales importantes, afin de générer une activité économique dans tout le pays. Nous avons enregistré de grandes avancées s'agissant d'attirer des investisseurs privés importants venus de sociétés internationales, à la suite du Forum sur le commerce et l'investissement en Sierra Leone, qui s'est tenu à Londres l'année dernière. Par ailleurs, mon gouvernement demeure fermement attaché à la lutte contre la corruption pour maintenir la stabilité macroéconomique et pérenniser ces réalisations.

En dépit de ces progrès, de nombreux défis subsistent. Je suis fier de tout ce que la Sierra Leone a accompli jusqu'ici, mais nous devons renforcer encore davantage notre capacité à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, à mettre en place une bonne gouvernance et une capacité de gestion à travers l'ensemble du secteur public, et à lutter contre la corruption et le trafic des stupéfiants. C'est la raison pour laquelle notre pays aura besoin de davantage d'assistance technique, de coopération, d'investissements privés et de transfert de technologies.

Plus important encore, nous savons que nous devons consolider la paix par le dialogue politique, la tolérance et la garantie d'un processus électoral libre et régulier. Grâce à tous ces éléments et à notre volonté politique, nous réaliserons davantage de progrès en faveur de la paix, de la sécurité et d'une démocratie stable et ouverte.

Je vais à présent aborder le thème de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, à savoir réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale. Celui-ci arrive à point nommé, au moment où la communauté internationale est aux prises avec une myriade de défis auxquels le système international est confronté. La fin de la guerre froide, accompagnée d'un essor des technologies de l'information et des communications, ont fait apparaître un nouveau paradigme de coalitions fonctionnelles flexibles ou indépendantes, impliquant des acteurs étatiques et non étatiques. Ces circonstances historiques ont fait émerger une nouvelle forme de relations interdépendantes, à caractère socioéconomique, politique et ethnique.

L'on craint que la mondialisation alimente la prédominance de la politique de force, la disparité croissante entre le Nord et le Sud, l'intolérance à des degrés divers, une tendance à recourir à la force pour régler les conflits internationaux et à négliger l'environnement. Dans le même temps, la mondialisation a débouché sur un système de gouvernance à plusieurs niveaux qui commence à régler les questions mondiales, qui vont de l'interdépendance économique, la migration, les crises financières et le trafic de drogues aux pandémies de tuberculose, de grippe aviaire, de VIH/sida et de paludisme.

C'est eu égard au fait qu'il importe de promouvoir le multilatéralisme et de consolider les synergies, avec les acteurs aussi bien étatiques que non

étatiques, que je salue le choix de ce thème. Nous appuyons l'ONU, plus que toute autre organisation, en tant que centre de la gouvernance mondiale. Elle a un mandat de portée mondiale et une composition universelle, ce qui est exceptionnel et en fait un catalyseur indispensable et neutre d'une coopération internationale en vue de régler les problèmes internationaux de nature socioéconomique, culturelle ou humanitaire. On n'insistera jamais assez sur le caractère central du rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale.

La Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui vient de s'achever a révélé que les progrès avaient été inégaux et que les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, étaient toujours très vulnérables aux effets de la mondialisation. La récession mondiale actuelle, due à la crise financière et économique qui a frappé les économies développées, a aggravé encore davantage ce problème. Dans ce contexte, mon gouvernement estime que l'ONU demeure le centre primordial d'établissement des normes et d'harmonisation des actions menées par les pays en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et de la réalisation de nos objectifs de développement.

L'Assemblée, réunie à l'aube du nouveau millénaire, avait décidé que la réforme du Conseil de sécurité en vue de le rendre plus accessible, plus transparent, plus représentatif et plus responsable n'avait que trop tardé. Cela m'amène au point essentiel soulevé maintes fois en Afrique, à savoir qu'il ne saurait y avoir de réforme digne de ce nom du Conseil sans l'attribution de sièges permanents au continent africain.

Aucun continent ne devrait avoir le monopole exclusif dans la composition du Conseil de sécurité. Il n'existe aucune justification à l'attribution discriminatoire des sièges, et nous ne pouvons continuer de débattre sans fin en ignorant les réalités du monde en pleine évolution qui nous entoure.

Alors que le cinquième cycle de pourparlers n'a pas véritablement apporté de solution de compromis, la compilation de toutes les positions dans un unique document de négociations a constitué un pas important dans la bonne direction. En Afrique, nous appuyons et attendons avec intérêt un processus qui permettra au texte d'évoluer au cours de la prochaine session de

l'Assemblée générale, de manière ouverte, globale et équilibrée, vers une solution recueillant l'approbation la plus large possible des États Membres. Nous exhortons toutes les délégations à mobiliser la volonté politique nécessaire pour enregistrer des progrès dans les négociations.

Je voudrais terminer mon allocution en disant que le moment est venu pour nous de mettre un terme à l'injustice historique faite à l'Afrique, en attribuant pas moins de deux sièges, avec l'ensemble des attributs et privilèges que cela comporte, ainsi que deux sièges supplémentaires dans les catégories aussi bien des membres permanents que non permanents du Conseil. Il n'est nul besoin de souligner qu'à la création de l'Organisation des Nations Unies, l'Afrique n'était pratiquement pas représentée et qu'en conséquence, elle demeure à ce jour le seul continent qui n'a pas de siège permanent au Conseil de sécurité. Afin de garantir une meilleure légitimité du Conseil de sécurité dans un système des Nations Unies rénové, l'Afrique exige une représentation permanente au Conseil de sécurité, avec tous les attributs indispensables.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Iraq.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Talabani (parle en arabe) : D'emblée, je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée générale et le peuple ami de la Suisse, de son élection à la présidence de la présente soixante-

cinquième session. Notre délégation coopérera pleinement avec lui dans l'exercice de ses fonctions. Nous sommes convaincus que son expérience et sa sagesse seront des facteurs importants dans la réussite des travaux de l'Assemblée et la réalisation des objectifs des Nations Unies. Je voudrais également remercier son prédécesseur, qui est en même temps un ami proche, M. Ali Abdussalam Treki, d'avoir présidé aux travaux de la dernière session de l'Assemblée.

Depuis la chute du régime dictatorial en 2003, le processus politique en Iraq a donné lieu à des changements politiques radicaux, ainsi qu'à l'édification d'un Iraq fédéral, démocratique, indépendant et uni, doté d'institutions constitutionnelles respectées et d'un Gouvernement élu conformément à la Constitution. Réaliser ce but n'a été ni facile ni simple. L'Iraq a fait face à de nombreux défis, dont le plus important fut la lutte contre les forces extrémistes, sectaires et factionnelles et contre les groupes terroristes ou les groupes sympathisants de l'ancien régime qui essaient de ramener l'Iraq à la sombre époque de charniers et de guerres absurdes.

Ces groupes ont utilisé divers moyens, y compris les crimes les plus odieux, et se sont alliés aux réseaux du crime organisé et des terroristes transnationaux afin de déstabiliser l'Iraq sur le plan de la sécurité. La principale tâche à laquelle s'est attelé le Gouvernement iraquien a été d'assurer la sécurité sur tout le territoire national et de renforcer l'unité nationale et l'état de droit.

Depuis ma dernière allocution devant l'Assemblée l'année passée, des faits marquants sont survenus en Iraq. Cette année, ainsi que l'année dernière, nous avons constaté une baisse notable de la violence et une nette amélioration de la sécurité en Iraq. Même si certains actes de terrorisme ont pris pour cible des civils innocents dans diverses régions du pays, la situation en matière de sécurité s'est améliorée dans l'ensemble et a ouvert la voie au retrait des forces de combat des États-Unis opérant en Iraq. Le retrait total de ces forces, le 31 août 2010, s'est fait sur la base de l'Accord entre les États-Unis d'Amérique et la République d'Iraq sur le retrait des forces des États-Unis de l'Iraq et l'organisation de leurs activités pendant leur présence temporaire en Iraq, signé par les deux parties le 17 novembre 2008.

Cette année a été également marquée par le bon déroulement des élections législatives, qui se sont

tenues le 7 mars et qui ont suscité beaucoup d'intérêt dans le monde arabe, dans la région et au plan international. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et les observateurs de l'Organisation de la Conférence islamique, la Ligue des États arabes, la communauté internationale et les organisations de la société civile se sont tous déclarés convaincus que ces élections avaient été transparentes, libres et justes.

Les principaux partis politiques sont restés en contact permanent en vue d'organiser une session fructueuse du nouveau Conseil des représentants iraquien pour élire le Président du nouveau Parlement et le Président de la République d'Iraq. Ensuite, conformément à la Constitution iraquienne, le Président élu demandera au nouveau Premier Ministre de former un Gouvernement. Nous espérons que ce nouveau Gouvernement sera mis en place le plus tôt possible, étant donné que tout retard aura des incidences néfastes sur la sécurité, la reconstruction et la prospérité.

L'amélioration de la sécurité en Iraq a encouragé de nombreux pays arabes et d'autres pays à rouvrir leurs missions diplomatiques, ce qui a aidé l'Iraq à développer ses relations, aux niveaux régional et international. La nomination de nouveaux ambassadeurs irakiens dans divers pays a également contribué à promouvoir et à élargir les horizons de ces relations. Le fait pour l'Iraq d'assumer la présidence de la session en cours de la Ligue des États arabes et celle de la Conférence au sommet des pays arabes en mars prochain va promouvoir son rôle dans la région et sera considéré comme un pas important dans ses efforts pour retrouver son rang de membre efficace et responsable de la communauté internationale. Le Gouvernement iraquien poursuivra ses efforts à cette fin en renforçant ses liens d'amitié, de coopération et de bon voisinage, créant ainsi des conditions plus favorables à la stabilité et à la sécurité dans la région.

Dans le domaine du développement, le 4 avril 2010, le Gouvernement iraquien a lancé un plan national de développement quinquennal pour 2010-2014. Ce plan porte sur près de 2 700 projets stratégiques dans différents secteurs, d'un coût total de 186 milliards de dollars. Ce plan devrait contribuer au développement économique de l'Iraq et à l'amélioration de la qualité des services offerts aux Irakiens. Il permettra également de créer 4 millions d'emplois, contribuant ainsi à résoudre le problème du chômage en Iraq.

Le plan national de développement contribuera également au retour des réfugiés irakiens dans leurs foyers. Le Gouvernement iraquien estime que la véritable solution au problème des réfugiés et des déplacés irakiens passe par leur retour dans leur patrie et leurs foyers. L'Iraq a besoin de l'expérience de tous ses citoyens pour construire l'avenir du pays. Par conséquent, nous demandons à tous les pays qui ont accueilli des réfugiés irakiens, aux organisations internationales et aux organisations de la société civile de promouvoir la culture du retour volontaire.

Les femmes irakiennes jouissent d'un statut important dans le nouvel Iraq fédéral et uni et de mêmes droits politiques que les hommes. Les femmes se sont vu accorder 25 % des sièges du Conseil des représentants iraquien. En outre, pour la première fois depuis de nombreuses décennies en Iraq, les femmes occupent de nombreux postes ministériels importants et représentent leur pays en tant qu'ambassadrices, après avoir été privées de ces droits pendant plus de 30 ans. La Constitution permet également aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants.

La Constitution énonce les principes fondamentaux de la politique étrangère de l'Iraq, qui est axée sur le maintien de relations de bon voisinage et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, le règlement pacifique de différends, l'établissement des relations internationales fondées sur des intérêts communs et le respect par l'Iraq de ses obligations internationales. Sur cette base, nous voulons forger les meilleures relations possibles avec les pays frères arabes et islamiques, et nous sommes attachés aux résolutions de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la Conférence islamique.

Dans cet esprit, nous appuyons le combat juste mené par le peuple palestinien pour la conquête de ses droits inaliénables, y compris la création d'un État palestinien sur le territoire palestinien, en même temps que nous nous employons à mettre en œuvre les résolutions internationales légitimes visant à la restitution des territoires arabes occupés. Nous considérons l'Initiative de paix arabe comme une mesure concrète sur la voie du règlement du conflit arabo-israélien et de l'instauration de la sécurité, la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Nous lançons également un appel pour que le Moyen-Orient devienne une zone exempte d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive, ce qui

renforcerait les perspectives de paix et de sécurité dans la région. Nous demandons à tous les États, qui ne l'ont pas encore fait, d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de respecter ses dispositions.

S'agissant de la question nucléaire iranienne, l'Iraq défend le droit légitime des États d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ce droit est garanti par les conventions internationales, y compris le TNP. Nous insistons sur l'importance de parvenir à une solution pacifique de cette question, et considérons le dialogue et la diplomatie discrète comme les moyens les plus efficaces d'atteindre cet objectif. Toute escalade porterait atteinte aux intérêts de toutes les parties et mettrait en péril la sécurité régionale.

Le problème le plus important auquel l'Iraq continue d'être confronté est celui de l'élimination du fardeau créé par les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité à son encontre au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. En examinant ces résolutions, en application de la résolution 1859 (2008) du Conseil de sécurité et en réponse au rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2009/385, nous avons œuvré avec diligence avec nos amis et membres du Conseil pour régler toutes les questions en suspens concernant la situation en Iraq.

Au premier rang de ces questions figurent les restrictions encore imposées à l'Iraq dans le domaine du désarmement, la conclusion des contrats restants au titre du programme « pétrole contre nourriture » et l'établissement d'un mécanisme approprié pour garantir des fonds iraqiens suite au remplacement du Fonds de développement pour l'Iraq et du Conseil international consultatif et de contrôle. L'Iraq souhaiterait voir ces dossiers bouclés d'ici à la fin de l'année.

Le Gouvernement iraquien nouvellement élu examinera également la situation concernant l'Iraq et son pays frère, le Koweït, et les questions connexes, tels que le maintien des bornes frontières, l'indemnisation, les Koweïtiens portés disparus et les biens confisqués. Nous travaillerons sérieusement avec nos frères koweïtiens, les autres parties prenantes et les organismes des Nations Unies, pour parvenir à un règlement satisfaisant pour toutes les parties sans préjudice des obligations qui nous incombent au titre des résolutions du Conseil de sécurité, que nous respectons et auxquelles nous adhérons pleinement.

La situation en Iraq a évolué après les faits nouveaux encourageants qui se sont produits depuis l'effondrement de l'ancien régime et la fin de la dictature. Elle est très différente de celle qui régnait à l'époque où le Conseil de sécurité a adopté la résolution 661 (1990). C'est pour cette raison, et à la suite de l'adoption de la résolution 1859 (2008) et de la publication du rapport du Secrétaire général en application du paragraphe 5 de cette résolution (S/2009/385), qu'il nous paraît opportun que le Conseil agisse conformément au rapport du Secrétaire général et au mandat énoncé dans la résolution 1859 (2008). Par ailleurs, conformément à la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui a été confiée, il est temps que le Conseil examine les résolutions concernant spécifiquement l'Iraq, à commencer par la résolution 661 (1990), afin d'aider l'Iraq à retrouver la place qu'il occupait sur la scène internationale avant l'adoption de ces résolutions.

Le processus politique en cours en Iraq vise à édifier un État fédéral, démocratique, indépendant et uni, où les citoyens travaillent dans un cadre constitutionnel qui leur garantisse l'état de droit, où les droits de l'homme soient protégés et où toutes les couches de la population soient traitées avec un respect total. Nous sommes convaincus que nos capacités et notre potentiel, en tant que pays riche en ressources naturelles et humaines, nous permettront de réaliser ces objectifs.

Toutefois, à cette étape importante de la vie du peuple iraquien, nous avons toujours besoin de l'appui politique et économique et de la coopération de la communauté internationale pour établir des bases solides grâce auxquelles nous pourrions nous engager vers un avenir qui nous permettra non seulement de promouvoir la stabilité, le progrès et la prospérité de notre pays et de notre peuple, mais aussi de contribuer pleinement, en tant que membre de la communauté internationale, à l'instauration de la paix, de la sécurité et du développement durable pour toutes les nations.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Iraq de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général de corps d'armée Salou Djibo, Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État et Président du Conseil des ministres de la République du Niger

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État et Président du Conseil des ministres de la République du Niger.

Le général de corps d'armée Salou Djibo, Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État et Président du Conseil des ministres de la République du Niger est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général de corps d'armée Salou Djibo, Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État et Président du Conseil des ministres de la République du Niger.

Le Président Djibo : Je voudrais tout d'abord, au nom de la République du Niger, présenter mes sincères félicitations à M. Joseph Deiss pour sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-cinquième session. Son pays, la Confédération suisse, est connu pour sa longue tradition dans le domaine des relations internationales, et son parcours personnel en la matière témoigne d'une compétence avérée et d'une riche expérience personnelle, toutes choses qui nous fondent à considérer que, sous sa conduite, les travaux de cette session seront couronnés du plus grand succès. Je puis l'assurer, à cet égard, du soutien total, ainsi que de la pleine et entière coopération de ma délégation, dans l'accomplissement de sa noble et exaltante mission.

Je voudrais rendre à son prédécesseur, M. Abdussalam Ali Treki, représentant de la grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, l'hommage tout particulier que celui-ci a amplement mérité pour la manière exemplaire et le talent avec lesquels il a dirigé les travaux de la précédente session.

Je voudrais enfin saluer, avec considération et admiration, le Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, ce promoteur de la paix, pour son

investissement inlassable dans la recherche des solutions les plus appropriées aux multiples défis qui assaillent le monde d'aujourd'hui et interpellent chaque jour la conscience individuelle et collective des dirigeants de la planète. L'attention toute particulière qu'il accorde à la situation des pays les plus vulnérables, son plaidoyer constant pour que soient atteints les objectifs du Millénaire pour le développement et le récent périple qu'il a conduit en Afrique méritent d'être salués.

Le monde se souviendra que, le 18 février 2010, devant la dérive anticonstitutionnelle imposée aux institutions démocratiques et républicaines de mon pays par le pouvoir en place, et le risque grave et certain d'une désintégration de la cohésion nationale, les forces de défense et de sécurité nigériennes se sont trouvées dans l'obligation d'intervenir sur la scène politique.

Cette intervention n'était pas celle d'une armée assoiffée de pouvoir, mais celle d'officiers soucieux de sauvegarder l'unité et l'intégrité de leur pays mises en danger par le Chef de l'État de l'époque, qui, par pur égoïsme, avait décidé d'ignorer, à travers un coup d'État civil, toutes les lois de la République, à commencer par la Constitution elle-même, remplacée par une autre qui prorogeaient généreusement de trois ans son mandat appelé normalement à s'achever le 22 décembre 2009. C'est avec raison que notre avènement a été favorablement accueilli par l'opinion nationale et internationale.

À la tête du pays depuis le 18 février 2010, le Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRDR), que nous avons l'insigne honneur de présider, s'est immédiatement donné comme objectif primordial de prendre toutes les décisions susceptibles d'apaiser la vie politico-sociale du pays. Et c'est précisément dans ce but qu'il a construit son programme de gouvernement autour de trois axes : la restauration de la démocratie; l'assainissement de la situation politique et économique du pays en luttant contre l'impunité, la corruption et les trafics d'influence; et la réconciliation des Nigériens.

Afin de revenir à une vie constitutionnelle normale, la Commission électorale nationale indépendante instituée à cet effet a élaboré et proposé au Gouvernement et au Conseil suprême pour la restauration de la démocratie – qui les ont acceptés après de légères modifications – un chronogramme des

élections générales et le projet de budget afférent à l'organisation des sept scrutins prévus. Selon ledit chronogramme, le processus électoral se déroulera du 31 octobre 2010 au 6 avril 2011 et comprendra le référendum constitutionnel, les élections locales, législatives et présidentielle.

Il me plaît de rappeler ici, que par une ordonnance prise le 11 mars 2010, nous avons décidé de rendre inéligibles les membres des forces de défense et de sécurité ainsi que ceux du Gouvernement pendant la période de transition. Je saisis donc la présente occasion pour lancer un appel pressant à la communauté internationale afin qu'elle continue d'accompagner le Niger et sa Commission électorale nationale indépendante dans l'organisation du programme électoral que je viens d'indiquer. Cet accompagnement nous est indispensable pour atteindre, dans les délais impartis, l'objectif essentiel du CSRD et du Gouvernement de transition, à savoir le retour du Niger à une vie constitutionnelle à l'issue du processus électoral.

Par ailleurs, dans le souci de garantir la tenue d'élections libres, justes, transparentes et crédibles, le Conseil suprême pour la restauration de la démocratie et le Gouvernement nigérien, par ma voix, sollicitent solennellement la participation de l'ONU et de toutes les institutions internationales intéressées à l'observation des différents scrutins.

Si j'ai tenu à effectuer ce déplacement à New York, en dépit de toutes les urgences et contraintes liées à l'agenda de la transition en cours au Niger, c'est pour réaffirmer, solennellement, devant cette auguste et honorable Assemblée, que les engagements que nous avons pris au lendemain des événements du 18 février 2010 sont à un stade très avancé d'exécution et qu'ils seront tenus, plaise à Dieu, dans les délais convenus et avec le soutien de la communauté internationale. Je note à cet égard, pour m'en réjouir, que dans le rapport qu'il a présenté devant le Conseil de sécurité (S/2010/324), le 13 juillet 2010, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest a souligné que les autorités de la transition au Niger ont pleinement respecté les engagements pris.

Conformément au second engagement du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, nous avons mis en place le 11 mai 2010 une Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale et pour la bonne gouvernance, qui conduit

actuellement une opération visant à faire rentrer l'État du Niger dans ses droits. Parallèlement, une Haute Autorité à la réconciliation et à la consolidation de la démocratie a été installée. Cette nouvelle institution œuvre, avec tout le discernement requis, à réaliser le troisième objectif qui est de consolider notre unité nationale.

Sur le plan international enfin, nous avons très clairement réaffirmé dès le 18 février 2010, l'attachement du Niger aux valeurs universelles de paix, de sécurité et de bon voisinage, aux droits de l'homme, à l'état de droit, à la démocratie et à la solidarité internationale, dans le strict respect de la Charte des Nations Unies, de celle de l'Union africaine, des statuts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de tous les autres instruments juridiques internationaux pertinents.

La malgouvernance économique et financière, la crise politique et institutionnelle n'étaient malheureusement pas les seules menaces qui pesaient sur le Niger. Il y avait aussi, hélas, un fléau plus pernicieux et plus urgent à combattre, mais dont l'existence a été longtemps occultée par les autorités d'alors. Je veux parler de la très grave situation d'insécurité alimentaire dans laquelle se trouvait le pays.

Le 10 mars 2010, un appel pressant a été lancé à l'ensemble de la communauté nationale et internationale pour qu'un soutien massif soit apporté à notre pays dans ses efforts pour faire face à cette calamité. Avec l'appui prompt et concret des partenaires de développement du Niger, à travers le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires, des actions d'atténuation de la crise ont été engagées avec diligence. Au titre de ces actions, l'on peut retenir notamment les opérations « cash for work », la vente de céréales à prix modérés, la distribution gratuite de vivres, l'appui en semences et en aliments de bétail, et le plan de prise en charge des enfants malnutris.

C'est pour moi le lieu d'exprimer ici, à l'endroit de tous les généreux donateurs, la profonde gratitude du peuple nigérien, du CSRD et du Gouvernement de transition, pour cette merveilleuse et inoubliable marque de solidarité que nous souhaitons voir se maintenir afin de prendre en compte la nouvelle situation créée par les inondations qui sèment la

désolation dans plusieurs régions de notre pays. Nous nous félicitons, en outre, que la sécurité alimentaire figure en bonne place parmi les thèmes sur lesquels la présente session de l'Assemblée générale mettra l'accent, ainsi, d'ailleurs, que parmi les priorités fixées à l'Organisation par le Secrétaire général au cours de cette année 2010.

À ce stade, il me plaît de saluer l'initiative prise par le Secrétaire général adjoint, M. John Holmes, de se rendre au Niger et de visiter des localités rurales reculées afin de constater la situation de détresse dans laquelle les populations et leur bétail sont plongés. Au cours de cette visite, il a pu évaluer l'ampleur de la crise et son impact sur les hommes, particulièrement les enfants et le cheptel. L'appel qu'il a lancé à la communauté internationale et le plaidoyer qu'il a développé pour la mobilisation de 130 millions de dollars pour venir d'urgence au secours des populations concernées restent encore d'actualité. Mais nous savons que nous pouvons compter sur la bonne compréhension et la constante sollicitude de nos partenaires de développement, compréhension et sollicitude qui se sont déjà traduites par la reprise graduelle de leur coopération avec le Niger.

Comme on le constate, mon pays connaît de sérieuses difficultés sociales et économiques. Mais le peuple nigérien est déterminé à en venir à bout avec l'appui de la communauté internationale. Mon pays est jeune, il vient de célébrer ses 50 ans sans fanfare, crise alimentaire oblige. Son peuple est jeune, mais il est dynamique et entend s'engager résolument sur la voie de son développement.

Cette soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies se tient dans un contexte international fortement contrasté. En effet, autant des progrès tangibles sont quotidiennement enregistrés dans nombre de domaines de préoccupation, autant les défis qui nous interpellent dans beaucoup d'autres secteurs sont importants, multiples et multiformes.

En Afrique, des évolutions positives sont enregistrées. Je me réjouis de la tenue d'élections libres, transparentes et justes, notamment au Soudan et au Burundi. Je salue la décision prise par les autorités ivoiriennes d'organiser incessamment des élections présidentielles. Je forme le vœu que le processus électoral en cours soit couronné de succès. En effet, c'est seulement à cette condition que la Côte d'Ivoire retrouvera cette stabilité et cette quiétude qui lui

permettront de jouer pleinement son rôle de locomotive en Afrique de l'Ouest.

J'observe enfin, qu'avec l'appui de nos partenaires, tels que l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, l'architecture de paix et de sécurité de notre organisation continentale se renforce, en particulier avec l'opérationnalisation très prochaine de la Force de paix africaine et du système d'alerte précoce. Je formule le vœu ardent de voir des progrès significatifs être réalisés rapidement sur le plan politique dans d'autres pays frères, tels que la République centrafricaine, les Comores, la Somalie, Madagascar, la région des Grands Lacs, et au Darfour.

Au Moyen-Orient, le lancement de négociations bilatérales directes devrait aboutir, nous l'espérons, à une paix globale basée sur une solution à deux États, avec un État palestinien indépendant et viable, vivant côte-à-côte dans la paix et la sécurité avec Israël et les autres pays voisins. C'est le lieu justement de souhaiter un plein succès au processus de négociations directes entre les responsables de ces deux pays, parrainé par le Président des États-Unis, M. Barack Obama.

D'autres menaces à la paix et à la sécurité internationales nous interpellent quotidiennement. Il s'agit principalement du terrorisme, du trafic de drogues, de la prolifération des armes légères et de petit calibre. L'Afrique de l'Ouest, et en particulier la bande sahélo-saharienne, à laquelle le Niger est partie intégrante, fait présentement l'amère expérience de la connexion entre terrorisme et trafics en tous genres. En dépit des efforts déployés, force est de reconnaître que les autorités nationales et régionales ont toujours du mal à neutraliser ces bandes armées. L'enlèvement la semaine dernière de ressortissants de pays étrangers dans le nord du Niger vient nous rappeler la gravité de la situation et l'urgence de prendre les mesures nécessaires pour faire face avec efficacité à cette menace contre la paix, la sécurité et le développement de nos pays.

En effet, chaque jour qui passe voit le terrorisme prendre de l'ampleur dans notre sous-région, au risque de ternir l'image des pays sahéliens, de compromettre les recettes touristiques et d'accentuer la misère et l'insécurité des populations. Or, nous le savons tous, la pauvreté et la désolation sont un terreau fertile pour les terroristes. Il faut donc se convaincre de la nécessité de renforcer au plus vite la coopération internationale et les programmes de développement économique et

social de ces zones pour juguler ces fléaux. La réponse à tous ces maux se doit d'être concertée. C'est pourquoi les pays concernés ont mis en place un mécanisme de coordination des activités de lutte contre le terrorisme, suite à la Conférence ministérielle tenue à Alger le 16 mars dernier. Et pour ce qui est du trafic de drogues, la CEDEAO a adopté un plan d'action de lutte, pour la mise en œuvre duquel nous lançons un appel pressant à la communauté internationale.

Depuis le Sommet mondial de 2005, il est généralement admis que paix et sécurité, développement et droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement. En d'autres termes, la paix et la sécurité ou encore les droits de l'homme ne sauraient être effectifs dans un contexte de sous-développement et de pauvreté. Le Secrétaire général des Nations Unies partage pleinement cet avis, puisqu'il a placé en tête de ses priorités, tout au long de l'année 2010, le développement durable à travers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) internationalement convenus. À cet égard, la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD, qui vient de se tenir du 20 au 22 septembre, a été une réelle occasion pour la communauté internationale, de traiter plus adéquatement de nombreux sujets de préoccupation majeure.

Je retiens, comme l'ont abondamment souligné les participants à la Réunion plénière de haut niveau, qu'un lien est clairement établi entre la disponibilité des ressources et la réalisation des OMD. De mon point de vue, l'atteinte des OMD demeure possible pour le Niger, comme je l'ai souligné à ladite Réunion, à condition toutefois que des ressources financières substantielles soient disponibles, notamment à travers un partenariat élargi et renforcé avec la communauté internationale. C'est pourquoi je lance un appel à la mobilisation des ressources nécessaires à travers le respect des engagements souscrits dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), dans le Consensus de Monterrey (A/CONF.198/11) et dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement (A/CONF.212/L.1/Rev.1*).

Le terrible tremblement de terre qui a durement frappé Haïti le 12 janvier dernier, les inondations meurtrières qui continuent à endeuiller le Pakistan, l'Inde et la République populaire de Chine, les terribles sécheresses et les inondations au Sahel, et les canicules en Russie sont venus rappeler à notre conscience

collective notre vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux phénomènes qui en sont souvent les causes, comme la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.

À cet égard, comme l'ont souligné les participants à la Réunion de haut niveau tenue à titre de contribution à l'Année internationale de la biodiversité, le 20 septembre, la protection de l'environnement devrait constituer une priorité pour tous. En l'espèce, il convient de donner effet aux engagements volontaires pris lors du Sommet de Copenhague, notamment pour ce qui est du financement des mesures d'adaptation et d'atténuation.

S'agissant de la réforme de l'ONU, il est réconfortant de noter l'avancée significative enregistrée en matière d'autonomisation des femmes, de gouvernance et de financement des activités opérationnelles de développement. N'oublions pas, en effet, que le 30 juin 2010, l'Assemblée générale a créé une entité composite, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), qui sera chargée, à partir du 1^{er} janvier 2011, des questions de genre, en lieu et place des quatre institutions, qui, jusque-là, œuvraient à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il s'agit là d'un acte important qui, nous osons l'espérer vivement, incitera les États Membres à progresser dans d'autres secteurs de la réforme de l'Organisation, en particulier dans celui du Conseil de sécurité.

Il en va, c'est ma conviction, du renforcement de la légitimité et de la capacité d'action de notre organisation, au service de la paix et de la sécurité internationales. En effet, pour être à la hauteur de cette immense et délicate mission, l'ONU se doit d'être juste, représentative et démocratique.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État, Président du Conseil des ministres de la République du Niger, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Le général de corps d'armée Salou Djibo, Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État, Président du Conseil des ministres de la République du Niger, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)**Débat général**

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Steven Vanackere, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la réforme institutionnelle de la Belgique.

M. Vanackere (Belgique) : L'histoire démontre que des mots peuvent changer l'image du monde. Elle prouve que des paroles peuvent influencer l'avenir. Mais seulement quand elles dépassent le stade de la déclaration. Que vaut notre gouvernance mondiale si elle ne va pas au-delà? Au-delà de la formulation d'ambitions et d'intentions? Les mots restent sans effet si les actes ne suivent pas. Nous devons donc agir. Je dis « nous », les nations, de manière unie, car aucun pays, si grand soit-il, n'est en mesure de répondre seul aux grands défis de l'humanité. Je dis « nous », car aucun problème d'envergure ne se limite à un seul pays, ne touchant pas en même temps à la vie de ceux et celles qui vivent ailleurs. L'obligation d'agir est une responsabilité mondiale et partagée.

(l'orateur poursuit en anglais)

Voilà pourquoi mon message va porter sur la responsabilité et la responsabilisation accrue.

Au cœur de toute forme de gouvernance se situe la responsabilité, que ce soit aux niveaux mondial ou local, national ou international. Mais cela ne suffit pas. En effet, la gouvernance ce n'est pas seulement avoir un comportement responsable; il s'agit aussi de rendre des comptes. Cela s'applique au niveau de l'État, mais aussi au niveau de notre ONU.

Les droits de l'homme, la sécurité et le développement sont au cœur du mandat de l'Organisation des Nations Unies. L'ancien Secrétaire général Kofi Annan a eu déjà à souligner le fait que les trois étaient intimement liés lorsqu'il a dit :

« Il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. Et l'un et l'autre dépendent du respect des droits de l'homme et de l'état de droit »(A/59/2005, annexe, par. 2).

Il est en effet devenu de notoriété publique que les droits de l'homme sont peu susceptibles d'être protégés dans un environnement précaire et sous-développé, et que le développement économique ne peut être

durablement soutenu dans une société où il n'existe aucune règle de droit.

La responsabilité dans les affaires internationales consiste à respecter le droit international – les règles qui régissent les relations entre les États. Sans une base juridique solide, la coopération internationale demeure facultative et en deçà de la transparence nécessaire et de la durabilité à long terme. D'importantes mesures ont été prises au cours des dernières décennies pour faire respecter la primauté du droit au niveau international.

La Belgique plaide pour une acceptation universelle de la compétence de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale. Si tous les pays étaient prêts à donner suite à cet appel, nous serions plus près d'un système international efficace et responsable.

Assumer nos responsabilités dans le domaine des droits de l'homme revient à disposer de moyens et de mécanismes efficaces garantissant leur protection. Notre action doit être plus cohérente. Malheureusement, aujourd'hui, nous concentrons notre attention trop souvent sur la façon de réagir aux violations des droits, alors que nous devrions nous concentrer davantage sur la prévention et sur les causes profondes de ces violations.

Les droits de l'homme sont universels. À cet égard, mon pays s'oppose fermement à toute forme de relativisme.

Les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains doivent être renforcés. L'évaluation qui sera menée au sein du Conseil des droits de l'homme en 2011 devra imprimer un élan important à ce renforcement.

Dans le domaine de la sécurité, autre pilier de l'ONU, une responsabilisation accrue est tout autant nécessaire. Au cours de l'année écoulée, des progrès importants ont été accomplis. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a abouti à un résultat substantiel et équilibré. Le respect des dispositions du Traité sur la non-prolifération ainsi que la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique est une responsabilité assumée dans la pratique. Malheureusement, le refus de pays comme la Corée du Nord et l'Iran d'accepter et de respecter ces dispositions constitue une menace pour le régime international de non-prolifération.

La Belgique se félicite en particulier de l'entrée en vigueur dans le courant de cette année de la Convention sur les armes à sous-munitions. L'interdiction de produire et d'utiliser les sous-munitions est devenue la norme internationale. J'ai le plaisir et la fierté d'annoncer que la Belgique a récemment détruit tous ses stocks d'armes à sous-munitions.

Les objectifs du Millénaire pour le développement et les négociations sur le climat sont en tête de nos préoccupations en ce XXI^e siècle, et à juste titre. Nous sommes tous responsables de notre planète. En fait, nous sommes tous responsables envers les générations actuelles et futures, surtout dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de la protection de l'environnement. N'oublions pas les autochtones d'Amérique qui disaient : « Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Créer un monde qui soit équitable, un monde qui va durer, c'est notre responsabilité commune. La Belgique est en train de le faire en consacrant 0,7 % de son PNB à la coopération au développement.

Si nous devons nous sentir réellement responsables des résultats que nous obtenons ou que nous n'obtenons pas, nous devrions avoir le courage d'évaluer et d'adapter les institutions et les instruments à notre disposition. À cet égard, la Belgique soutient pleinement l'action menée par l'Union européenne afin de participer d'une manière opportune et efficace aux travaux de l'Assemblée générale.

Pour qu'elle puisse contribuer efficacement à la gouvernance mondiale, et assumer ses responsabilités mondiales, l'ONU doit continuer à s'employer à devenir plus représentative et plus efficace. Nous saluons la création d'ONU-Femmes. Mon pays l'appuie totalement. Bien sûr, l'égalité des sexes devra rester le thème dominant qui influe sur les actions de chaque organisme des Nations Unies.

D'importantes discussions sur la réforme du Conseil de sécurité sont en cours depuis un certain temps. La Belgique espère que les négociations aboutiront rapidement à des résultats concrets.

J'ai parlé des institutions, et il est bien sûr légitime de se préoccuper du sort des institutions. Mais elles ne doivent jamais nous faire oublier que la responsabilité première de l'humanité n'est pas une idée abstraite, ou le fait des institutions; elle est rendue

nécessaire par une personne dont le visage exprime le besoin; par l'homme, la femme ou l'enfant victime de la violence; par ceux qui subissent la violence de la nature, ou d'autres hommes.

S'agissant de l'aide et de la protection humanitaires, la responsabilité et l'obligation redditionnelle n'ont jamais été aussi nécessaires. C'est pourquoi les missions de maintien de la paix des Nations Unies investies de mandats solides, en particulier dans le domaine de la protection des civils, sont importantes et doivent se voir doter des instruments adéquats, notamment dans le contexte de la lutte contre la violence sexuelle. C'est pourquoi aussi la Belgique appuie fermement la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et ses objectifs, à savoir favoriser la participation, la protection et la promotion des femmes dans la paix et la sécurité.

La notion de souveraineté ne saurait justifier les violations des droits fondamentaux des citoyens de quelque pays que ce soit. Au contraire, la souveraineté implique la responsabilité de protéger, et nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général pour continuer à mettre ce principe en pratique.

Mon message central de responsabilité et d'obligation redditionnelle accrues s'applique également à certaines situations dans le monde que j'aimerais aborder brièvement : la République démocratique du Congo, l'Afghanistan et le Pakistan.

(l'orateur poursuit en français)

Le cinquantième anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo a été l'occasion de prendre la mesure des progrès indéniables réalisés ces dernières années. Ce qui importe dorénavant, c'est la consolidation de la paix et de la démocratie en République démocratique du Congo. La Belgique se félicite dès lors que le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a intégré le volet de consolidation de la paix à côté du volet de maintien de la paix.

Les élections de 2006 ont permis à la République démocratique du Congo de choisir le chemin de la démocratisation. Les autorités congolaises manifestent leur détermination à persévérer dans cette voie en confirmant leur intention de tenir des élections en 2011. Cela mérite tout notre soutien.

Malgré toutes ces avancées, il est clair que de nombreux défis demeurent. En dépit du rapprochement avec les voisins de la République démocratique du Congo, la situation dans l'est du Congo demeure préoccupante. Cela nous a été rappelé de manière frappante par les rapports de viols massifs à Luvungi.

La lutte contre l'impunité, cruciale pour mon pays, passera avant tout par un renforcement de l'état de droit. C'est une responsabilité première des autorités. Mais là aussi, le soutien de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale s'avère crucial. La Belgique appelle la communauté internationale à continuer à assumer sa responsabilité.

(l'orateur poursuit en anglais)

Comme c'est le cas dans tous les pays, le Gouvernement afghan est tenu pour responsable par le peuple afghan. Nous espérons que les élections tenues le week-end dernier sont allées dans ce sens. Mais les autorités afghanes ne sont pas abandonnées à elles-mêmes. La communauté internationale, au sein de laquelle l'ONU joue un rôle central, aide le Gouvernement afghan à accroître son niveau de responsabilité vis-à-vis de la population. Les autorités afghanes doivent assumer progressivement une responsabilité accrue, surtout dans le domaine de la sécurité. Ce transfert est une bonne chose mais il devrait se faire en fonction des résultats obtenus et non pas des contraintes du calendrier.

Le Gouvernement belge a pris la décision de proroger sa présence militaire et civile actuelle jusqu'à la fin de 2011. Nous croyons que l'année 2011 sera d'une importance cruciale pour le transfert de responsabilités accrues en matière de sécurité. Au-delà de 2011, la présence belge portera donc essentiellement et de plus en plus sur l'aide aux civils.

Personne ne peut rester indifférent face aux ravages et aux souffrances humaines provoqués par les inondations au Pakistan. En tant que membres de la communauté internationale, nous devons assumer notre responsabilité. Ce « tsunami au ralenti », comme l'a dit le Secrétaire général, exige une riposte stratégique et à long terme. C'est pourquoi la Belgique se félicite de l'approche en trois étapes – la réunion de dimanche dernier à New York, la réunion à Bruxelles le mois prochain des Amis du Pakistan démocratique, et la réunion des bailleurs de fonds en novembre – qui établit clairement le cadre de la reconstruction.

Nous devons aller au-delà du stade de l'aide d'urgence. À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que la semaine dernière l'Union européenne a pris le ferme engagement d'améliorer l'accès du Pakistan au marché; il s'agit là d'une mesure concrète visant à relancer l'économie de ce pays.

Je voudrais, en guise de conclusion, rappeler l'observation faite par John F. Kennedy, à savoir que pour un politicien, la seule récompense, c'est une bonne conscience. Il est peut-être vrai que les politiciens ne devraient pas espérer d'autres récompenses, mais il ne reste pas moins vrai que la conscience d'un politicien ne saurait le soustraire à l'obligation de rendre des comptes à la population qu'il veut servir, à la population qu'il veut représenter et au pays qu'il veut diriger.

La Présidente par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean-Marie Ehouzou, Envoyé spécial de la République du Bénin.

M. Ehouzou (Bénin) : J'adresse à cette Assemblée un message au nom du Président de la République du Bénin, S. E. M. Boni Yayi qui n'a pu se rendre à New York en raison des contraintes du calendrier. Il partage l'ambition du Président de la soixante-cinquième session de bâtir une Organisation des Nations Unies forte, inclusive et ouverte, garante de la gouvernance mondiale. Je suis convaincu que sa fructueuse expérience à la tête du Gouvernement suisse a permis l'entrée de son beau pays à l'Organisation des Nations Unies, ce qui est pour nous un précieux atout pour y parvenir. Le Bénin apportera sa modeste contribution aux travaux dans cette optique au cours de cette session et s'efforcera, ce faisant, de promouvoir les idéaux de la Charte, à laquelle mon pays réitère ici même sa pleine adhésion. Aussi, voudrais-je adresser à M. Deiss mes vives félicitations pour son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Son prédécesseur, S. E. M. Ali Treki, qui a dirigé avec brio les travaux de l'Assemblée générale pour le compte de l'Afrique, s'est efforcé de rechercher des solutions idoines aux grands défis de l'humanité durant son mandat, avec tact et dextérité. Nous lui rendons hommage pour les bons et loyaux services qu'il a rendus à la communauté internationale.

Je tiens également à saluer l'action courageuse et déterminée de S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour

avoir su appréhender la portée des graves crises qui secouent le monde et pour son engagement constant pour la réalisation des objectifs du Millénaire d'ici à l'échéance de 2015. Grâce aux initiatives hardies qu'il a prises pour promouvoir la concertation internationale, il a su revivifier les vertus du multilatéralisme comme voie royale de gestion des affaires du monde dans un cadre inclusif et participatif qui donne tout son sens à l'unicité de notre monde et à la commune responsabilité de l'espèce humaine pour le maintien des équilibres fondamentaux dont dépendent sa survie sur la terre et la pérennité de la biosphère.

Le chemin que nous ont tracé les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales, de la promotion des droits de l'homme et du développement, est celui du dialogue, de la coopération et du partenariat mondial pour la promotion du bien commun de l'humanité.

La raison d'être de l'Organisation des Nations Unies est de donner un cadre de référence et de convergence universelle pour la coordination des politiques nationales, mais aussi et surtout pour l'aménagement des intérêts en présence par rapport aux paramètres déterminant les champs de tension entre les aspirations et les revendications de nos peuples et de nos États dans leur diversité.

Si les Nations Unies n'existaient pas, elles devraient être créées, car l'on ne peut concevoir aujourd'hui un monde sans les Nations Unies. Je voudrais par là marquer l'attachement du Bénin au rôle irremplaçable des Nations Unies, de ses agences, fonds et programmes et de ses diverses institutions spécialisées, qui rendent à l'humanité un service inestimable en tant que bras séculier de notre conscience collective.

La Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies a défini un programme d'action pour atteindre ces objectifs d'ici à 2015. En mettant en œuvre ces mesures, il importe de tenir constamment compte de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, au regard des difficultés additionnelles liées à la crise actuelle du système financier et économique et à celles qui l'ont précédée.

Il est du devoir de la communauté internationale de mobiliser les ressources nécessaires pour corriger les graves distorsions qui sont à l'origine de ces crises.

Les pays vulnérables sont tenus de réaliser les investissements de nature à relancer durablement la production agricole et à maintenir un taux de croissance soutenue capable de générer à la longue la prospérité et le développement humain durable, car la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit être assurée et pérennisée comme un acquis.

Pour l'urgence, il importe que les Nations Unies usent de toute leur influence pour se donner les moyens d'aider les pays en difficulté à assurer la survie des populations menacées et des couches vulnérables, qui courent le risque d'être décimées par la famine et les maladies si rien n'est fait pour leur venir en aide. Le moment est venu de donner au droit à l'alimentation une signification, car il est intolérable que la faim continue de faire partie des souffrances humaines au XXI^e siècle. Pour le court terme, la priorité doit être accordée au renforcement des systèmes de protection sociale dans les pays à faible revenu et à l'activation des capacités dormantes de production locale par la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles afin qu'il n'y ait pas une augmentation drastique du nombre de personnes vivant dans l'extrême précarité.

Pour le moyen et le long terme, il faudrait repenser les politiques de promotion des investissements dans l'agriculture pour rétablir l'équilibre entre les produits de rente et les produits alimentaires en vue d'assurer la sécurité alimentaire des pays en tenant grand compte des spécificités culturelles.

La communauté internationale devrait amorcer une évaluation de l'efficacité de ses dispositifs de veille stratégique pour accroître leur capacité d'anticipation des chocs systémiques. Ce qui est prévisible doit être prévu pour déterminer dans une démarche prospective, en fonction des données scientifiques disponibles, un avenir désirable pour nos pays, pour nos peuples, qui doivent coopérer aux fins de sa réalisation.

À cet égard, la proposition faite de relever la part de l'agriculture dans l'aide publique au développement de 3 % à 10 % représente une démarche stratégique qui doit être mise en œuvre avec une volonté politique commune à la mesure de l'enjeu. Il y a lieu de rendre hommage aux pays qui ont déjà pris des engagements

fermes pour accorder des ressources supplémentaires à cet effet.

Le Bénin est un pays agricole, et l'agriculture doit servir de tremplin pour son développement. Pour ce faire, le Gouvernement béninois s'emploie à mettre en synergie la promotion de la croissance et la lutte contre la pauvreté pour faire rimer la démocratie et la conquête des libertés avec la prospérité partagée en opérant les transformations sociales nécessaires pour assurer une participation effective de toutes les couches aux efforts nationaux de développement.

Le Gouvernement béninois s'emploie à promouvoir la mécanisation de l'agriculture. Mais étant donné qu'elle ne peut produire l'impact escompté sans la maîtrise de l'eau, il est envisagé un programme de gestion rationnelle de cette ressource de manière à en tirer un meilleur parti tout en veillant à en assurer la pérennité. Ces investissements permettront de réduire la pénibilité du travail des agriculteurs et de limiter les pertes post-récolte pour offrir une production agricole couvrant les besoins nationaux et générant des surplus pour l'exportation.

Dans le cadre des efforts de diversification de la production agricole, le Gouvernement béninois envisage aussi de promouvoir sur les terres arables marginales la culture de plantes servant à la production du biocarburant. L'objectif visé est de réduire la dépendance et le renchérissement du coût des hydrocarbures, qui sont accentués par la baisse drastique du rendement des centrales hydroélectriques due aux changements climatiques, dont l'impact a affecté gravement l'activité économique dans le pays au cours des dernières années.

L'Afrique de l'Ouest est profondément affectée par la dégradation des sols, l'érosion côtière et les effets conjugués des fréquentes inondations dues aux changements climatiques. Nous exprimons ici notre haute appréciation pour le travail de sensibilisation que fait le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il importe de consacrer davantage de ressources à la mise en œuvre de cette Convention dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Les mesures d'adaptation et d'atténuation doivent être mises en œuvre avec un sens aigu de l'urgence de l'aide aux régions affectées. Les institutions financières de développement devraient accorder une attention particulière aux projets de revitalisation des

sols, à la promotion de la culture irriguée et du reboisement avec des essences de nature à accroître la disponibilité des denrées alimentaires. Nous réaffirmons ici notre sympathie avec les pays qui ont été frappés cette année par les phénomènes naturels, notamment les tremblements de terre, et en particulier en Haïti, dont nous sommes proches par le sang et la culture.

Mon pays, le Bénin, va organiser en mars 2011 les élections présidentielles et législatives. Après 20 ans de démocratie, où les scrutins s'organisaient sur la base des listes manuelles, le Gouvernement de mon pays, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et les partenaires de développement, a jugé bon de doter enfin le Bénin d'une liste électorale permanente informatisée, ce qui permettra d'assurer la transparence des élections et de réduire sensiblement les contestations et troubles postélectorales. La classe politique béninoise est unanime sur la nécessité pour le Bénin d'avoir cette liste électorale informatisée, mais des divergences subsistent sur le processus, le délai de sa réalisation et son utilisation pour les scrutins présidentiels et législatifs de mars 2011.

Je suis confiant qu'avec le dialogue et le génie créateur béninois, qui a permis de réussir brillamment la conférence des forces vives de la nation de février 1990, le Bénin pourra relever ce défi et étonner encore une fois le monde. J'en appelle à l'Organisation des Nations Unies et à la communauté internationale afin qu'elles continuent à soutenir les efforts du Gouvernement béninois. Pour nous atteler avec succès à relever les grands défis actuels et futurs, nous devrions préserver la paix et la sécurité internationales.

C'est le tout premier des objectifs majeurs assignés aux Nations Unies. Malgré les efforts inlassables que déploie l'Organisation en liaison avec les organisations régionales, l'humanité continue de pâtir de la persistance de certains conflits armés entraînant, par les ravages qu'ils causent, des souffrances inimaginables aux populations affectées.

Le terrorisme que nous condamnons sans réserve sous toutes ses formes et ses manifestations, continue aussi de frapper sans discernement des populations civiles innocentes, y compris les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies, malgré la protection internationale particulière dont ils jouissent.

Ces graves atteintes portées aux principes d'humanité dans les situations de conflit nous préoccupent. Nous devons œuvrer pour le renforcement de l'autorité du droit international humanitaire et des institutions multilatérales de la justice internationale pour accroître leur capacité de dissuasion quant aux crimes graves.

Mon pays réitère ici son adhésion à la responsabilité de protéger et ne ménagera aucun effort pour assurer son opérationnalisation, conformément aux principes cardinaux de la Charte des Nations Unies.

Nous lançons un appel à tous les peuples et à tous les citoyens du monde à respecter la valeur de la vie humaine et à composer dans l'esprit de la coexistence pacifique et du bon voisinage pour résoudre leurs différends par la coopération, le brassage et la recherche de la compréhension mutuelle, la promotion de la culture de la paix et le dialogue entre les religions dans la recherche du bien commun de l'humanité réconciliée avec elle-même.

Dans cette optique, nous devrions accorder plus d'attention aux efforts à faire pour enrayer les causes profondes des conflits et surtout mettre fin au commerce illicite des armes légères et de petit calibre qui favorise leur prolifération, source de braquage et d'insécurité constante dans nos villes et campagnes.

Le respect des droits de l'homme et des libertés publiques doit replacer la personne humaine au centre des efforts de développement durable et il est du devoir de la communauté internationale de le garantir. Il est indispensable que le respect des droits de l'homme devienne un mode de vie et soit la norme essentielle de validation des comportements humains au quotidien afin de promouvoir le respect mutuel, l'égalité des chances dans la vie et le plein accomplissement des potentialités de chacun.

De ce point de vue, je voudrais mettre l'accent sur le rôle important que devraient jouer les jeunes et les femmes dans le développement de nos pays. En proclamant l'année débutant le 12 août 2010, Année internationale de la jeunesse, l'Assemblée générale des Nations Unies a voulu relever la contribution des jeunes à la société. Nous exhortons l'ensemble des États Membres à donner un contenu concret à l'Année internationale de la jeunesse suivant leurs réalités nationales.

Le thème « Dialogue et compréhension mutuelle » vise d'ailleurs à encourager l'alliance des générations. Le Gouvernement du Bénin est déterminé à apporter sa modeste contribution en vue de la tenue effective de la Conférence des Nations Unies sur la jeunesse, actuellement en cours de préparation pour marquer cette année.

Dans le souci d'assurer l'utilisation rationnelle des potentialités des femmes qui représentent plus de la moitié de la population de mon pays, le Gouvernement béninois a créé un Institut national pour la promotion des femmes. Un programme de microcrédit aux femmes les plus pauvres a également été mis en place pour favoriser la promotion de leurs activités économiques. À ce jour, ce programme a rendu autonomes près de 600 000 femmes par la création d'activités génératrices de revenus. Ce programme doit être élargi, ce qui nécessite un soutien financier supplémentaire de la part de la communauté internationale, en particulier des partenaires techniques et financiers.

La promotion de l'état de droit au plan international requiert la participation effective et efficiente de tous les peuples à la gestion des affaires de notre monde dans l'intérêt des générations présentes et futures, et en particulier, le renforcement de la représentation des pays en développement dans les organes de décision des institutions financières internationales et de leurs obligations redditionnelles ainsi qu'une redéfinition de leur mandat institutionnel pour qu'elles servent davantage à mobiliser les ressources en faveur du développement des pays les moins avancés, tout en veillant à la stabilité du système financier international.

Le Conseil de sécurité est un instrument essentiel de la gouvernance mondiale. Sa réforme tant attendue ne peut être ajournée *sine die*. Otage des contradictions inhérentes aux relations internationales contemporaines, elle piétine désespérément alors qu'elle est reconnue comme revêtant une importance cardinale pour l'efficacité de l'Organisation. Les négociations en cours à cet effet doivent être menées de bonne foi avec un sens aigu des responsabilités, afin de préserver la crédibilité de l'Organisation entamée par un lourd passif.

Évitons les formules expéditives éludant l'essence même de la réforme, qui est d'assurer une représentation équitable des États dans les deux

catégories de membres et de garantir aux décisions du Conseil la transparence, la légitimité et l'autorité requises pour qu'il puisse assumer avec plus d'efficacité sa responsabilité primordiale à l'égard de la paix et la sécurité internationales.

À cet égard, le Bénin réaffirme du haut de cette tribune les aspirations légitimes de l'Afrique. La démocratisation de l'Organisation des Nations Unies, c'est aussi un engagement plus ferme pour le respect de la légalité nationale et internationale par les États Membres.

Le Bénin renouvelle ici son ferme engagement à continuer de contribuer à l'effort constant d'adaptation de l'Organisation solidement ancré au socle de ses principes cardinaux que sont l'égalité souveraine des États, le respect de la dignité humaine, la promotion de la coopération au développement et la recherche de solutions idoines aux problèmes globaux.

Dans cet esprit, je voudrais, pour terminer, lancer un pressant appel au renforcement de la coopération internationale. La coopération internationale, a dit quelqu'un, n'est ni une forme d'assistance sociale, ni un système organisé de mendicité et d'imposture entremêlées. Elle se doit d'être une mutualité d'intérêts légitimes, un effort commun d'entraide pour un contrat social, un contrat de solidarité qui permet la conquête, ensemble, de moyens efficaces pour une condition humaine plus digne et toujours plus créatrice. C'est là une réflexion que nous inspire la célébration cette année du cinquantenaire de l'indépendance de 17 pays africains.

La Présidente par intérim : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Deux délégations ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux représentants que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Salsabili (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Ce soir, la délégation belge a formulé des allégations infondées à propos du programme nucléaire pacifique iranien en le considérant comme une menace pour le régime international de non-prolifération. À cet égard, et dans l'exercice de notre droit de réponse, je tiens à dire ce qui suit.

Premièrement, ces allégations sont dénuées de tout fondement. Les activités nucléaires de l'Iran sont menées, et l'ont toujours été, à des fins pacifiques et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé à maintes reprises le caractère pacifique du programme nucléaire iranien.

Deuxièmement, selon le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), tous les États parties ont le droit inaliénable de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, et mon pays ne fait pas exception à cette règle. En exerçant ce droit, l'Iran prend ses responsabilités au sérieux. Notre attachement à la non-prolifération demeure intact.

Enfin, le fait d'accorder une attention injustifiée aux installations nucléaires pacifiques et soumises à garanties de la République islamique d'Iran, au lieu de se préoccuper de la menace de prolifération que posent actuellement les installations secrètes et non soumises à garanties de fabrication d'armes nucléaires du régime sioniste, est contreproductif et constitue un détournement dangereux. Nous exhortons la Belgique à ne pas fermer les yeux sur cette véritable menace de prolifération et, dans ce contexte, à abandonner sa conception incohérente de la non-prolifération.

M. Grauls (Belgique) (*parle en anglais*) : Je tiens à rappeler au représentant de l'Iran que la Belgique, en tant que membre de l'Union européenne, souscrit pleinement à la position exprimée maintes fois de l'Union européenne sur le dossier nucléaire iranien.

La séance est levée à 15 h 10.